



7105-M023-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
G1250**

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants
RAV.G1250.200129
RAV.G1250.200037

FR

INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7105-M023-00 - Rév. n. 00 (09/2023)

SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE _____	5	12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT _____	25
SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE _	7	12.1 <i>Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus</i> _	25
TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES _____	8	12.2 <i>Opérations préliminaires - Préparation de la roue</i> _____	27
1.0 GÉNÉRALITÉS _____	11	12.3 <i>Emploi de l'élevateur frontal</i> _____	28
1.1 <i>Introduction</i> _____	11	12.4 <i>Blocage de la roue</i> _____	29
2.0 DESTINATION D'EMPLOI _____	11	12.4.1 <i>Réglage hauteur du mandrin</i> _	31
2.1 <i>Préparation du personnel préposé</i> _	11	12.4.2 <i>Protection plateau roues renversées</i> _____	31
3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ _____	12	12.5 <i>Décollage des talons par les rouleaux verticaux</i> _____	32
3.1 <i>Risques résiduels</i> _____	12	12.6 <i>Démontage du pneu standard sans soupape TPMS</i> _____	36
4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES _____	13	12.7 <i>Démontage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS au moyen du dispositif pousse-talon</i> _____	39
4.1 <i>Normes générales de sécurité</i> _____	13	12.8 <i>Démontage du pneu à l'aide de la rallonge de pousse-talon</i> _____	42
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT _____	14	12.9 <i>Montage du pneu standard sans soupape TPMS</i> _____	45
6.0 DÉBALLAGE _____	15	12.9.1 <i>Montage du talon supérieur du pneu avec dispositif entraîneur</i> _	45
7.0 DÉPLACEMENT _____	15	12.10 <i>Montage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS au moyen du dispositif pousse-talon</i> _	46
8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL _	16	12.11 <i>Montage du premier talon à l'aide de la rallonge pousse-talon</i> _____	49
8.1 <i>Position de travail</i> _____	16	12.12 <i>Emploi spécial du décolle-pneus</i> _____	52
8.2 <i>Aire de travail</i> _____	16	12.13 <i>Gonflage du pneu</i> _____	52
8.3 <i>Éclairage</i> _____	16	12.13.1 <i>Gonflage du pneu sur l'équipement sans utiliser de gonflage Tubeless</i> _____	53
9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE _	17	12.13.2 <i>Gonflage du pneu à l'aide du gonflage tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)</i> _____	53
9.1 <i>Système d'ancrage</i> _____	17	12.13.3 <i>Démontage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS</i> _	54
9.2 <i>Procédures d'assemblage</i> _____	18	13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE _____	54
9.3 <i>Branchement pneumatique</i> _____	19	13.1 <i>Calibration des bras jante</i> _____	56
10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES _	20	13.2 <i>Remplacement du palpeur</i> _____	56
10.1 <i>Contrôles électriques</i> _____	21	13.3 <i>Lubrifiants</i> _____	56
11.0 COMMANDES _____	21		
11.1 <i>Dispositif de commande</i> _____	21		
11.2 <i>Mémorisation position verticale tête outil</i> _____	22		
11.2.1 <i>Retour de la position verticale de la tête outil</i> _____	23		
11.2.2 <i>Effacement de la position mémorisée de la tête outil</i> _____	23		
11.2.3 <i>Réinitialisation de la position mémorisée de la tête outil</i> _____	23		
11.3 <i>Unité de commande dispositif pousse-talon</i> _____	23		
11.4 <i>Pédalier</i> _____	24		

**14.0 TABLEAU RECHERCHE
INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS _____ 57**

15.0 DONNÉES TECHNIQUES _____ 59

15.1 Données techniques électriques _____ 59

15.2 Données techniques mécaniques _____ 59

15.3 Dimensions _____ 60

16.0 MISE DE CÔTÉ _____ 61

17.0 MISE À LA FERRAILLE _____ 61

18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE _____ 61

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS _____ 61

Tableau A - Schéma électrique _____ 62

Tableau B - Schéma pneumatique _____ 67

**CONTENU DE LA DÉCLARATION DE
CONFORMITÉ CE _____ 70**

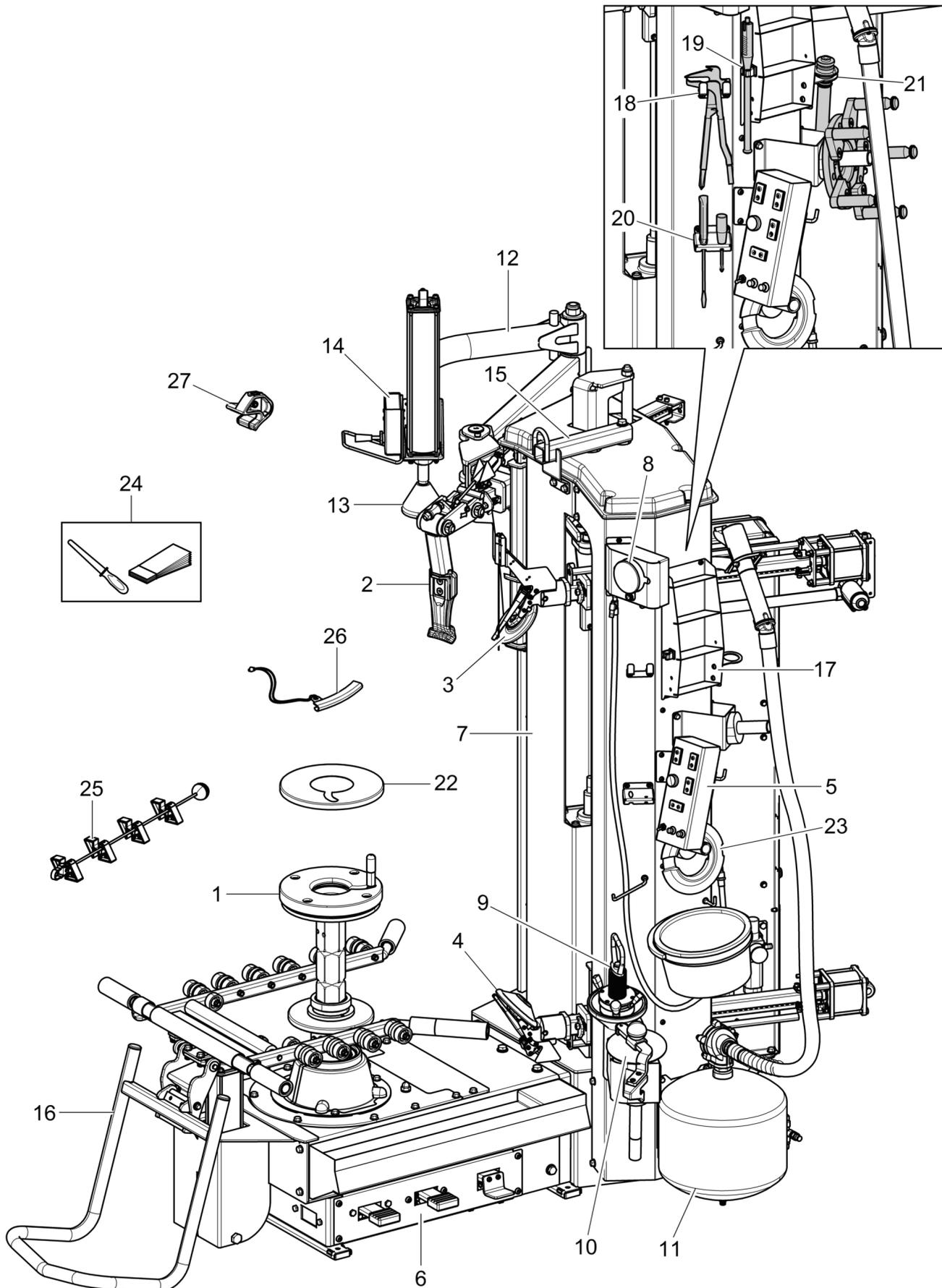
**CONTENT OF THE UK DECLARATION OF
CONFORMITY _____ 71**

Caractéristiques	Modèle	
Système de gonflage Tubeless	RAV.G1250.200129	RAV.G1250.200037 ●

● = standard

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 1



LÉGENDE (Fig. 1)

- | | |
|--|--|
| 1 - Mandrin | 15 - Dispositif de soulèvement |
| 2 - Tête outil | 16 - Élévateur frontal |
| 3 - Rouleau décolle-pneus supérieur | 17 - Compartiments porte-objets |
| 4 - Rouleau décolle-pneus inférieur | 18 - Porte-pince |
| 5 - Panneau de commande | 19 - Porte-accessoire |
| 6 - Pédalier | 20 - Porte-outils |
| 7 - Colonne | 21 - Porte blocage bride |
| 8 - Manomètre de gonflage | 22 - Protection pour roues renversées |
| 9 - Ensemble arbre de blocage | 23 - Cône deux-faces |
| 10 - Pousse-pneu avec dispositif entraîneur | 24 - Kit protection talon + 50 feuilles pour protec-
tion talon |
| 11 - Réservoir système Tubeless (standard pour un
modèle) | 25 - Rallonge pousse-talon 22-28 |
| 12 - Dispositif pousse-talon | 26 - Protecteur talon |
| 13 - Outil pousse-talon | 27 - Outil cale |
| 14 - Unité de commande dispositif pousse-talon | |

SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).

Symboles	Description
	Danger! Faire très attention.
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

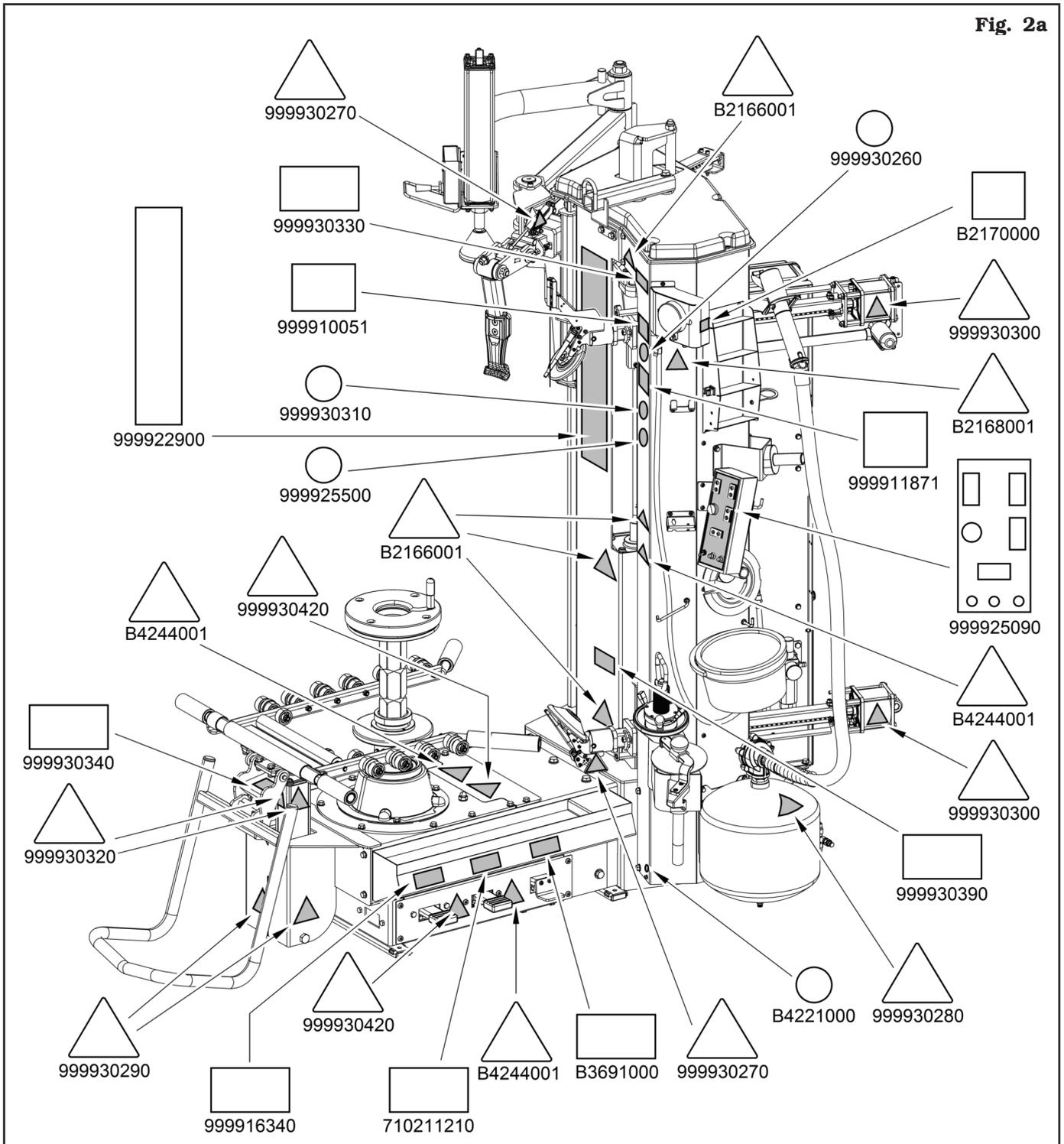
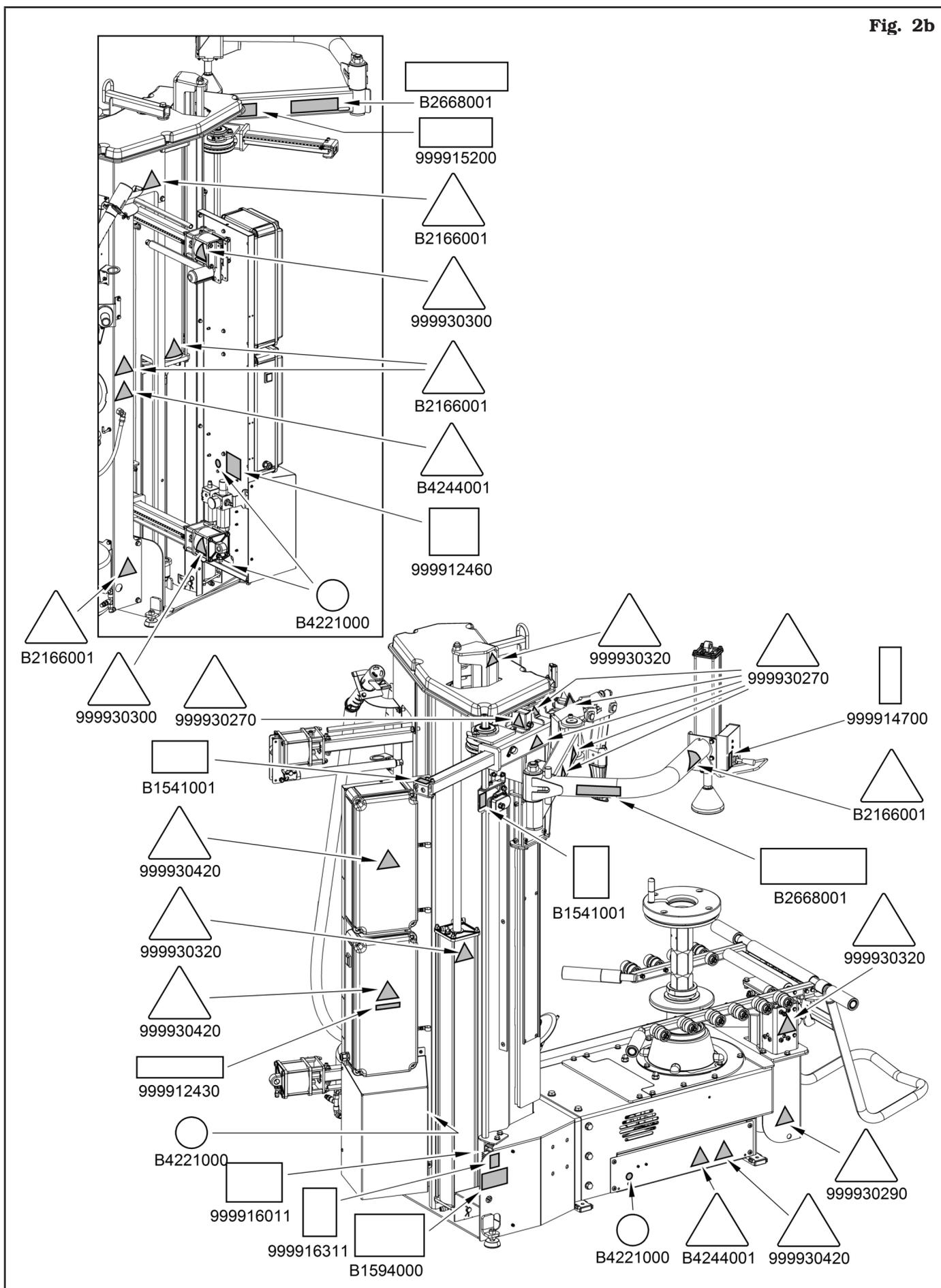


Fig. 2b



Codification des plaques

B1541001	<i>Plaquette de danger</i>
B1594000	<i>Plaquette date</i>
B2166001	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
B2168001	<i>Plaquette danger d'explosion du pneu</i>
B2170000	<i>Plaquette indication maximum pression gonflage</i>
B2668001	<i>Plaquette danger élévateur roue</i>
B3691000	<i>Plaquette pédale de gonflage</i>
B4221000	<i>Plaquette mise à la terre</i>
B4244001	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
710211210	<i>Plaquette sens rotation</i>
999910051	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
999911871	<i>Plaquette cache-oreilles</i>
999912430	<i>Plaquette 230 V - 1 Ph - 50 Hz</i>
999912460	<i>Plaquette pression alimentation</i>
999914700	<i>Plaquette commandes pousse-talon</i>
999915200	<i>Plaquette matricule</i>
999916011	<i>Plaquette moto-inverseur</i>
999916311	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
999916340	<i>Plaquette pédale élévateur</i>
999922900	<i>Plaquette RAV 600x125 verticale</i>
999925090	<i>Plaquette commandes manipulateur</i>
999925500	<i>Plaquette d'homologation WDK</i>
999930260	<i>Plaquette lecture du manuel d'instructions</i>
999930270	<i>Plaquette risque d'écrasement doigts</i>
999930280	<i>Plaquette danger réservoir sous pression</i>
999930290	<i>Plaquette risque d'écrasement pied</i>
999930300	<i>Plaquette risque d'écrasement mains</i>
999930310	<i>Plaquette utilisation de 2 opérateurs interdit</i>
999930320	<i>Plaquette risque de coupure</i>
999930330	<i>Plaquette laser classe 1</i>
999930340	<i>Plaquette portée max. 80 Kg (176 lbs)</i>
999930390	<i>Plaquette sens rotation</i>
999930420	<i>Plaquette danger électricité</i>



EN CAS DE PERTE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.



QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT**, la **SÉCURITÉ DE L'EMPLOI** et de **L'ENTRETIEN**.



GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.



LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un réducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système d'air comprimé pour gérer le mouvement des cylindres pneumatiques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».



CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.



ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **commandes exigeant la « présence de l'opérateur »** (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande) pour tous les actionnements ;
- rotation mandrin ;
- translation tête outil ;
- translation rouleau décolle-pneus.
- **Disposition logique des commandes.**
Il sert pour éviter des erreurs dangereuses de l'opérateur.

- **Protections fixes et abris**

Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression. Telles protections ont été réalisées après l'estimation des risques et après avoir évalué toutes les situations opérationnelles de l'équipement.

Les protections en général et en particulier celles en matériel gommeux doivent être contrôlées périodiquement dans le but d'évaluer leur état d'usage.

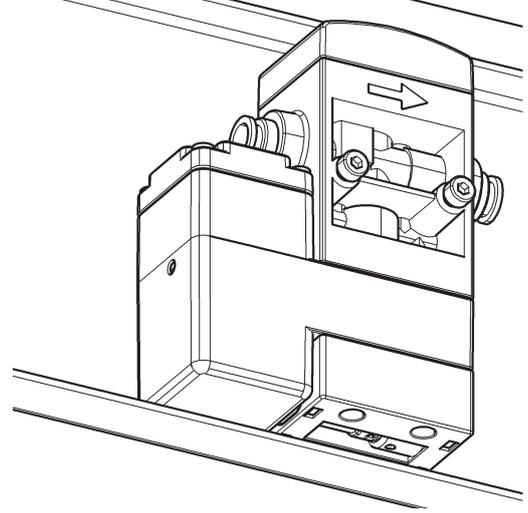


EXÉCUTER PÉRIODIQUEMENT L'ENTRETIEN DES PROTECTIONS, DES ABRIS ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL COMME INDIQUÉ DANS LE CHAPITRE 13. ENTRETIEN ORDINAIRE.

- **Limiteur de pression (soupape balancement) non recalibrable.**

Il sert à gonfler la roue dans des conditions de sécurité raisonnables. En effet, ce limiteur ne permet pas un gonflage à une pression supérieure à $4,2 \pm 0,2$ bar (60 ± 3 psi) (voir **Fig. 3**).

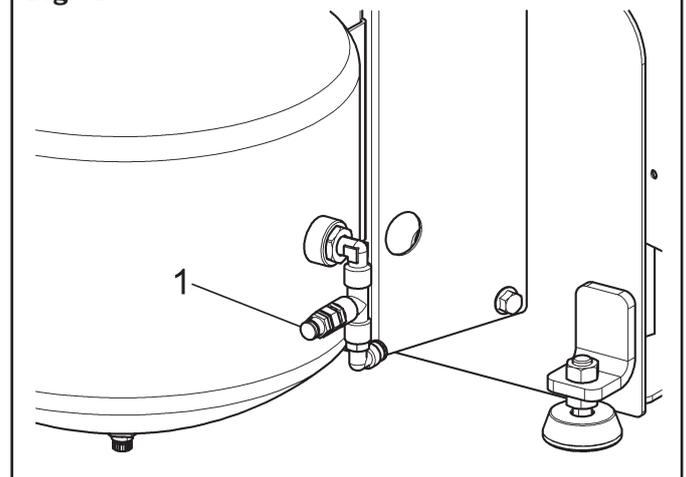
Fig. 3



- **Soupape de sécurité 12 bar sur le réservoir (unique pour le modèle avec système de gonflage tubeless).**

La soupape de sécurité (**Fig. 4 réf. 1**) évite que le réservoir système Tubeless soit soumis à une pression supérieure aux 12 bar (174 psi).

Fig. 4



3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumis à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2a** et **2b**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laisser l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ. Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpellé le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.
L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 7**.
Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- En phase de gonflage, ne pas s'appuyer sur le pneu et ne pas se mettre dessus ; en phase de collage de talon, garder les mains éloignées du pneu et du bord de la jante.
- Au cours des opérations de gonflage, toujours rester à côté de l'équipement et jamais devant.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.
L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.
- Ne jamais activer le dispositif de gonflage (pour le modèle avec système de gonflage tubeless) si le pneu n'a pas été bloqué correctement.



MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES EN POSITION NEUTRE.

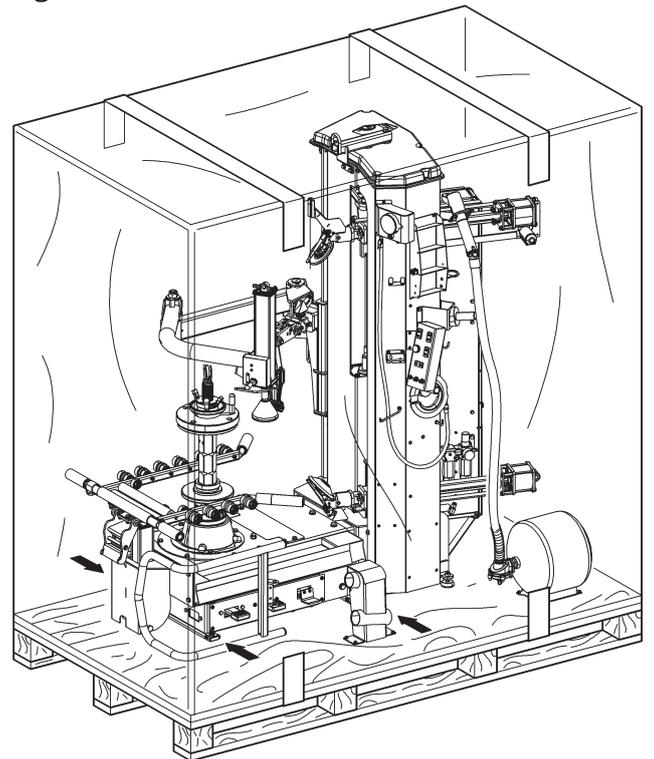
5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (voir paragraphe des « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est emballée partiellement montée. Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou de chariot gerbeur. Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage, **Fig. 5**.

Fig. 5



6.0 DÉBALLAGE



AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).



La boîte en carton se présente entourée de feuilards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuilards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.



LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

7.0 DÉPLACEMENT

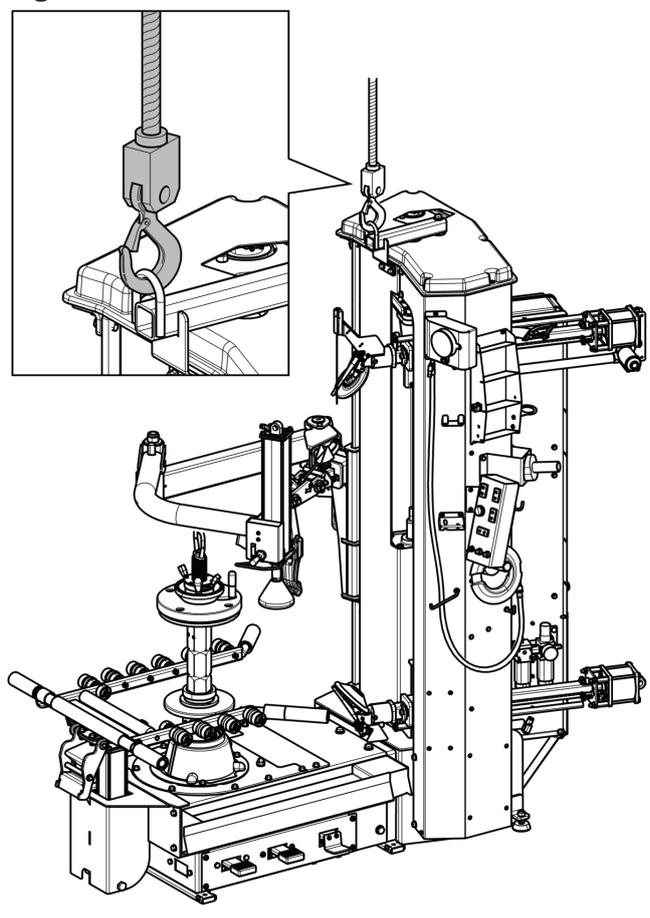


IL DISPOSITIF DE LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULÉVÉ.

Suivre les instructions ci-dessous lors de la manutention de l'équipement de la plateforme de déballage à celle de l'installation.

- Protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (pluribol-carton).
- Ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever.
- S'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique.
- Soulever et transporter au moyen d'un dispositif approprié et adéquatement dimensionné comme indiqué sur la **Fig. 6**.

Fig. 6



8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F)
- humidité relative : 30 - 95% (sans rosée)
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

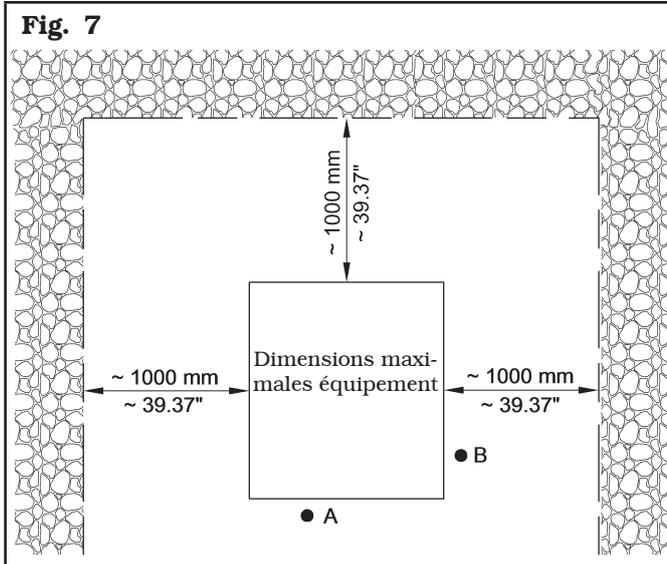
8.1 Position de travail

Sur la **Fig. 7** il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A** et **B**.

La position **A** est considérée la principale pour le montage et le démontage de la roue sur le mandrin tandis que la position **B** est la meilleure pour suivre les opérations de détalonnage de la roue.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire de travail



L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 7**. Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints. Le plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.



UTILISER L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENDROIT SEC ET SUFFISAMMENT ÉCLAIRÉ, FERMÉ, PROTÉGÉ DE TOUTES LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE



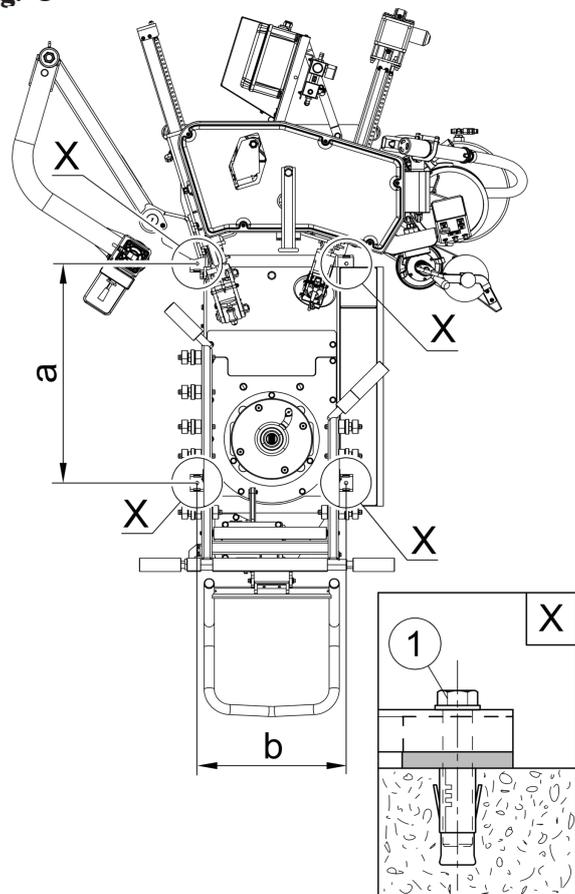
TOUTE OPÉRATION DE MONTAGE OU DE RÉGLAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

Après avoir libéré de l'emballage les différentes pièces détachées, contrôler leur état d'intégrité, et qu'il n'y ait pas de pièces manquantes ou endommagées, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des pièces elles-mêmes en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plats, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la Fig. 8.

Fig. 8

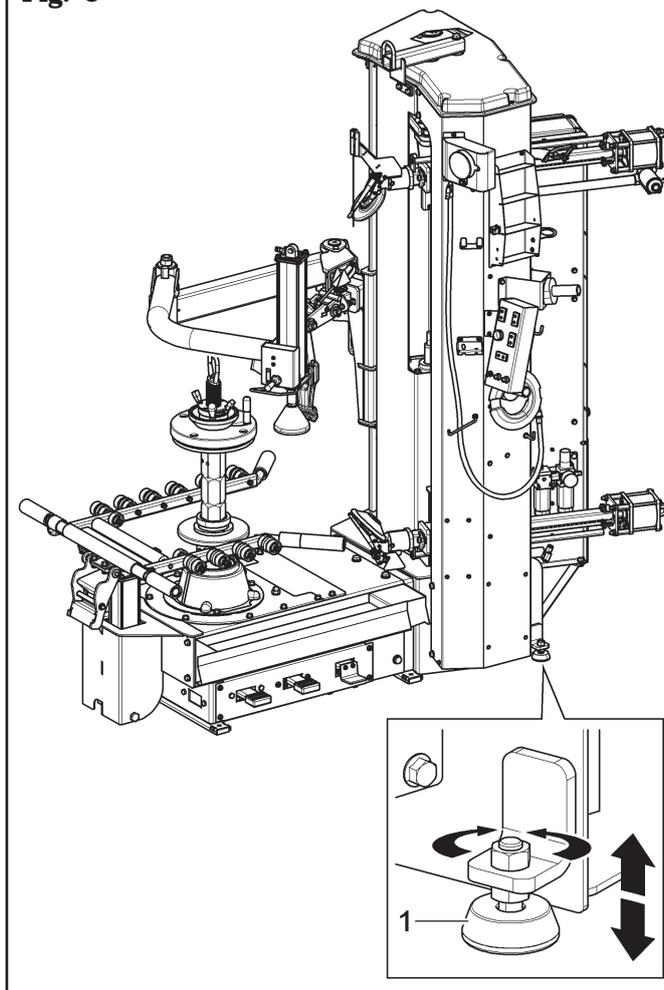


a = 651 mm / 25.63"

b = 440 mm / 17.32"

- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 8 réf. 1**) avec une tige filetée M8 (UNC 5/16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.
- Avant de serrer complètement la machine à terre, niveler la part postérieure de la machine même : tourner les pieds (**Fig. 9 réf. 1**).

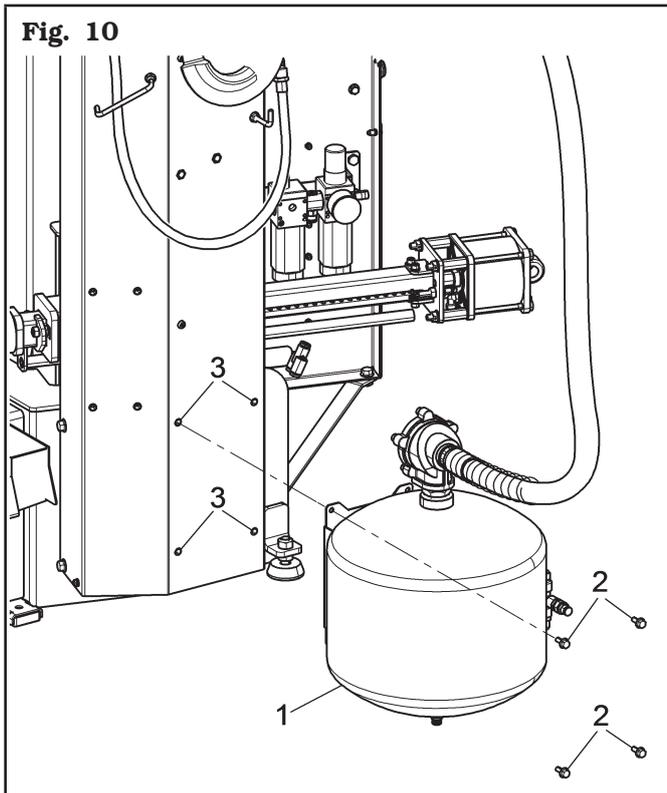
Fig. 9



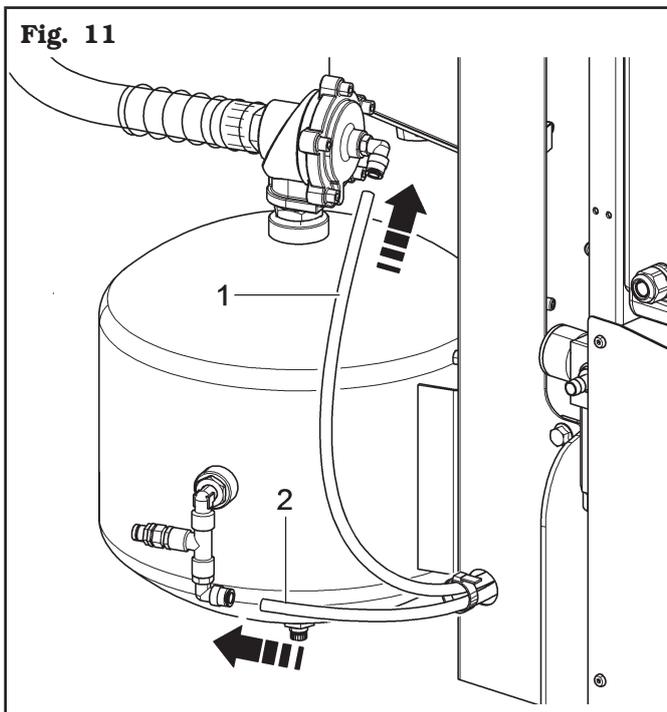
9.2 Procédures d'assemblage

Pour les modèles avec système de gonflage tubeless

1. Monter le réservoir (Fig. 10 réf. 1) du système gonflage tubeless en serrant les vis (Fig. 10 réf. 2), fournies, sur les inserts filetés de l'équipement (Fig. 10 réf. 3), comme indiqué sur la Fig. 10 ;

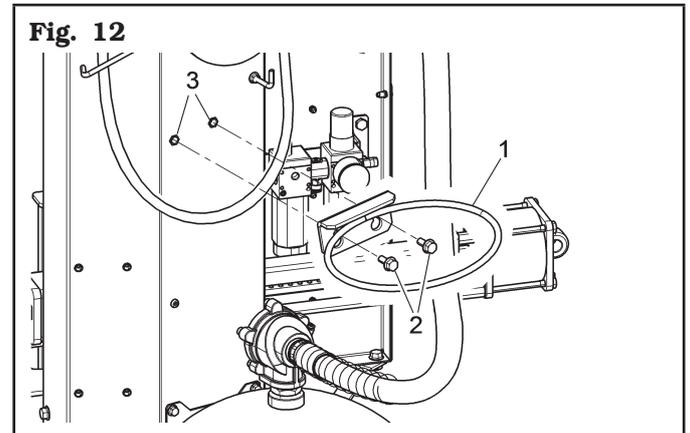


2. joindre le tuyau noir (Fig. 11 réf. 1) et le tuyau bleu (Fig. 11 réf. 2) dans les attaches rapides spéciales comme indiqué dans la Fig. 11 ;

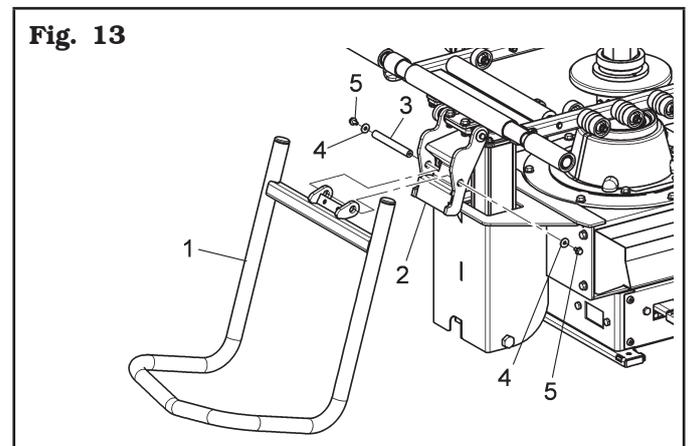


Pour tous les modèles

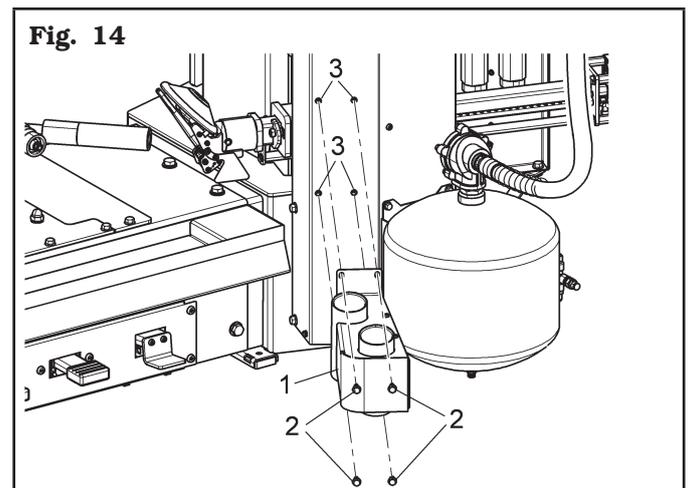
3. monter la bague porte-graisse (Fig. 12 réf. 1) avec les 2 vis spéciales (Fig. 12 réf. 2) fournies, sur les inserts filetés de l'équipement (Fig. 12 réf. 3), comme indiqué sur la Fig. 12 ;



4. fixer le tuyau de support du basculeur (Fig. 13 réf. 1) à la bride du support de base (Fig. 13 réf. 2) en utilisant le goujon (Fig. 13 réf. 3), les rondelles (Fig. 13 réf. 4) et les vis (Fig. 13 réf. 5), fournies en dotation ;



5. fixer le support de l'arbre de blocage (Fig. 14 réf. 1) aux inserts filetés (Fig. 14 réf. 3) disposés sur la colonne du démonte-pneus, à l'aide des vis (Fig. 14 réf. 2), fournies en dotation.



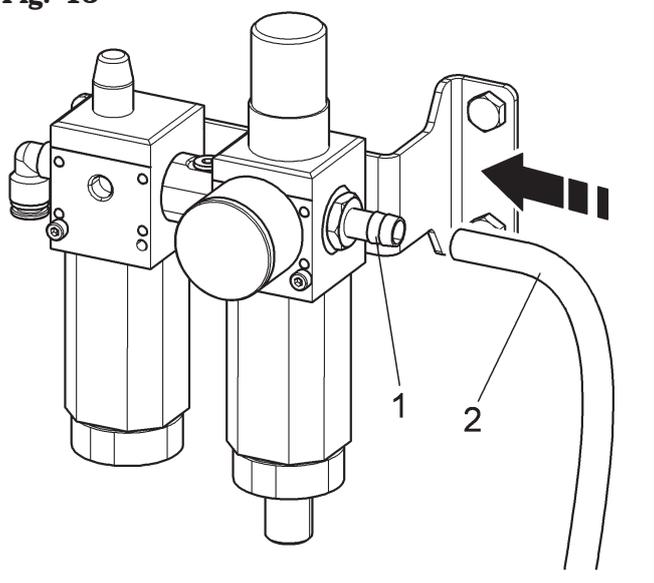
9.3 Branchement pneumatique



TOUTE INTERVENTION PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

Connecter l'alimentation pneumatique de réseau au moyen du raccord (**Fig. 15 réf. 1**) positionné sur l'ensemble filtre de l'équipement. Le tuyau à pression (**Fig. 15 réf. 2**) venant du réseau doit avoir un diamètre intérieur minimum de 10 mm (3/8") et un diamètre extérieur minimum de 19 mm (3/4") (voir **Fig. 15**) pour avoir un débit suffisant (voir **Fig. 15**).

Fig. 15



LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT MINIMALE DU TUYAU D'ALIMENTATION ET DES RACCORDS INSTALLÉS DOIT ÊTRE D'AU MOINS 300 psi. LA PRESSION D'ÉCLATEMENT MAXIMALE DE CELUI-CI DOIT ÊTRE D'AU MOINS 900 psi.



UTILISEZ UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ POUR RACCORD FILETÉ PNEUMATIQUE APPROPRIÉ POUR TOUS LES RACCORDS PNEUMATIQUES.



POUR EXÉCUTER ULTÉRIEURS BRANCHEMENTS PNEUMATIQUES, SE RÉFÉRER AUX SCHÉMAS PNEUMATIQUES ILLUSTRÉS DANS LE CHAPITRE 19.



EN CAS DE COUPURE D'ALIMENTATION, ET/OU AVANT DE CHAQUE CONNEXION PNEUMATIQUE, PLACER LES PÉDALES EN POSITION DE POINT MORT.

10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).



L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.



LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Comme prévu par la lois en vigueur l'équipement n'est pas dotée d'un sectionneur général, mais il y a seulement un branchement au réseau au moyen d'une combinaison prise/fiche.

Alimentation, moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation 1 Ph, moteur à inverseur	IEC 309	200/265V	16A	2 Pôles + Sol	IP 44

10.1 Contrôles électriques



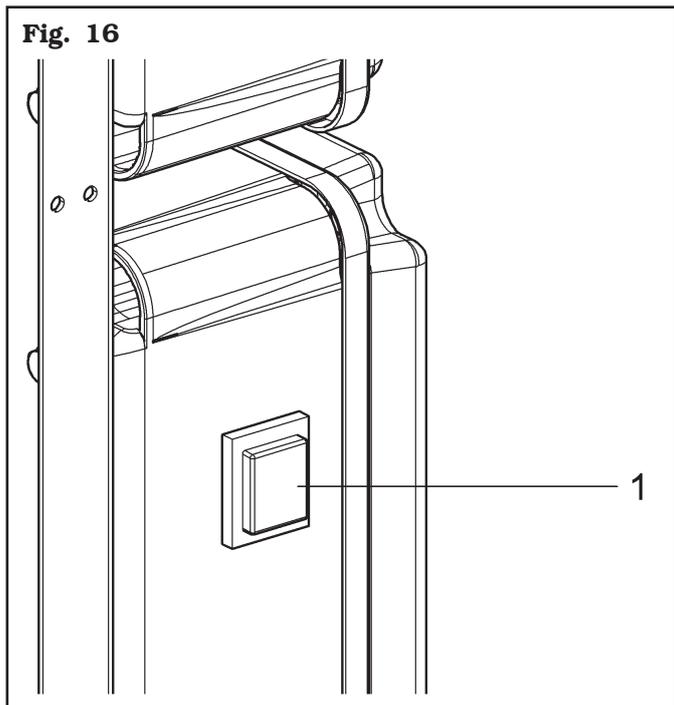
AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre le démonte-pneu en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 16 réf. 1**).

Fig. 16



11.0 COMMANDES

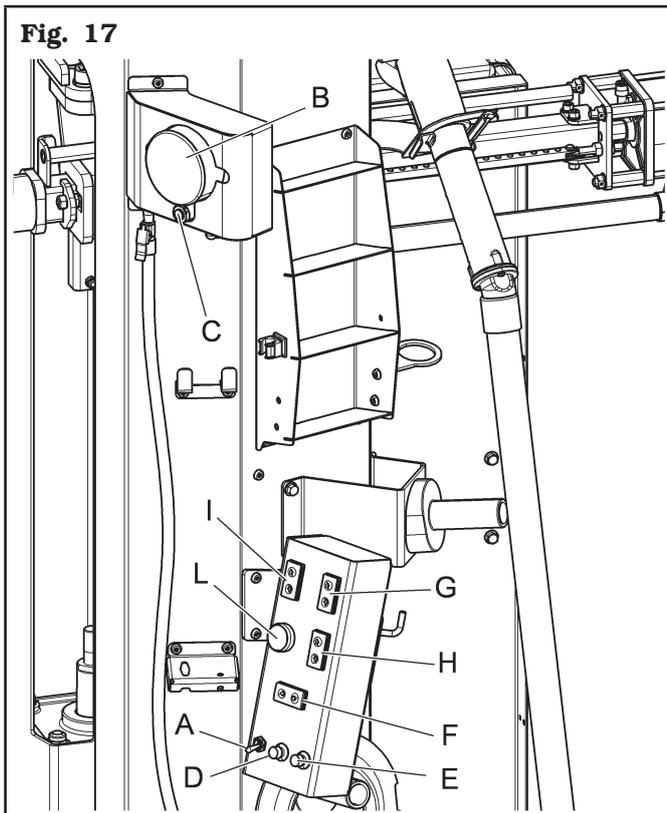
11.1 Dispositif de commande

Le dispositif de commande est composée de un panneau avec touches et poussoir intégrées.

- Le sélecteur «A» permet de sélectionner le mode de fonctionnement de l'équipement : automatique ou manuel.
 - Automatique : permet le fonctionnement des palpeurs qui se trouvent sur les rouleaux décolle-pneus.
 - Manuel : permet d'exécuter toutes les opérations de décollage des talons sans le contrôles des palpeurs.
- Le manomètre de gonflage « B » pour la lecture de la pression à l'intérieur du pneu.
- Le poussoir de gonflage « C » qui permet, si pressé, de dégonfler le pneu pour atteindre-le à la pression désirée.
- Le poussoir « D » en mode « Manuel », est actionné pour activer la came d'insertion du came d'insertion rouleau décolle-pneus supérieur dans la jante. Dans le fonctionnement « Automatique » ce poussoir n'est pas activé.
- Le poussoir « E », en mode « Manuel », est actionné pour activer la came d'insertion rouleau décolle-pneus inférieur dans la jante. Dans le fonctionnement « Automatique » ce poussoir n'est pas activé.
- Retour automatique des bras dans la position de travail.

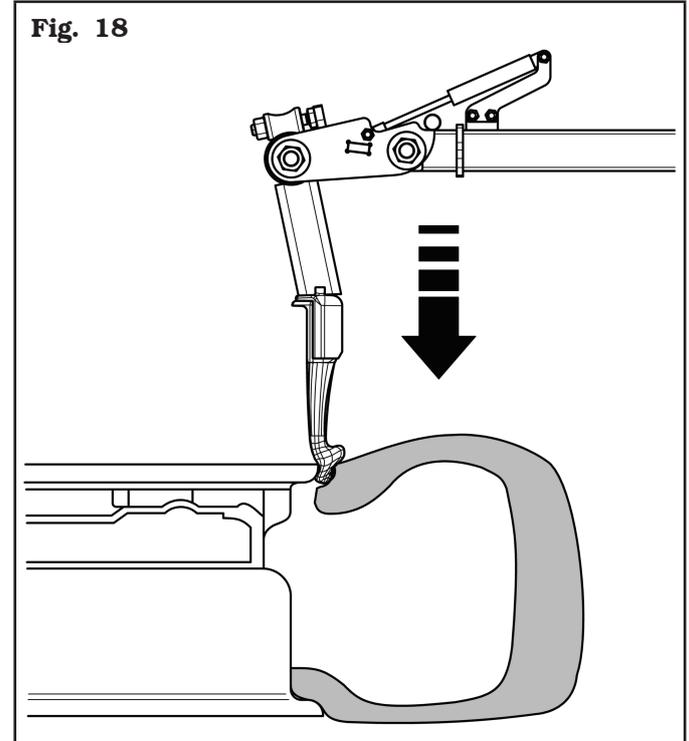
En modalité AUTO, en poussant dans le même temps les poussoirs « E » et « D », les bras outils retournent automatiquement dans la position de fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser un des poussoirs qui commandent la translation verticale des bras.
- Le poussoir « F » a une position à action maintenue et lorsqu'il est pressé (◄) il commande la translation en avant des outils. S'il est pressé (►) il commande la translation en arrière des outils.
- Le poussoir « G » a une position à action maintenue, et commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus supérieur. Si pressé, dans la partie inférieure (▼), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (▲), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « G ».
- Le poussoir « H » a une position à action maintenue, et commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus inférieur. Si pressé, dans la partie inférieure (▼), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (▲), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « H ».

- Le poussoir « **I** » a une position à action maintenue, et commande le déplacement vertical de la tête outil supérieure. Si pressé, dans la partie inférieure (↓), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (↑), il commande le déplacement vers le haut.
- Le poussoir lumineux « **L** » permet de mémoriser la position en hauteur du bras outil, de façon que, dès que le même est pressé, l'outil retourne dans la position mémorisée précédemment (voir paragraphe 11.2).

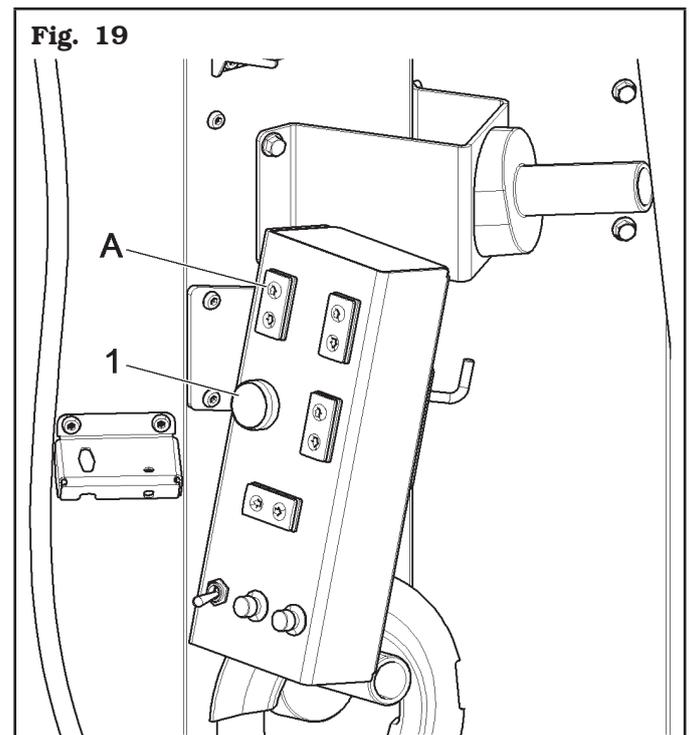


11.2 Mémorisation position verticale tête outil

Positionner la tête outil supérieure à proximité du bord de la jante (voir Fig. 18).



Appuyer sur le poussoir de mémorisation (Fig. 19 réf. 1) et le maintenir appuyé jusqu'à l'allumage du même. Lorsque le bouton s'allume, l'opération de mémorisation position tête outil est complétée.



11.2.1 Retour de la position verticale de la tête outil

Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 19 réf. 1**) pour déplacer automatiquement la tête outil supérieure dans la position précédemment mémorisée à proximité du bord de la jante (voir **Fig. 18**). Au cours du répositionnement de la tête outil supérieure, le poussoir de mémorisation commencera à clignoter. Après avoir atteint la position mémorisée, la lumière du poussoir deviendra fixe.



POUR ARRÊTER LE MOUVEMENT DU BRAS OUTIL RETOURNÉ AVEC LA FONCTION MÉMORISATION, APPUYER SUR LA TOUCHE « A » DE FIG. 19.



IL EST POSSIBLE DE MÉMORISER SEULEMENT LA POSITION VERTICALE DE LA TÊTE OUTIL.

11.2.2 Effacement de la position mémorisée de la tête outil

Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 19 réf. 1**) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'il s'éteigne

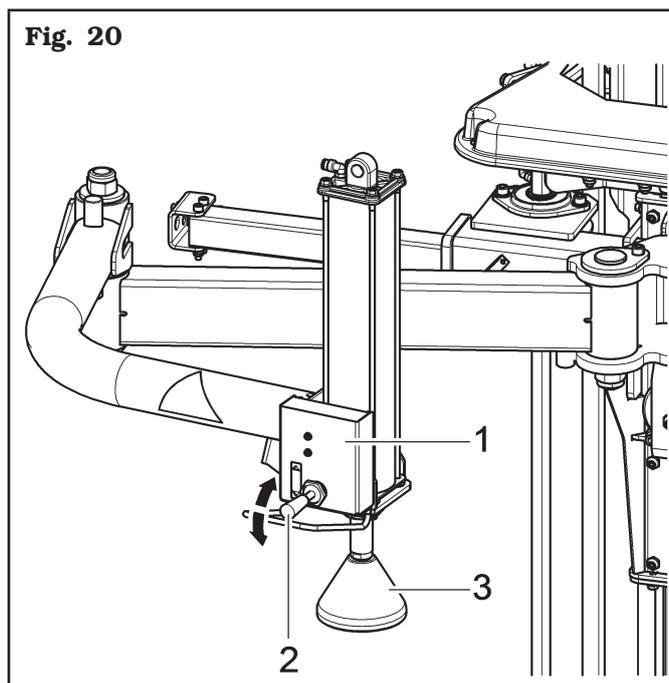
11.2.3 Réinitialisation de la position mémorisée de la tête outil

Pour modifier la position mémorisée de la tête outil supérieure, utiliser le poussoir de manutention verticale (**Fig. 17 réf. 1**) pour la déplacer dans la nouvelle position désirée. Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 19 réf. 1**) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'il s'éteigne. En le maintenant appuyé le poussoir s'allumera à nouveau, en indiquant la mémorisation de la nouvelle position.

11.3 Unité de commande dispositif pousse-talon

Elle est formée par un manipulateur (**Fig. 20 réf. 1**), placé sur le dispositif. Avec ce manipulateur il est possible de commander la translation verticale de l'outil pousse-talon (**Fig. 20 réf. 3**). Soulever le levier (**Fig. 20 réf. 2**) pour ordonner le déplacement vers le haut, tandis que la baisse du levier (**Fig. 20 réf. 2**) ordonne le déplacement vers le bas. Le positionnement des bras du dispositif en correspondance du pneumatique est une opération complètement manuel.

Fig. 20



11.4 Pédalier

La « **pédale A** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas produit un mouvement rotatif du moteur du mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.



SEULEMENT EN SENS HORAIRE IL EST POSSIBLE DE DOSER AVEC CONTINUITÉ LA VITESSE DE L'ENSEMBLE MANDRIN JUSQU'À ATTEINDRE LA VITESSE MAXIMUM PAR LA PRESSION PROGRESSIVE SUR LA PÉDALE.

La « **pédale B** » a une fonction différente selon la version présente sur l'équipement.

Version avec gonflage avec manomètre

La pédale de gonflage, dans cette version n'a qu'une seule fonction. La pression de la pédale, à action maintenue, produit la distribution de l'air à pression contrôlée (max 4 ± 0,2 / bar 60 ± 3 psi).



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

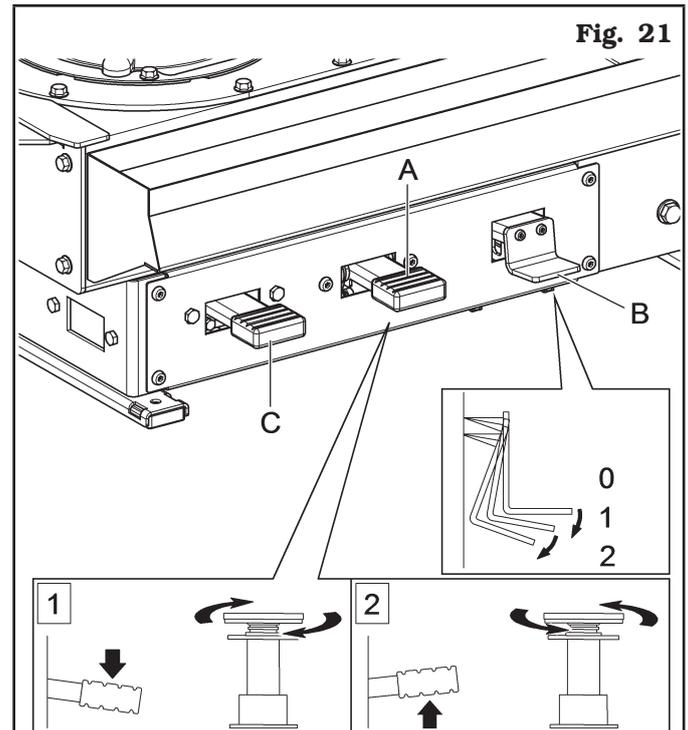
Version avec gonflage Tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

La pédale de gonflage a deux fonctions. La distribution de l'air à pression maximum contrôlée comme dans la version précédente et une deuxième fonction d'éjection du jet d'air à partir du tuyère de gonflage pour contribuer au collage des talons du pneu.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

La « **pédale C** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas soulève le support de roue de l'élevateur frontal. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.



LÉGENDE (pédale réf. B)

réf. 1 - Gonflage pneu avec manomètre

réf. 2 - Gonflage pneu avec manomètre + buse de gonflage (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
 - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
 - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT. SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE. SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.



UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.

UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.

LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.

TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDIQUÉ DANS CE MANUEL.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.

CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.

NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

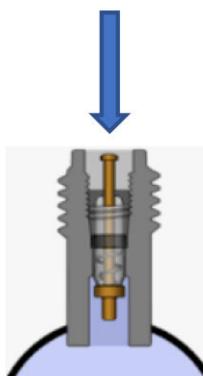
12.2 Opérations préliminaires - Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.



RETIREZ LE NOYAU INTERNE DE LA SOUPEPE (VOIR FIG. 22) ET LAISSEZ LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

Fig. 22



- Vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Identifier le type de jante standard ou spéciale (ex. « EH2 » ou « EH2+ ») (voir **Fig. 23**), le type de pneu standard ou spécial à démonter (ex. Run Flat, UHP) et le type de soupape monté standard ou spécifiques (ex. TPMS) (voir **Fig. 24**) pour améliorer les opérations de blocage, de détalonnage, de montage et de démontage.

Fig. 23



Fig. 24



LA TEMPÉRATURE DES PNEUS NE PEUT PAS ÊTRE INFÉRIEURE À 15°C.

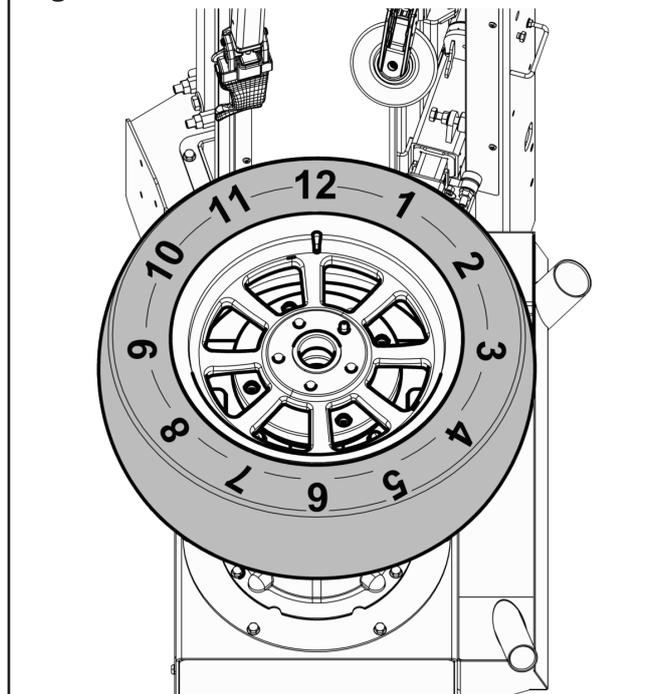


EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).



POUR MIEUX EXPLIQUER LES OPÉRATIONS, LE POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS OUTILS SUR LE PNEU EST INDIQUÉ PAR LES PHASES HORAIRES, OÙ 12 HEURES EST REPRÉSENTÉE EN CORRESPONDANCE AVEC LA COLONNE DU DÉMONTE-PNEU (FIG. 25).

Fig. 25





AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 10 KG kg (22 lbs) ET/OU AVEC UNE FRÉQUENCE PLUS ÉLEVÉE DE 20/30 CHAQUE HEURE, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER L'ÉLÉVATEUR FRONTAL.

12.3 Emploi de l'élevateur frontal



VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

1. Après avoir placé une roue sur le boyau de soulèvement (voir **Fig. 26**), appuyer sur la pédale d'actionnement de l'élevateur frontal (**Fig. 27 réf. 1**) vers le bas et porter la roue à une hauteur que permet son déplacement sur le mandrin en accompagnant d'une main (voir **Fig. 27**) ;

Fig. 26

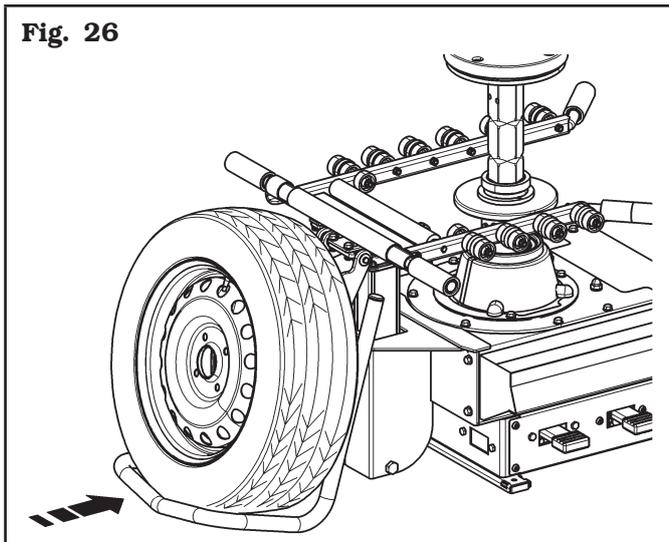
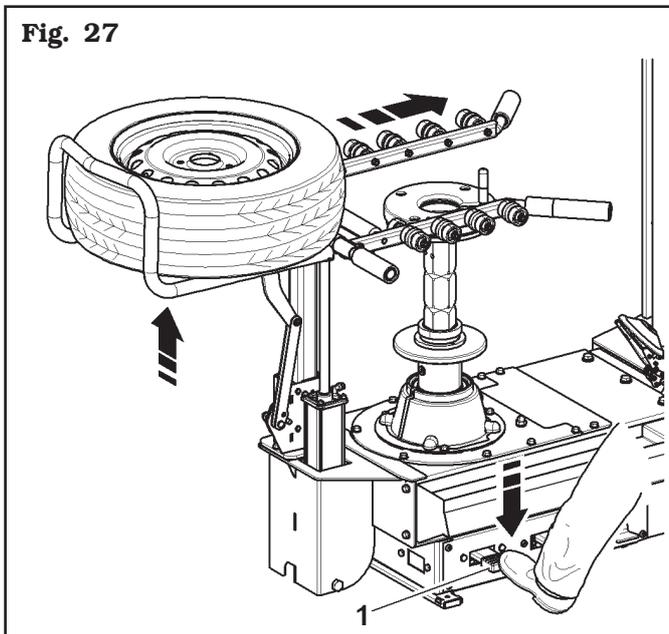
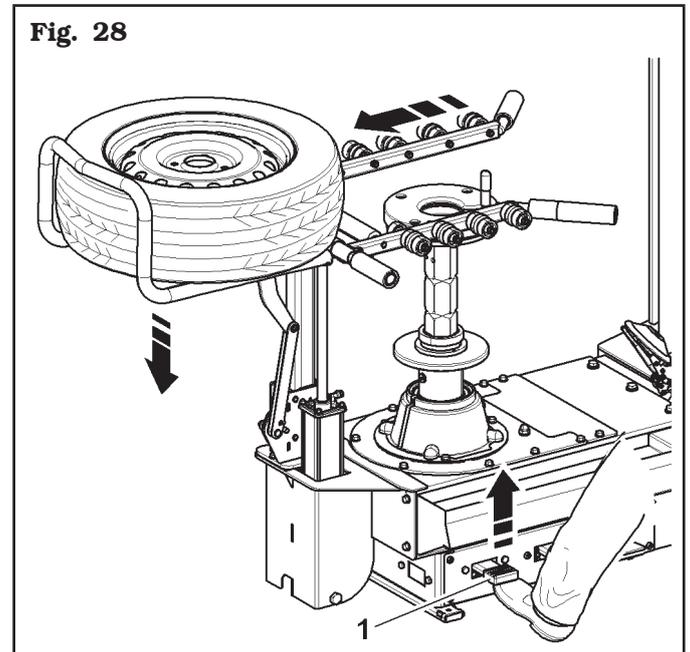


Fig. 27



2. placez la roue sur le mandrin et la bloquer avec l'arbre de blocage ;
3. soulever la pédale (**Fig. 28 réf. 1**) vers le haut pour baisser le boyau de soulèvement ;
4. procéder à toutes les opérations de démontage et de montage du pneu et débloquer la roue en retirant l'arbre de verrouillage ;
5. soulever le boyau de soulèvement en appuyant de nouveau la pédale vers le bas (**Fig. 27 réf. 1**) ;
6. positionner la roue sur le boyau de soulèvement (voir **Fig. 28**) ;
7. actionner de nouveau la pédale (**Fig. 28 réf. 1**) vers le haut pour faire baisser le boyau et , accompagner d'une main la roue pendant toute la phase de descente (voir **Fig. 28**).

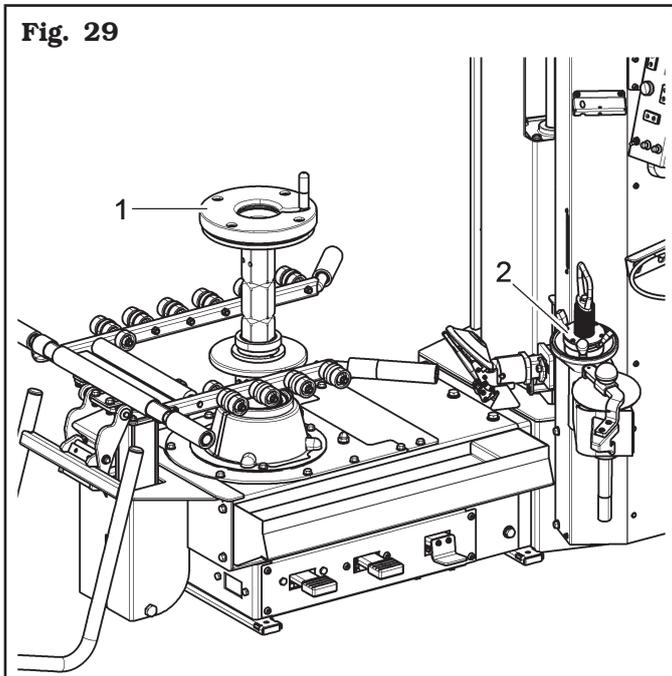
Fig. 28



12.4 Blocage de la roue

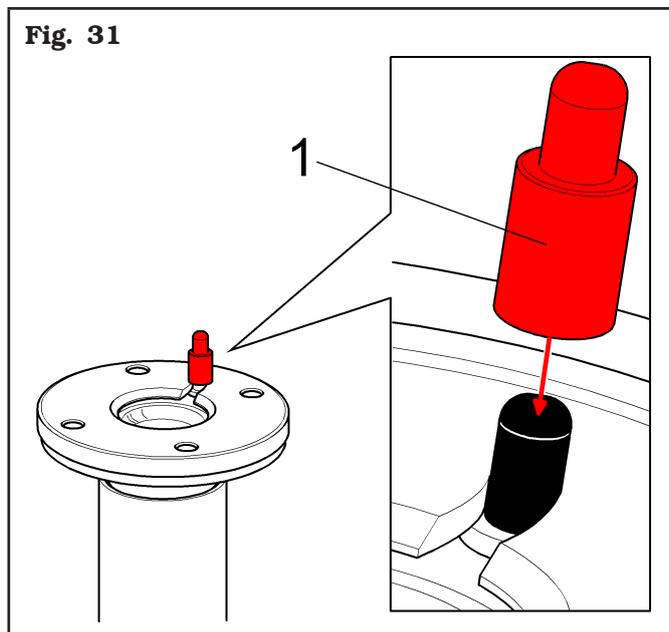
Toutes les roues doivent être bloquées sur le plateau gommé (**Fig. 29 réf. 1**) à travers le trou central en utilisant le dispositif de blocage approprié (**Fig. 29 réf. 2**).

Fig. 29

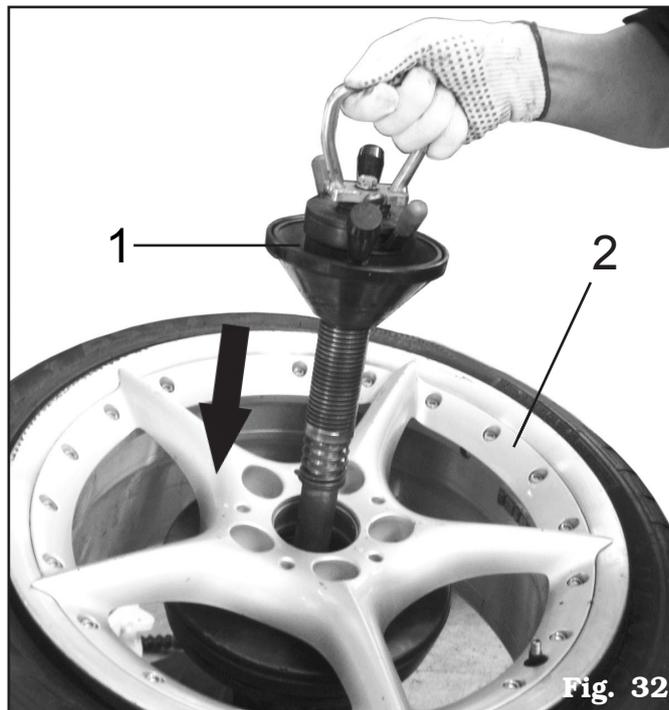


2. si le moyeu de la roue est trop haut en respect du entraîneur, utiliser la rallonge (**Fig. 31 réf. 1**) fournie en dotation ;

Fig. 31



3. insérer l'arbre de blocage (**Fig. 32 réf. 1**) sur la jante (**Fig. 32 réf. 2**) ;

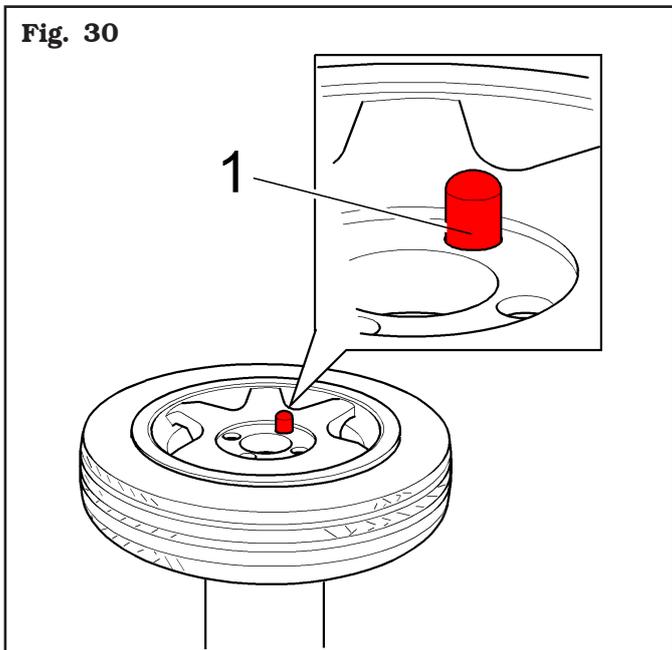


EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU CENTRAL ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).

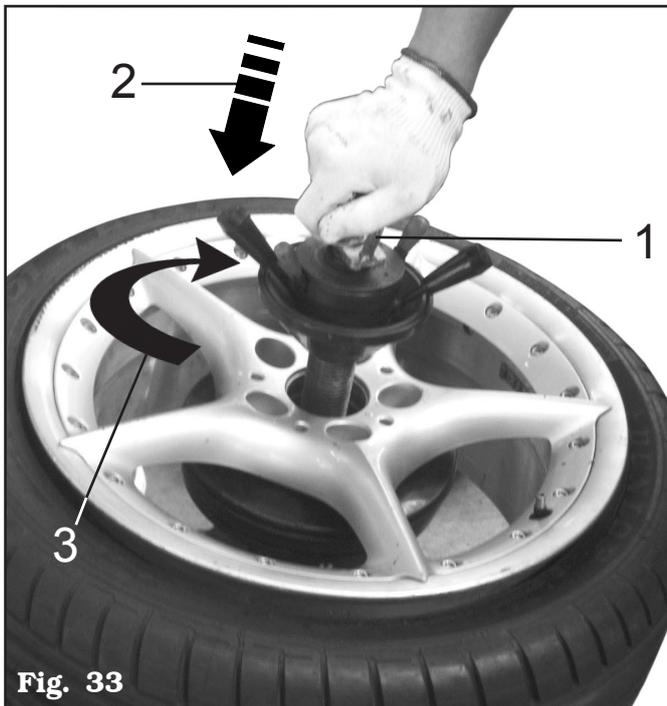
Pour procéder au blocage de la roue suivre les instructions suivantes :

1. charger la roue avec l'élevateur frontal sur la plaque caoutchoutée du mandrin, en veillant à ce que le pivot d'entraînement (**Fig. 30 réf. 1**) s'engage dans l'un des trous de la jante ;

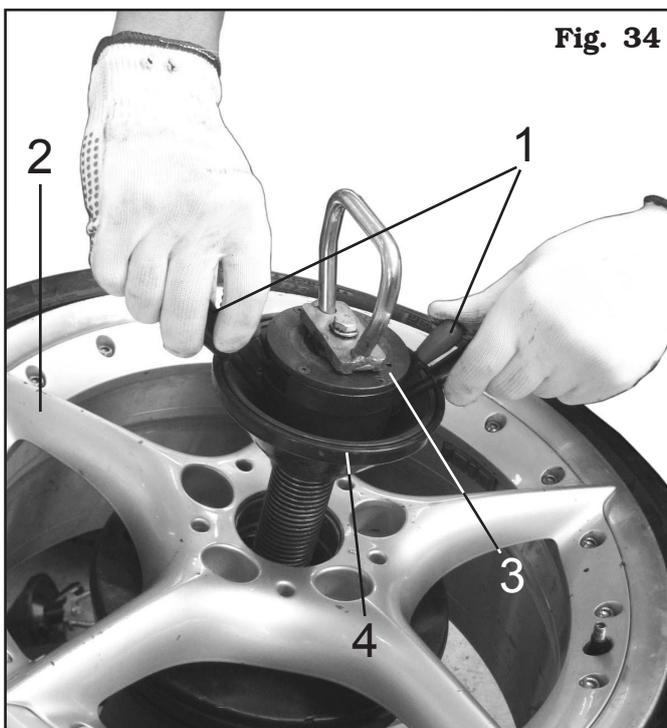
Fig. 30



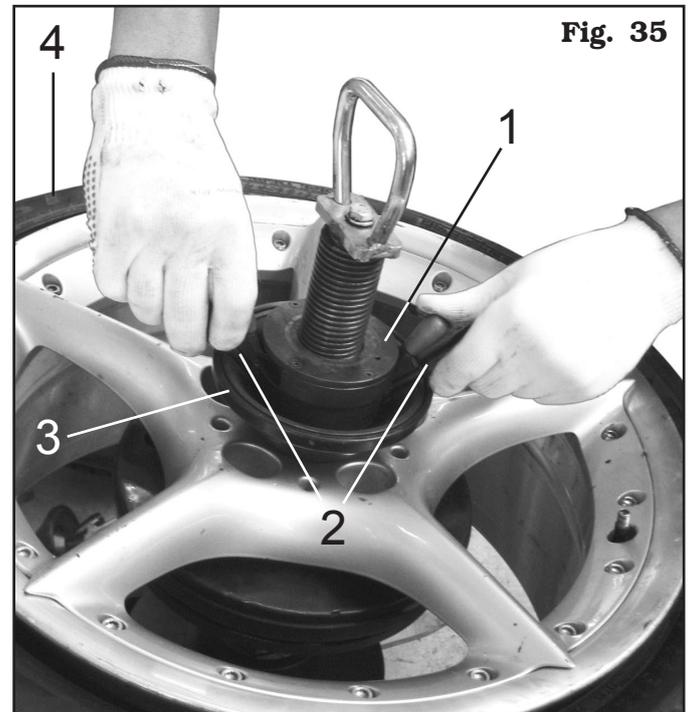
4. au travers de la poignée spéciale (**Fig. 33 réf. 1**), pousser vers le bas (**Fig. 33 réf. 2**), tourner de 90° (**Fig. 33 réf. 3**) ;



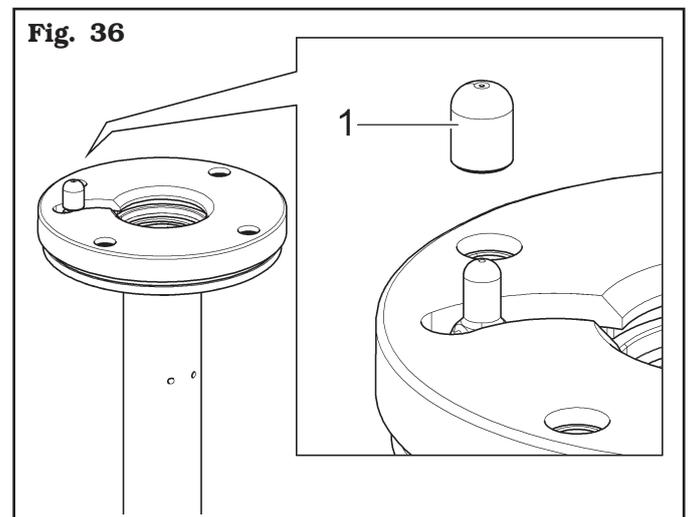
5. au travers des petits leviers intérieurs (**Fig. 34 réf. 1**), débloquer le collier et approcher la bague (**Fig. 34 réf. 3**) et le cône (**Fig. 34 réf. 4**) à la jante (**Fig. 34 réf. 2**) ;



6. donc, tourner la bague (**Fig. 35 réf. 1**) à travers les leviers extérieurs (**Fig. 35 réf. 2**) jusqu'au complet blocage du cône (**Fig. 35 réf. 3**) sur la roue (**Fig. 35 réf. 4**) ;



7. pour les roues avec jantes en alliage utiliser la protection en plastique appropriée (**Fig. 36 réf. 1**) ;



8. après les opérations, débloquer l'arbre de blocage en dévissant le cône avec les leviers extérieurs et éloignant la bague et la jante avec les petits leviers ;
9. abaisser l'arbre de blocage pour le décrocher de sa siège, tourner de 90° dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et l'extraire du trou à travers la poignée.



IL NE FAUT JAMAIS LAISSER LA ROUE MONTÉE SUR L'ÉQUIPEMENT PENDANT UNE PÉRIODE SUPÉRIEURE A LA DURÉE OPÉRATIONNELLE ET DE TOUTE FAÇON IL NE FAUT JAMAIS LA LAISSER SANS SURVEILLANCE.

12.4.1 Réglage hauteur du mandrin

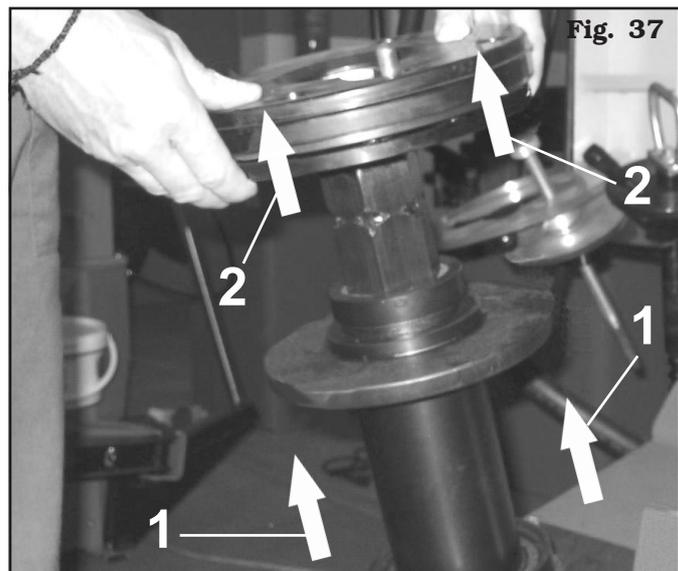
Le mandrin avec le blocage central a 3 différentes positions de travail en hauteur. Un système de « déclenchement instantané » permet de déboîter la partie mobile du mandrin et positionner avec facilité le plateau de support à la hauteur désirée.

Le réglage à travers l'arbre glissant est possible grâce à trois phase suivantes comme indiqué sur la photo annexée.

	<p>POUR EFFECTUER LES OPÉRATIONS LISTÉES CI-DESSOUS, AUCUNE ROUE NE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE ET FIXÉE SUR LE MANDRIN.</p>
--	---

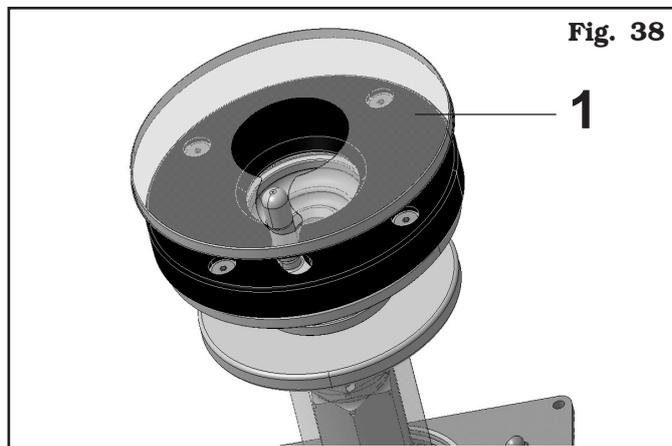
1. soulever la bride pour dégager le support de roue comme indiqué par les flèches (**Fig. 37 réf. 1**) ;
2. dans le même temps soulever le support roue comme indiqué par les flèches (**Fig. 37 réf. 2**) ;
3. vérifier que la bride retourne dans sa position.

Cette façon permet de positionner le pneumatique dans le moyen correct selon les outils de travail.



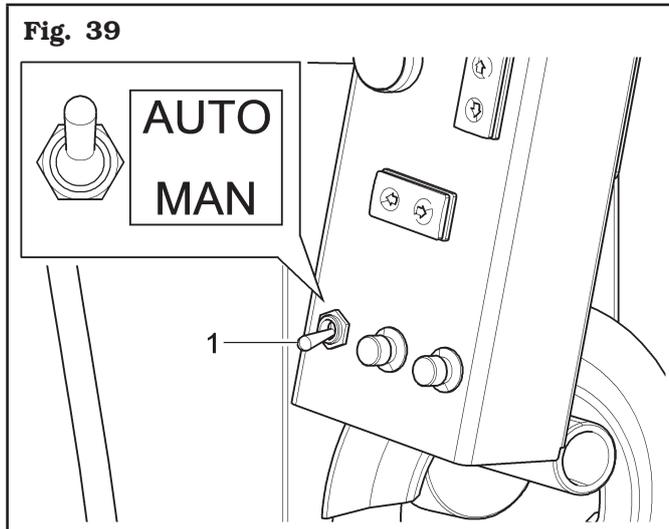
12.4.2 Protection plateau roues renversées

En cas d'utilisation de roues inversées, afin de protéger la jante, appliquer la protection (**Fig. 38 réf. 1**) fournie sur la plateforme en caoutchouc. On conseille un remplacement fréquent et en tous le cas s'il y a des endommagements visibles (voir **Fig. 38**).



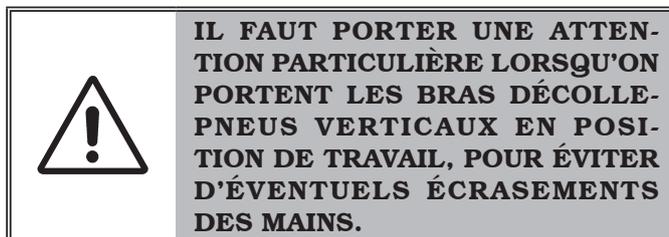
12.5 Décollage des talons par les rouleaux verticaux

Il y a deux options différentes pour le décollage des talons qu'on peut sélectionner à travers le sélecteur (Fig. 39 réf. 1).

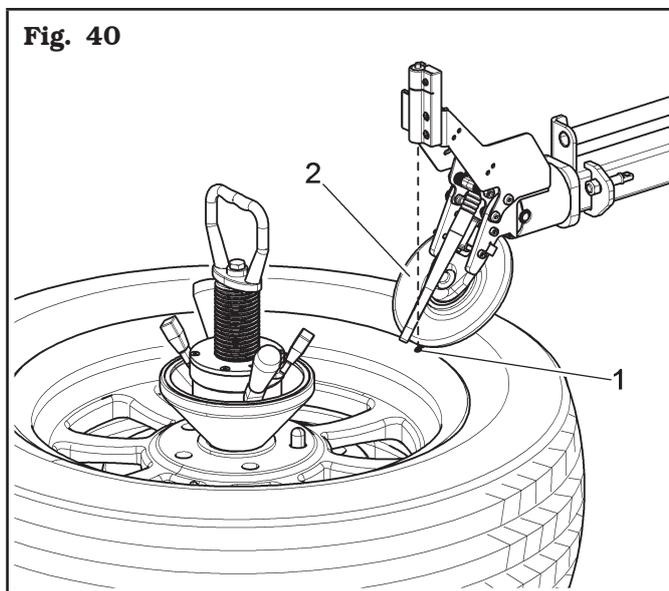


AUTOMATIQUE (AUTO)

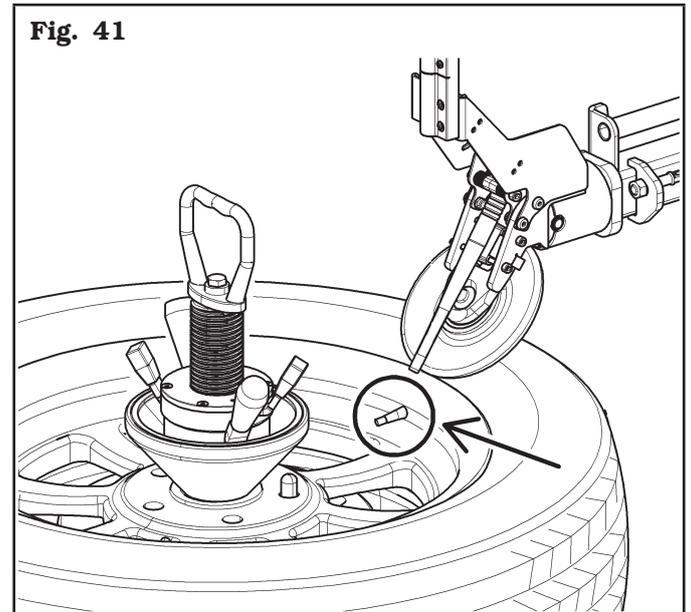
1. Après avoir bloqué la roue, approcher le rouleau décolle-pneus supérieur (Fig. 40 réf. 2) au bord de la jante, en pressant le poussoir (Fig. 17 réf. G) (↓) ;



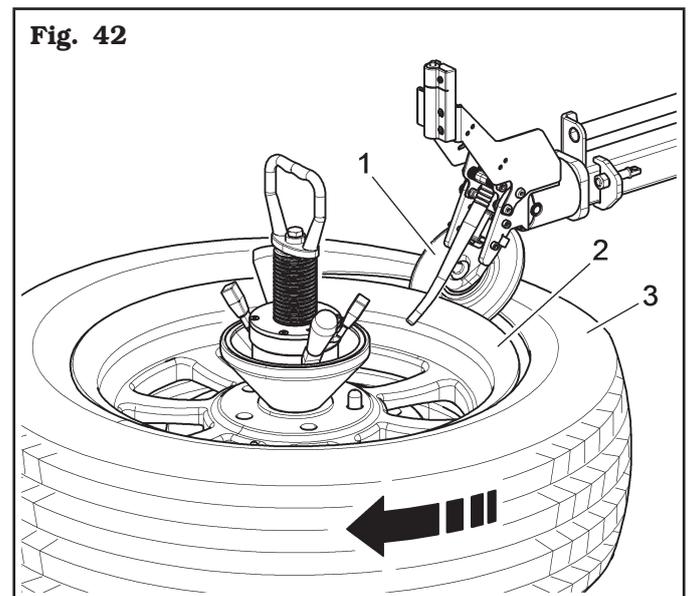
2. établir le diamètre avec l'aide du laser (Fig. 40 réf. 1) en actionnant le poussoir (Fig. 17 réf. F) ;



3. poursuivre l'approche verticale du rouleau décolle-pneus supérieur jusqu'à ce que le palpeur se positionne à proximité immédiate de la jante, sans la toucher ;
4. activer la rotation de la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec le rouleau décolle-pneus supérieur (Fig. 41) ;



5. démarrez la rotation de la roue dans le sens des aiguilles d'une montre ;
6. lorsque la soupape est à environ « 3 heures », poussez le rouleau décolle-pneus supérieur vers le bas. Le contact entre palpeur et bord jante active automatiquement l'avance du rouleau (Fig. 42 réf. 1), qui se trouvera entre jante (Fig. 42 réf. 2) et pneu (Fig. 42 réf. 3) ;





**LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRES-
SION SUR LA JANTE, MAIS PLU-
TÔT SUR LE TALON DU PNEU.**



**IL FAUT PORTER UNE ATTEN-
TION PARTICULIÈRE LORSQU'ON
UTILISE DE LES ROULEAUX DÉ-
COLLE-PNEUS VERTICAUX POUR
ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASE-
MENTS DES MAINS.**

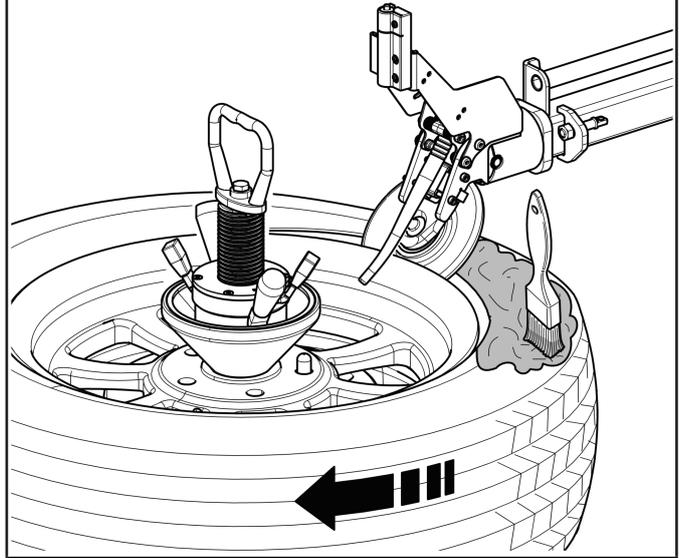


**LORS DE LA ROTATION DU PNEU,
GRAISSER ABONDAMMENT L'IN-
TÉRIEUR DU TALON (FIG. 43) ET
TOUT L'ÉPAULEMENT DU PNEU,
JUSQU'À LA BANDE DE ROULE-
MENT (FIG. 44).**



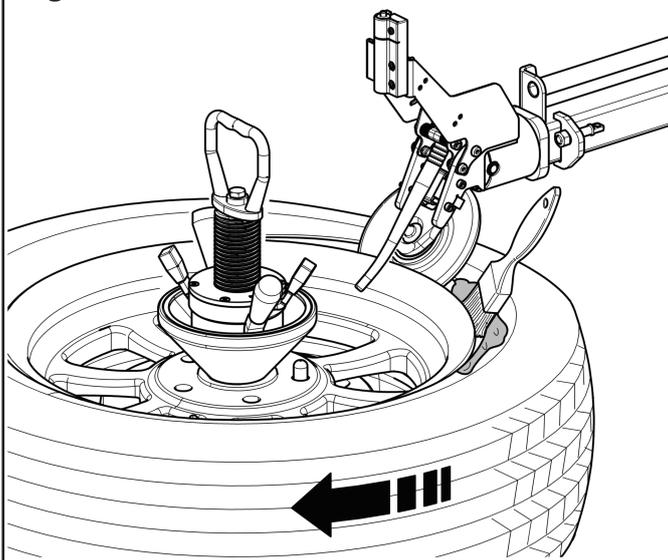
**PENDANT LA LUBRIFICATION, NE
PAS APPUYER TROP PROFONDÉ-
MENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.**

Fig. 44



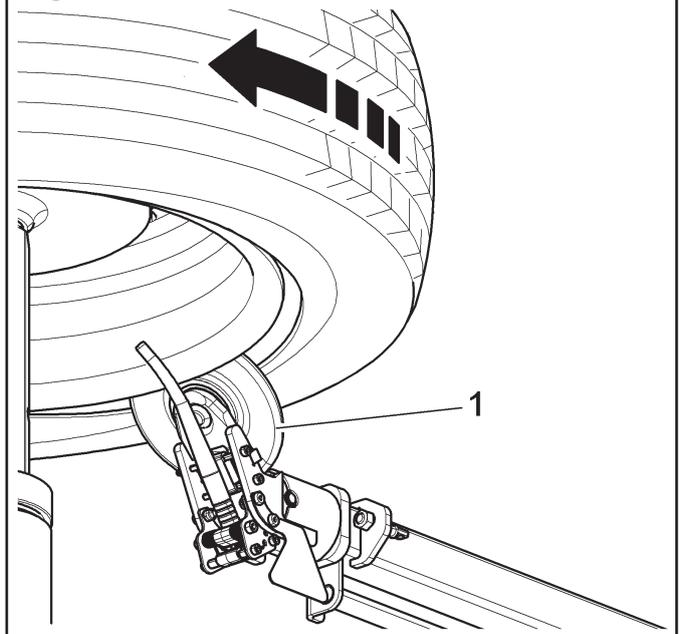
**SOULEVER LE ROULEAU DÉ-
COLLE-PNEUS À CHAQUE PAS-
SAGE DE LA SOUPAPE EN COR-
RESPONDANCE AVEC LE ROU-
LEAU DÉCOLLE-PNEUS LORS
DE LA ROTATION DU PNEU. LE
NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE
PEUT CAUSER LA RUPTURE DU
CAPTEUR TPMS.**

Fig. 43



7. approcher le rouleau inférieur (Fig. 45 réf. 1) en appuyant le bouton (Fig. 17 réf. H) (↑) ;

Fig. 45



8. seulement à ce point faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 21 réf. A**) et dans le même temps actionner le poussoir (**Fig. 17 réf. H**) (↑), en le pressant jusqu'au décollage complet des talons ;



PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU.

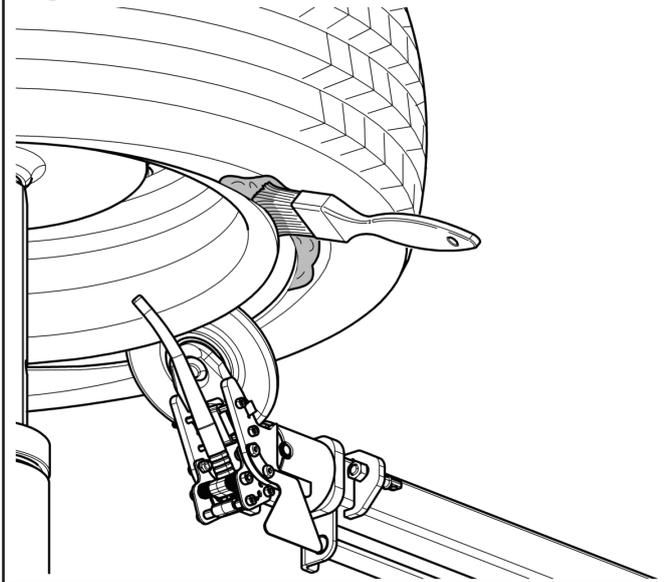


LORS DE LA ROTATION DU PNEU, GRAISSER ABONDAMMENT L'INTÉRIEUR DU TALON (FIG. 46).



PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.

Fig. 46



9. lorsque le décollage des talons de la partie inférieure est terminé, reporter le rouleau inférieur dans la position de repos en actionnant le poussoir (**Fig. 17 réf. H**) (↓) Le rouleau rentre automatiquement en annulant l'avancement décrit dans le point 6). Cet automatisme est valide sur les bras.



IL N'EST PAS POSSIBLE UN NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE DÉCRIT AU POINT 2) JUSQU'AU RETOUR DANS LA POSITION DE REPOS DES DEUX TÂTEURS SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR.

Pour quelque pneu et/ou jante le palpeur a un temps d'action plus long en faisant basculer le pneu et ne permettant pas le décollage des talons. Donc, procéder avec le décollage des talons manuel (voir le paragraphe relatif).

MANUEL (MAN)

Les opérations, jusqu'au point 5, sont égales au système de décollage des talons *automatique*. Continuer, en suite, le procès comme indiqué ici :

6. lorsque la soupape est à « 3 heures », appuyez sur le rouleau décolle-pneus supérieur jusqu'à ce qu'il dépasse le bord de la jante ;



LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.



IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE DE LES ROULEAUX DÉCOLLE-PNEUS VERTICAUX POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.



DÈS QUE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (FIG. 17 RÉF. D). LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR S'INSÉRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA. À LA FIN DE L'OPÉRATION SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR.



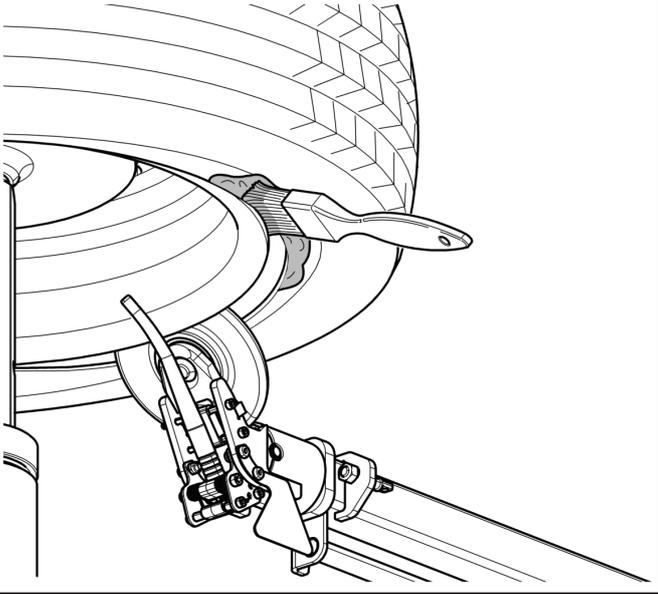
LORS DE LA ROTATION DU PNEU, GRAISSER ABONDAMMENT L'INTÉRIEUR DU TALON (FIG. 47).



SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR À CHAQUE PASSAGE DE LA SOUPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS LORS DE LA ROTATION DU PNEU. LE NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE PEUT CAUSER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS.

7. continuer la rotation de la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appuyer en même temps sur le poussoir haut du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 17 réf. H**). Placer le rouleau décolle-pneus inférieur sur le pneu et commencer à pousser, en graissant abondamment tout le talon du pneu (**Fig. 47**), le rouleau décolle-pneus inférieur s'insérera entre la jante et la roue et le décollement du pneu commencera. A la fin de l'opération, abaisser le rouleau décolle-pneus inférieur.

Fig. 47



DÈS QUE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (FIG. 17 RÉF. E). LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS INFÉRIEUR S'INSÉRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA. À LA FIN DE L'OPÉRATION SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS INFÉRIEUR.



PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON AVANT DE FAIRE ENTRER DE NOUVEAU LE ROULEAU.



IL N'EST PAS POSSIBLE UN NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE DÉCRIT DANS LE POINT 2) JUSQU'AU RETOUR DANS LA POSITION DE REPOS DU PALPEUR SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR.



PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.



LORS DU DÉTALONNAGE DE LA PARTIE INFÉRIEURE DU PNEU, IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VÉRIFIER LA POSITION DE LA SOUPAPE.

12.6 Démontage du pneu standard sans soupape TPMS

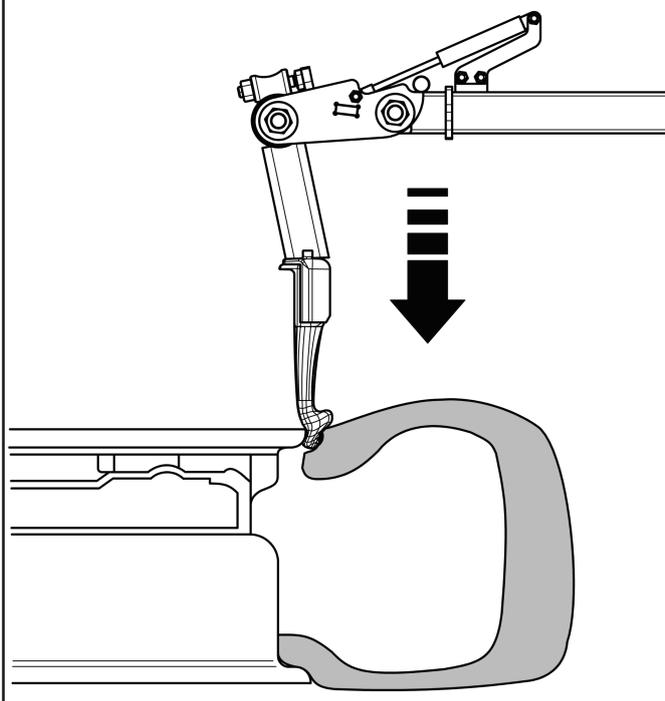
Après avoir décollé les deux talons, il est possible démonter le pneumatique :

1. pousser la pédale (**Fig. 21 réf. A**) pour tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'atteinte de la tige de la soupape en position de « 1 heures » ;
2. approcher la tête outil verticalement (**Fig. 48**) voisin le bord de la jante en utilisant le bouton approprié (**Fig. 17 réf. I**) (↓). La position de la tête outil sur le diamètre de la jante doit déjà être correcte car le réglage se produit en même temps que le réglage précédent des rouleaux décolle-pneus. Pendant cette phase, se positionner voisin une zone de décollage des talons du pneu ;



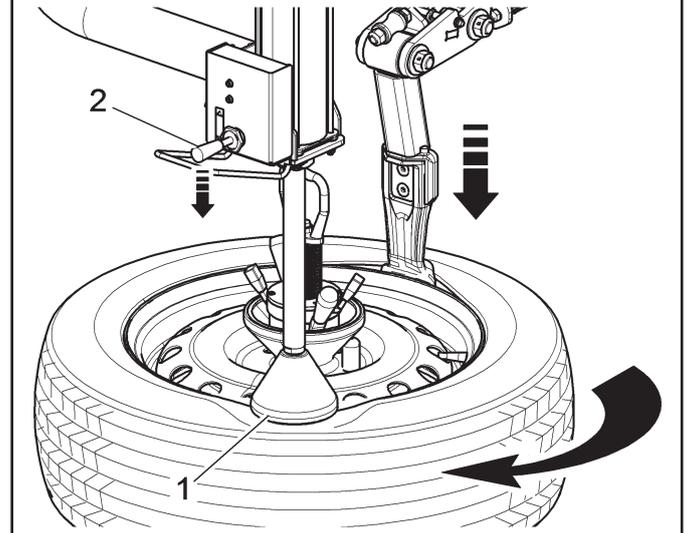
IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON PORTE LE BRAS PORTE-OUTILS EN POSITION DE TRAVAIL, POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 48



3. positionner l'outil pousse-talon (**Fig. 49 réf. 1**) à « heures 4 » comme indiqué dans la **Fig. 49** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 49 réf. 2**) de l'unité de commande vers le bas, jusqu'à le talon du pneu soit en face de la base de la jante ;

Fig. 49



PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU.



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

Roues avec défense

Avec ce type de pneu, on peut vérifier des cas où la défense ne permet pas à l'outil supérieur de s'insérer entre jante et pneu.

Dans ces cas, on doit faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appliquer une légère pression avec l'outil comme représenté dans la Fig. 50. S'il y a des défenses avec des formes particulières, on doit faire tourner la roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Fig. 50



PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON.

4. appuyer sur le poussoir (Fig. 17 réf. I) (↓) pour faire entrer la tête outil entre jante et le pneu (voir Fig. 51). Pendant cette opération la tête outil tourne autour le bord de la jante jusqu'à l'accrochage du talon au pneu (voir Fig. 52) ;

Fig. 51

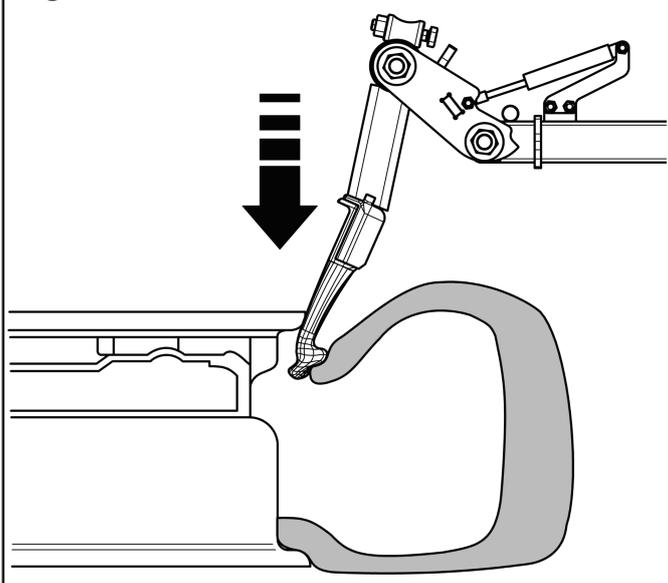
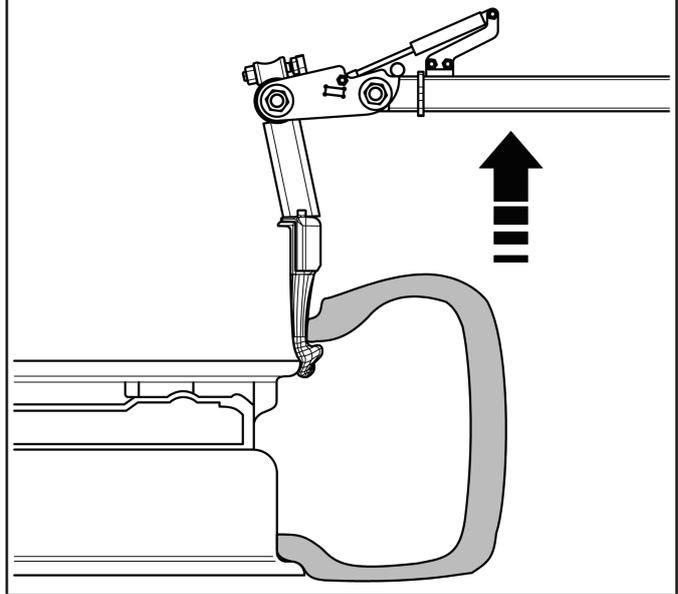


Fig. 52

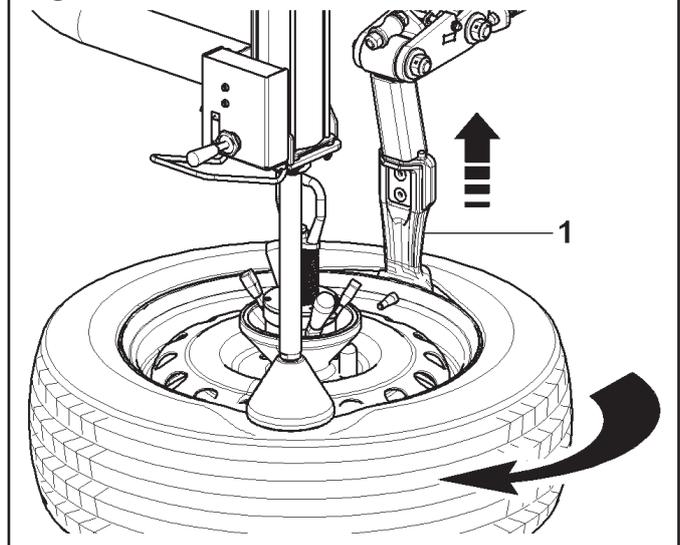


5. soulever la tête de l'outil (Fig. 53 réf. 1) en appuyant sur le bouton (Fig. 17 réf. I) (↑). Quand la tête de l'outil est dans la position vertical par rapport à la jante (voir Fig. 53), tourner le mandrin en pressant la pédale (Fig. 21 réf. A), jusqu'à l'entrée du pneu dans la base de la jante. Continuer la montée de la tête outil jusqu'à le talon se trouve sur le bord de la jante (voir Fig. 52). Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au démontage complet du talon supérieur ;

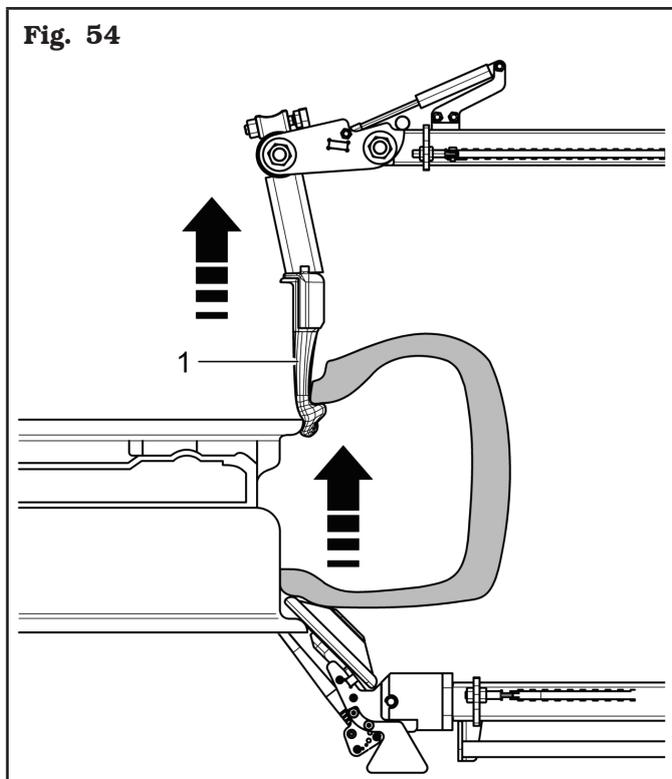


S'ASSURER QUE LA TÊTE OUTIL SOIT DANS LA POSITION DE DÉMONTAGE (FIG. 52) AVANT DE COMMENCER LA ROTATION DU MANDRIN.

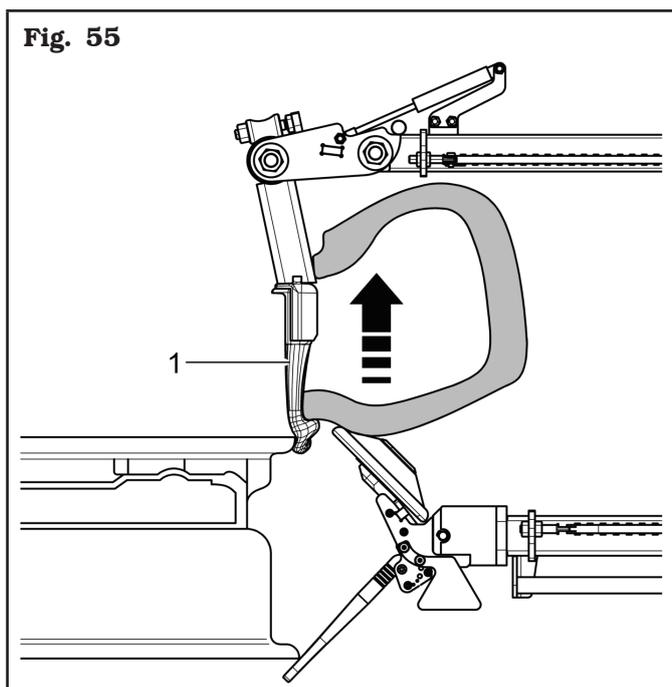
Fig. 53



6. soulever la tête outil (voir **Fig. 54 réf. 1**) en le maintenant accroché au talon supérieur du pneu, en s'aidant avec le rouleau décolle-pneus inférieur ;



7. repositionner la tête outil (voir **Fig. 55 réf. 1**) en correspondance du bord de la jante. À l'aide du rouleau décolle-pneus inférieur, charger le talon inférieur sur la tête outil en position de démontage ;

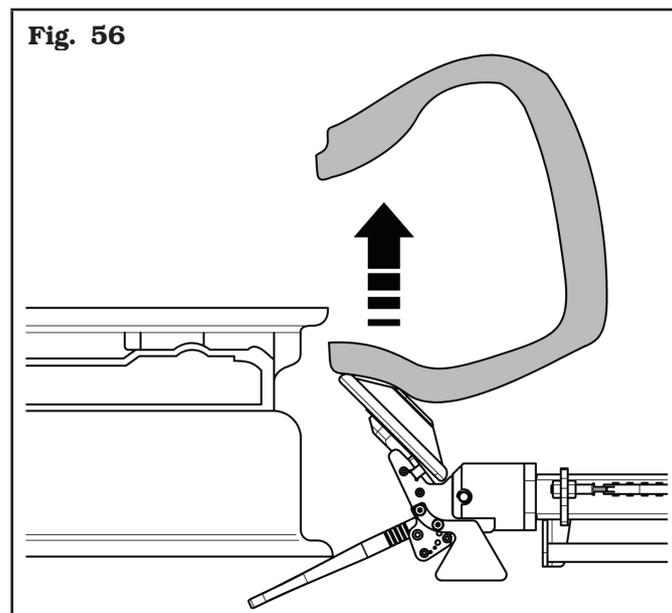


8. tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au complet montage du pneumatique ;
9. soulever l'outil pousse-talon et fermer le dispositif pousse-talon en position de repos.

Démontage du talon inférieur avec rouleau décolle-pneus

Pour le démontage du talon inférieur on peut utiliser en alternative seulement le rouleau décolle-pneus inférieur. Soulever la tête outil en s'éloignant dans la zone de travail, en appuyant sur le bouton (**Fig. 17 réf. I**) (↑) :

1. faire monter rouleau et pneumatique voisin le bord de la jante (voir **Fig. 56**) ;



2. faire avancer, donc, le rouleau décolle-pneus par la commande appropriée (voir **Fig. 17 réf. F**) pour le faire insérer entre le bord de la jante et le talon inférieur (voir **Fig. 57**) ;

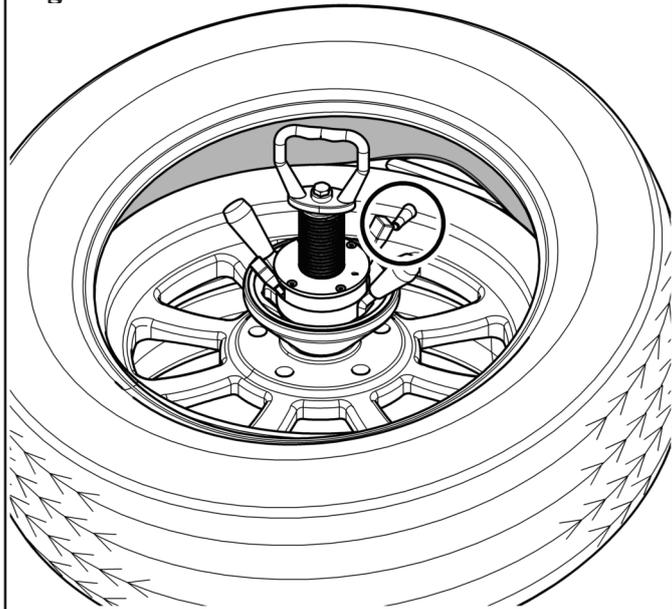


LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS INFÉRIEUR NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSIION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.



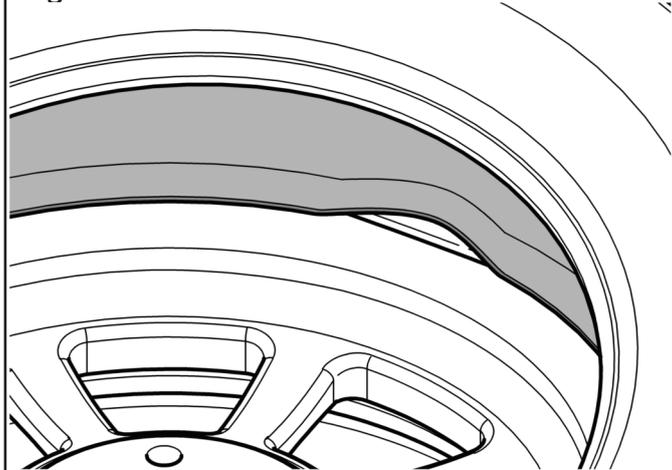
IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 57



3. tourner, donc, et compléter le démontage du talon (voir Fig. 58).

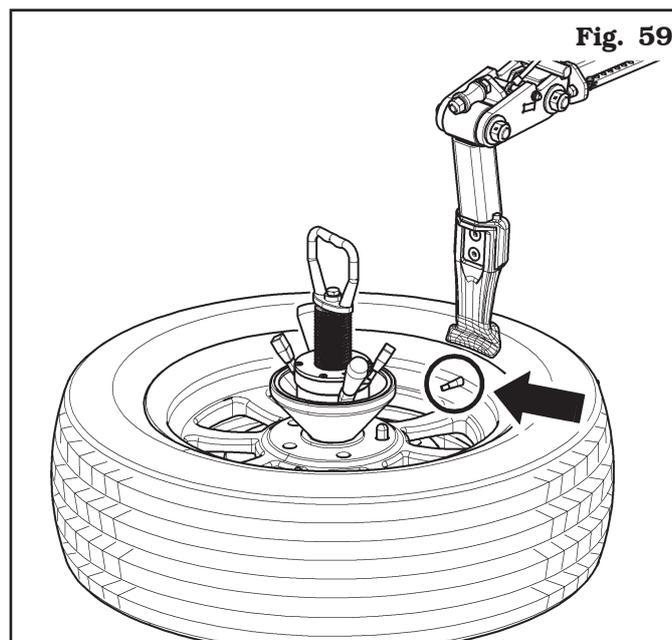
Fig. 58



LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE PEUT CAUSER LA CHUTE DU PNEU. IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PENDANT CES OPÉRATIONS.

12.7 Démontage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS au moyen du dispositif pousse-talon

1. Appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (Fig. 17 réf. I) (↓) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec la tête outil (Fig. 59) ;

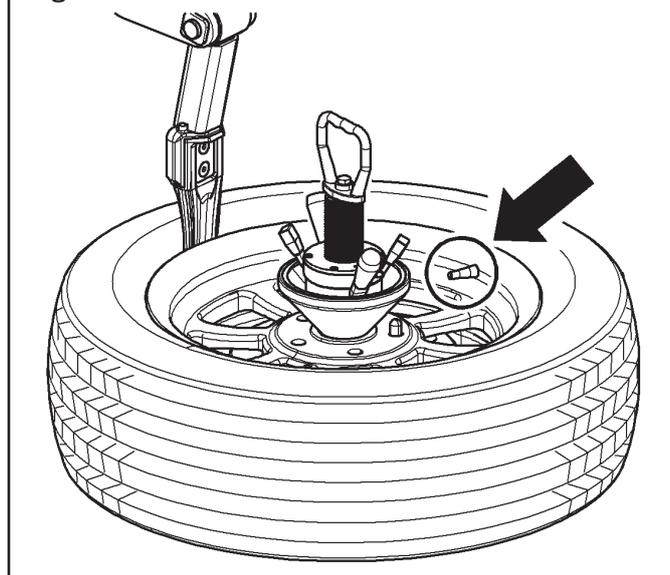


2. commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (Fig. 60), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (Fig. 17 réf. I) (↓) et insérez-la dans le pneu (Fig. 61) ;



LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.

Fig. 60



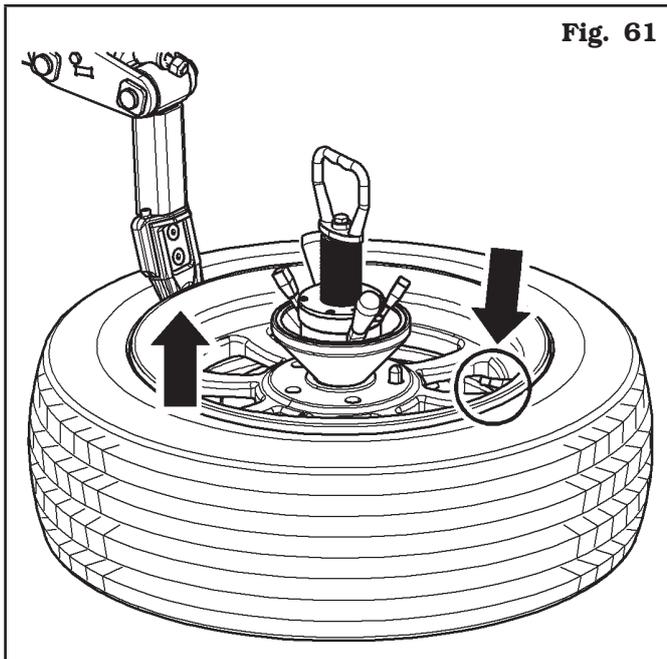


Fig. 61

3. lorsque la soupape est à 9 heures, soulever légèrement la tête outil, la redresser sans l'amener en position d'extraction, et continuer la rotation jusqu'à ce que la soupape se trouve exactement sous la tête outil (**Fig. 62**) ;

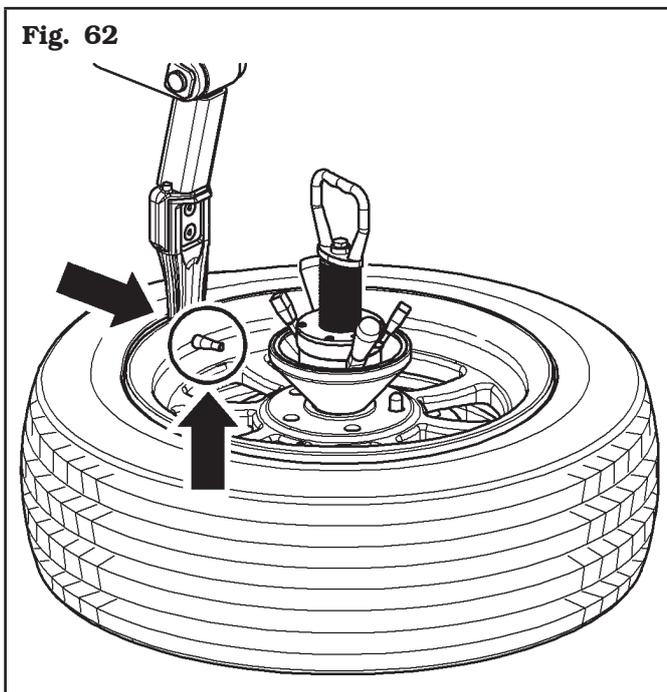


Fig. 62

4. appuyer sur le poussoir de montée du rouleau décolle-pneus inférieur (**Fig. 17 réf. H**) (↑) jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus repose sur le pneu (**Fig. 63**). Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place ;

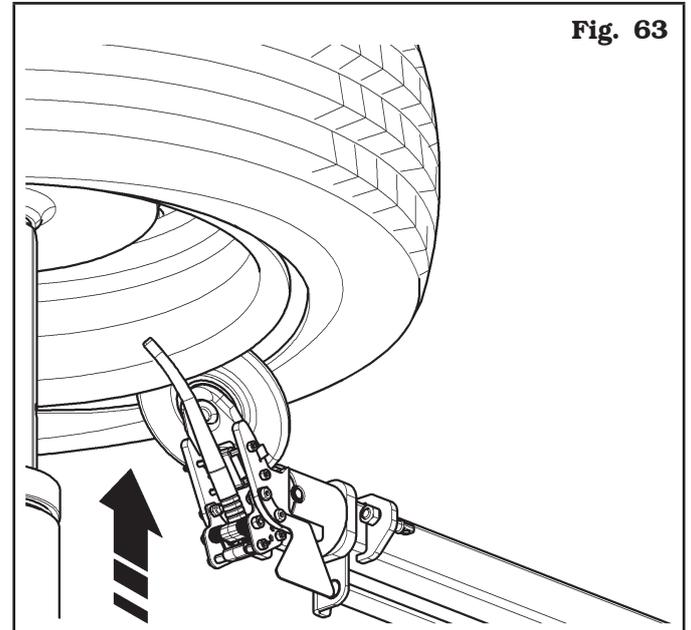


Fig. 63

5. finir de soulever la tête outil, positionner le dispositif pousse-talon vers 6 heures sur le pneu (**Fig. 64**):



SI NÉCESSAIRE, UTILISEZ LE DISPOSITIF POUSSE-TALON POUR POUSSER LE TALON DU PNEU DANS LA BASE DE LA JANTE.

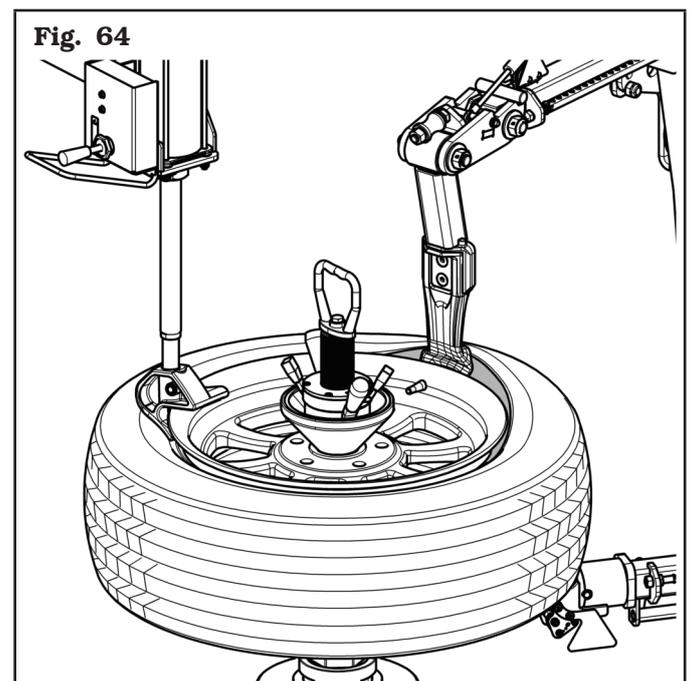
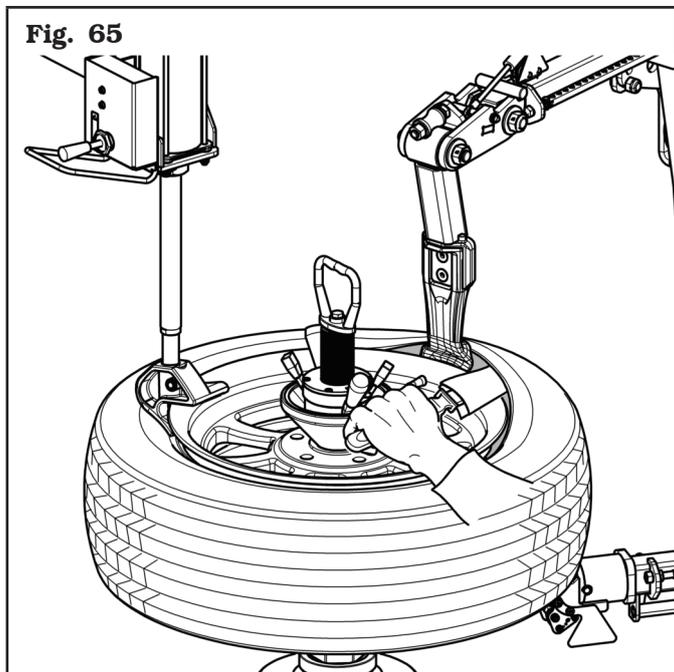
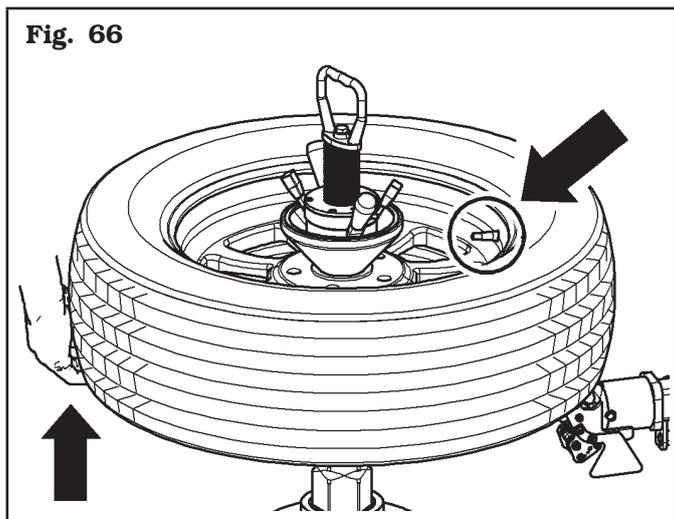


Fig. 64

6. insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles de plastique entre le talon du pneu et la jante et verrouillez l'outil de protection avec votre main. Appuyez sur la pédale de rotation et retirez le premier talon du pneu (**Fig. 65**) :

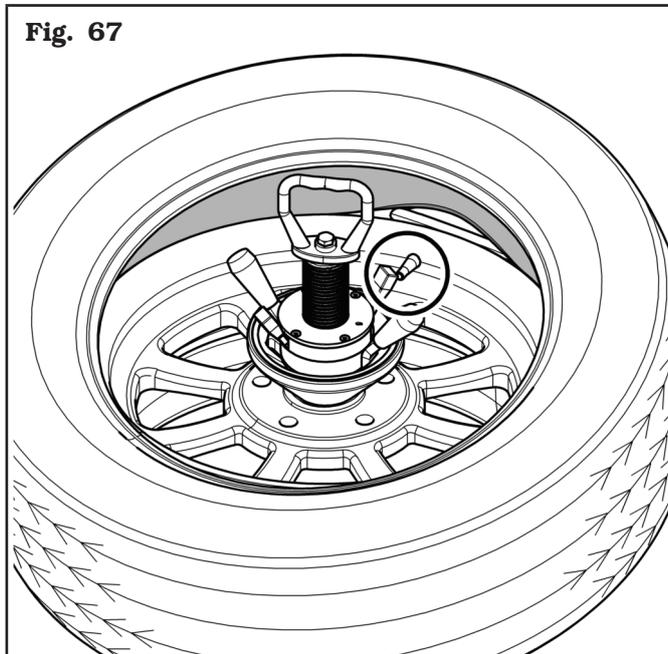


7. appuyez sur le poussoir approprié (**Fig. 17 réf. I**) (↑). Soulevez la tête outil et éloignez-la du pneu ;
8. positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus inférieur, pousser manuellement le pneu sur le rouleau décolle-pneus (**Fig. 66**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 17 réf. H**) (↑), soulever le rouleau décolle-pneus inférieur.

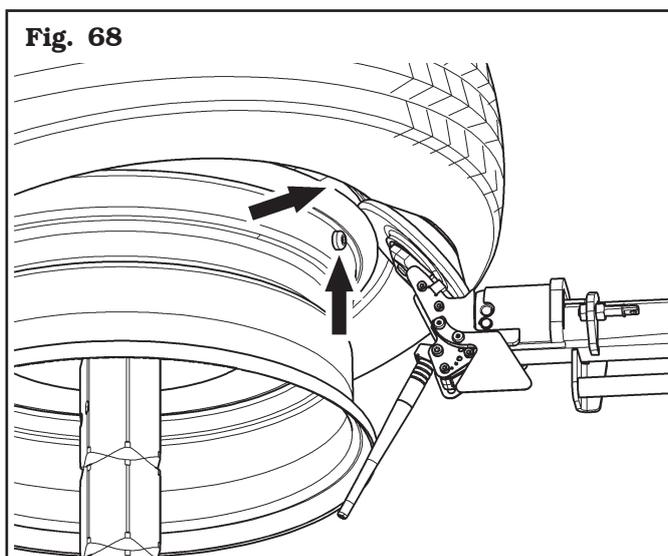


Uniquement en mode manuel

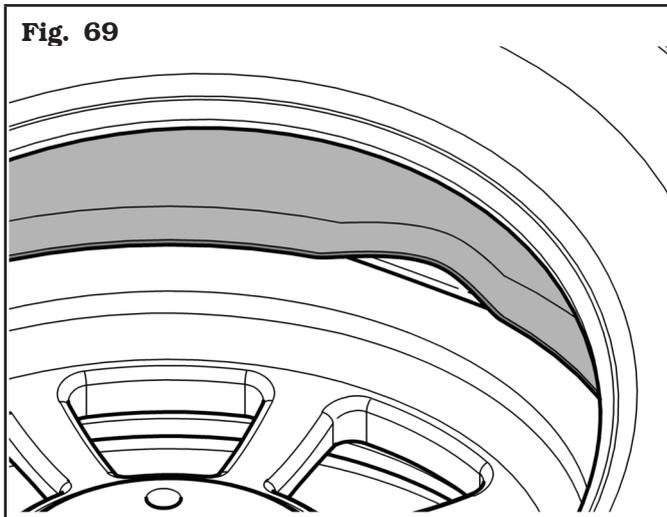
Lorsque le rouleau décolle-pneus a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du rouleau décolle-pneus (**Fig. 17 réf. E**) (**Fig. 67**).



LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS (VOIR FIG. 68). EN UTILISANT LA BONNE PROCÉDURE, LA SOUPAPE TPMS SE RETROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.



9. Appuyez sur la pédale de rotation et faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait (Fig. 69).



12.8 Démontage du pneu à l'aide de la rallonge de pousse-talon

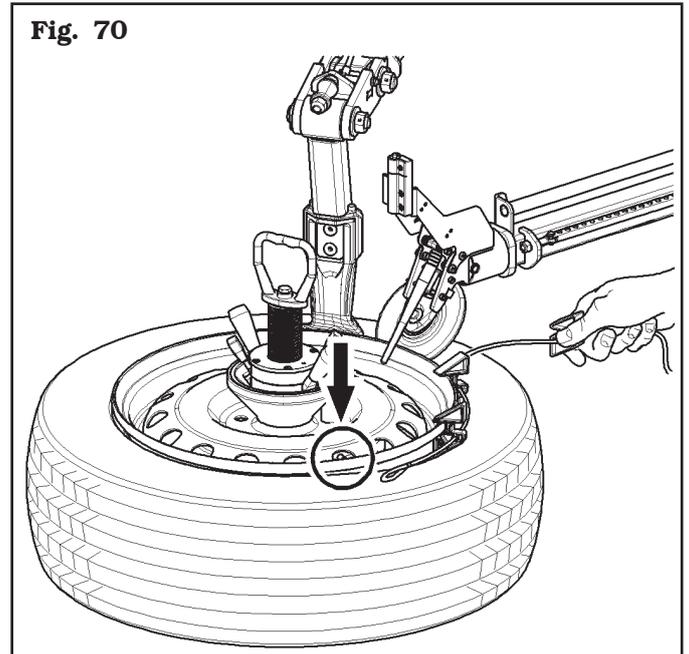
1. Suivre toutes les opérations précédemment décrites pour une préparation et une lubrification correctes du pneu ;
2. appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (Fig. 17 réf. I) (↓) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec la tête outil (Fig. 59) ;
3. commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (Fig. 60), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (Fig. 17 réf. I) (↓) et insérez-la dans le pneu (Fig. 61) ;



LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.

4. en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, positionner la soupape à environ 4 heures (Fig. 70) ;

Fig. 70

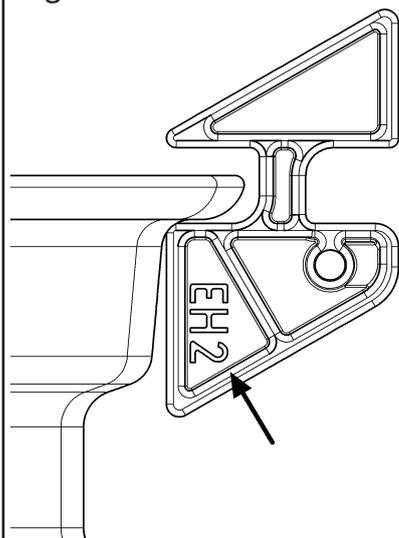


LE RALLONGE DU POUSSE-TALON EST COMPOSÉE DE DEUX COINS DE TAILLES DIFFÉRENTES (EH, EH2) (FIG. 71). CES COINS, CONVENABLEMENT MONTÉES, INSÈRENT LE TALON DU PNEU À DEUX PROFONDEURS DE JANTE DIFFÉRENTES ET EN TOUT CAS À L'INTÉRIEUR DE LA BASE. LE CHOIX DU BON CALE À UTILISER DÉPEND DU TYPE DE JANTE SUR LAQUELLE VOUS AVEZ L'INTENTION DE TRAVAILLER.



DANS LE CAS D'UNE JANTE EH2 OU EH2+, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER LES BLOCS SUR LE CÔTÉ MARQUÉ PAR LE CODE IMPRIMÉ « EH2 » (LES PLUS PROFONDS) (VOIR FIG. 71).

Fig. 71

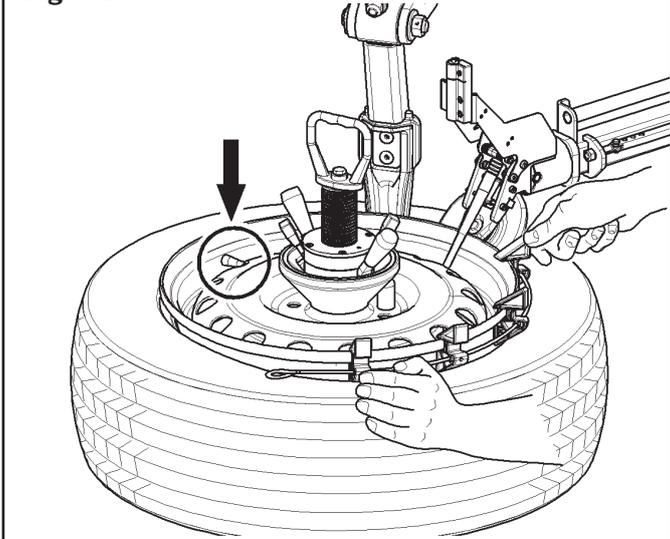


5. en appuyant sur la pédale de rotation, insérez toutes les coins un à la fois (Fig. 70) ;



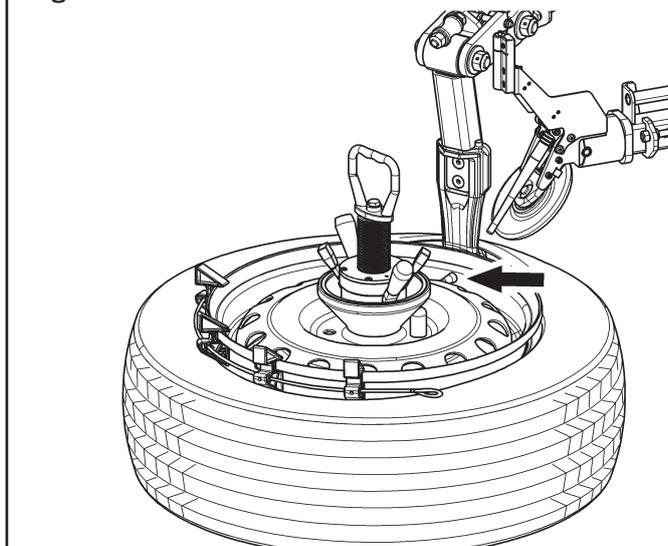
LA SOUPEVE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE VERS 9 HEURES ET EN TOUT CAS EXACTEMENT DU CÔTÉ OPPOSÉ DES COINS (FIG. 72).

Fig. 72



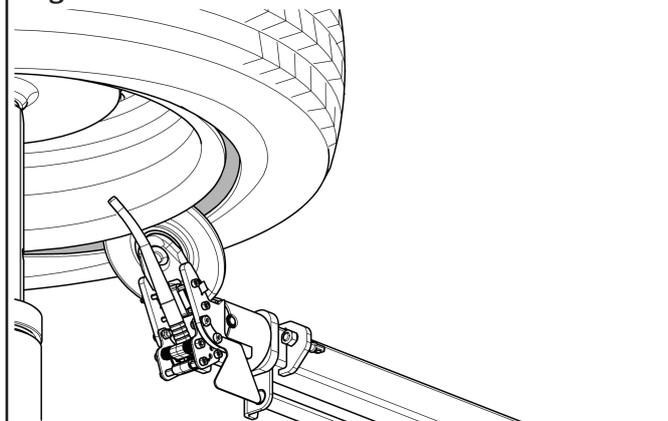
6. a l'aide du poussoir approprié (Fig. 17 réf. G) (↑) soulever le rouleau décolle-pneus supérieur. A l'aide du poussoir approprié (Fig. 17 réf. I) (↑) soulever légèrement la tête outil, mais sans la placer sur le bord de la jante. En appuyant sur la pédale de rotation, positionnez la soupape exactement devant la tête de l'outil (Fig. 73) ;

Fig. 73



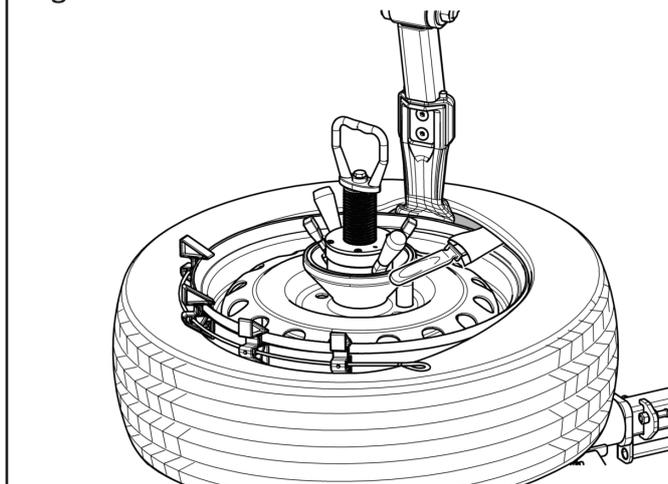
7. appuyer sur le poussoir de montée du rouleau décolle-pneus inférieur (Fig. 17 réf. H) (↑) jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus repose sur le pneu. Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place (Fig. 74) ;

Fig. 74



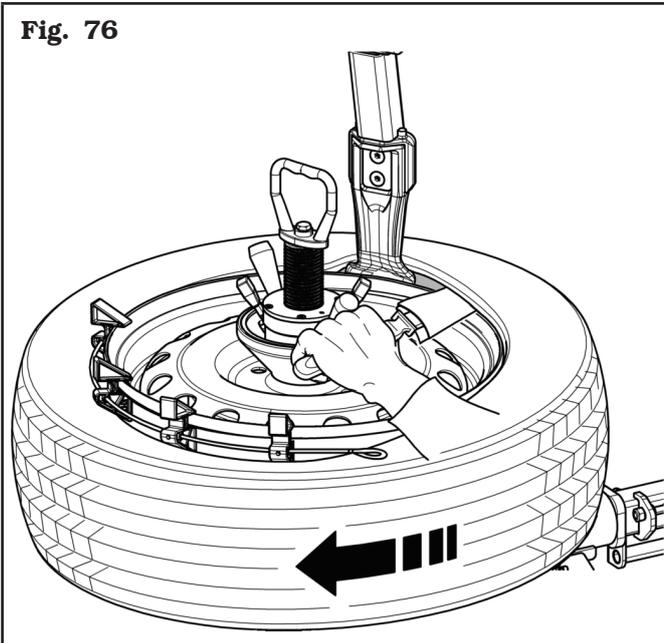
8. finir de soulever la tête de l'outil. Insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles de plastique entre le talon du pneu et la jante (Fig. 75) ;

Fig. 75



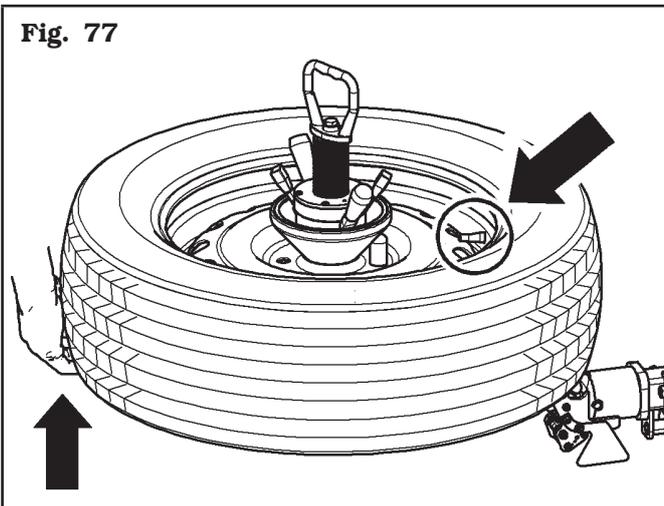
9. verrouillez l'outil de protection avec votre main (**Fig. 76**). Appuyez sur la pédale de rotation retirez le premier talon du pneu ;

Fig. 76



10. en appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus inférieur. Pousser manuellement le pneu sur le rouleau décolle-pneus (**Fig. 77**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 17 réf. H**) (↑), soulever le rouleau décolle-pneus inférieur ;

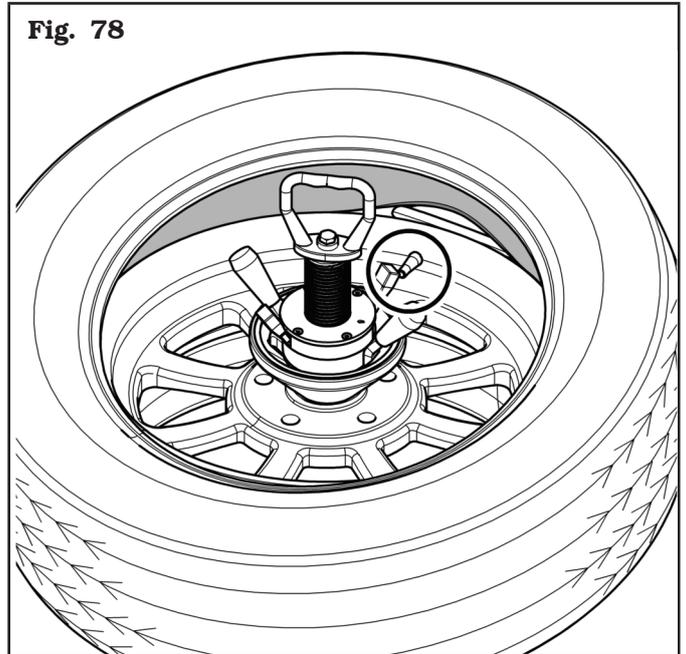
Fig. 77



Uniquement en mode manuel

Lorsque le rouleau décolle-pneus inférieur a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du rouleau décolle-pneus lui-même (**Fig. 17 réf. E**) (**Fig. 78**).

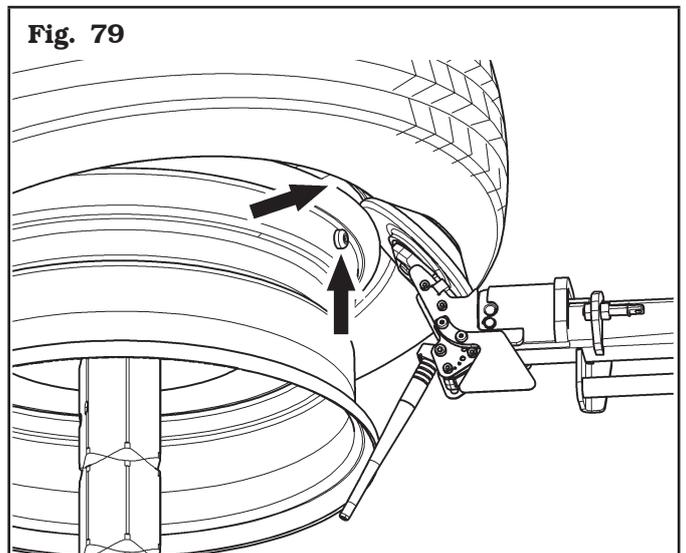
Fig. 78



LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS INFÉRIEUR SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU TPMS, COMME ILLUSTRÉ SUR LES FIG. 79. EN UTILISANT LA PROCÉDURE CORRECTE, LA SOUPAPE TPMS SE TROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.



Fig. 79



11. Appuyez sur la pédale de rotation faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.

12.9 Montage du pneu standard sans sou-pape TPMS

Pour effectuer le montage du pneumatique, procéder comme suit :

1. lubrifier les talons du pneu ;



UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

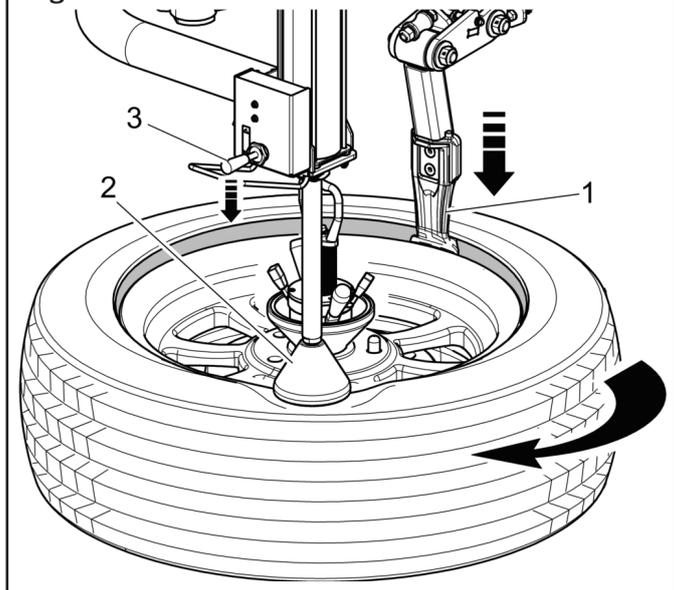
2. positionner la tête outil (**Fig. 80 réf. 1**) sur le bord de la jante ;



S'ASSURER QUE LE POUSSOIR « 1 » DE FIG. 19 SOIT RÉTROÉCLAIRÉ AVANT D'APPUYER SUR LE POUSSOIR POUR DÉPLACER AUTOMATIQUÉMENT TÊTE OUTIL DANS LA POSITION PRÉCÉDEMMENT MÉMORISÉE (VOIR CHAP. 11.2.1, FONCTION DE RETOUR).

3. accrocher le talon inférieur sur la tête outil et donc tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la fin du montage ;
4. donc positionner le talon supérieur sur la zone de montage de la tête outil (**Fig. 80 réf. 1**) ;
5. positionner l'outil pousse-talon (**Fig. 80 réf. 2**) à « heures 4 » comme indiqué en **Fig. 80** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 80 réf. 3**) de l'unité de commande vers le bas ;
6. tourner le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 21 réf. A**), jusqu'au montage complet du pneumatique ;
7. à la fin des opérations emmener la tête outil et l'outil pousse-talon en position de repos.

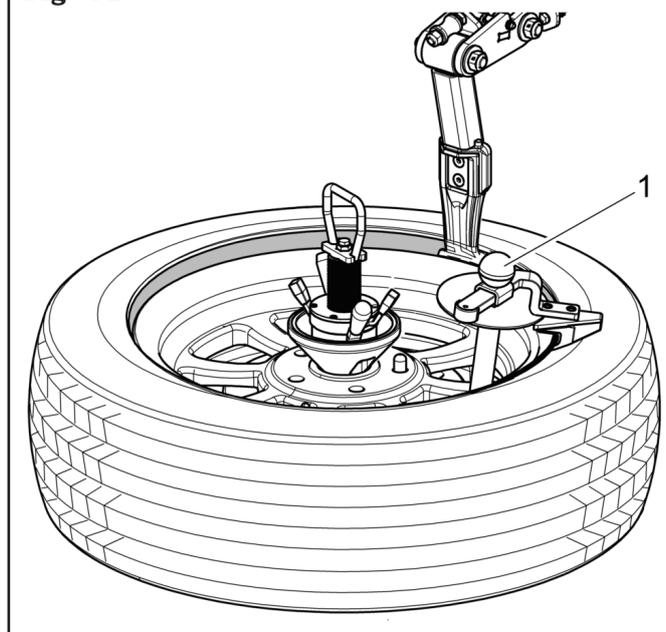
Fig. 80



12.9.1 Montage du talon supérieur du pneu avec dispositif entraîneur

1. Monter le pousse-pneu avec dispositif de traction (**Fig. 81 réf. 1**) voisin le bord de la jante (voir **Fig. 81**) ;

Fig. 81



2. positionner le rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 82 réf. 1**) de sorte que le talon du pneumatique reste à la hauteur de la base de la jante (voir **Fig. 82**) ;

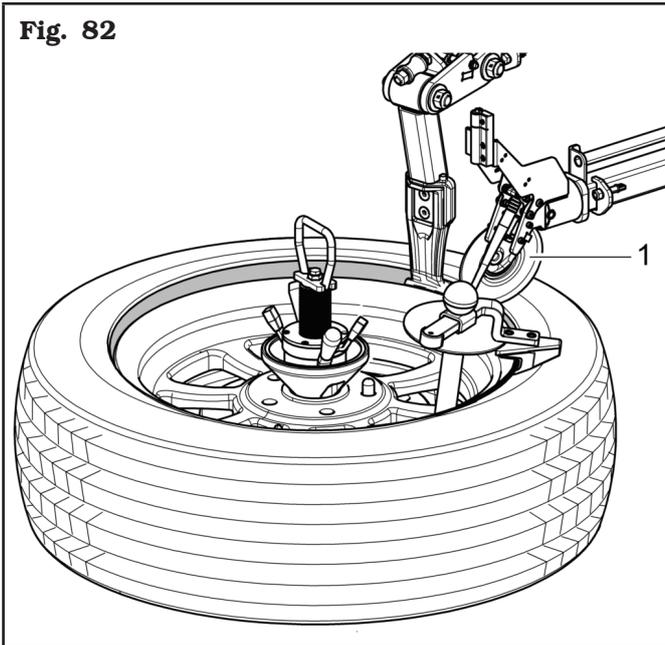


LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.



IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE LES ROULEAUX DÉCOLLE-PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 82

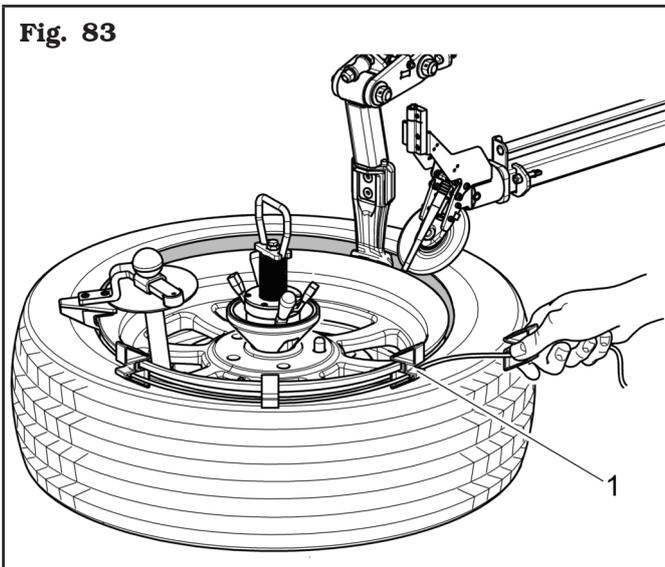


3. tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au montage complet du pneumatique (voir **Fig. 83**) ;



POUR LES ROUES PARTICULIÈREMENT DIFFICILES À MONTER, S'AIDER AVEC LA RALLONGE DU POUSSE-TALON DU POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR (FIG. 83 RÉF. 1).

Fig. 83

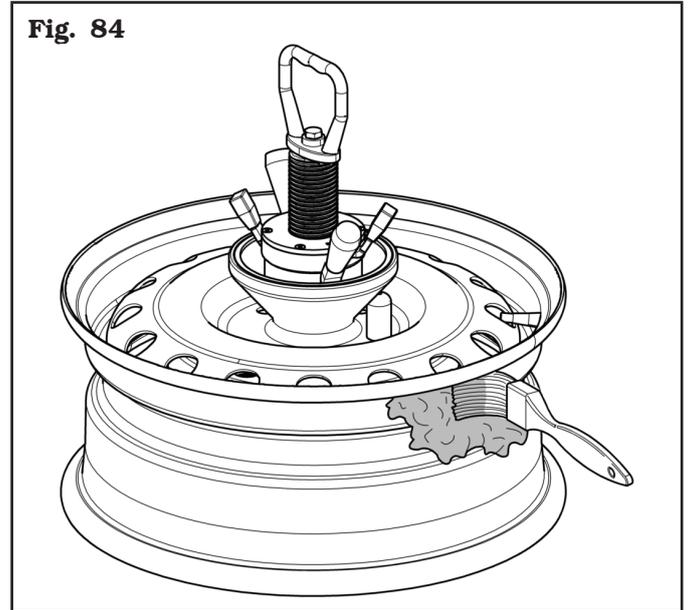


4. à la fin des opérations emmener la tête outil et le rouleau décolle-pneus supérieur en position de repos.

12.10 Montage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS au moyen du dispositif pousse-talon

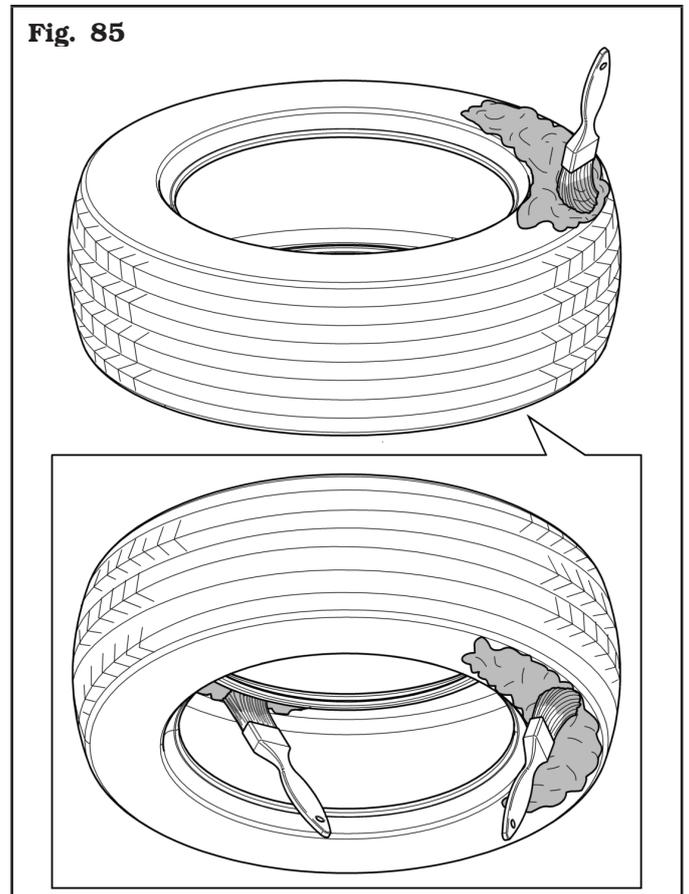
1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (**Fig. 84**) ;

Fig. 84



2. graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (**Fig. 85**) ;

Fig. 85



3. positionner la soupape vers 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (**Fig. 17 réf. I**) (↓) pour positionner l'outil sur la jante (**Fig. 86**), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré ;

Fig. 86

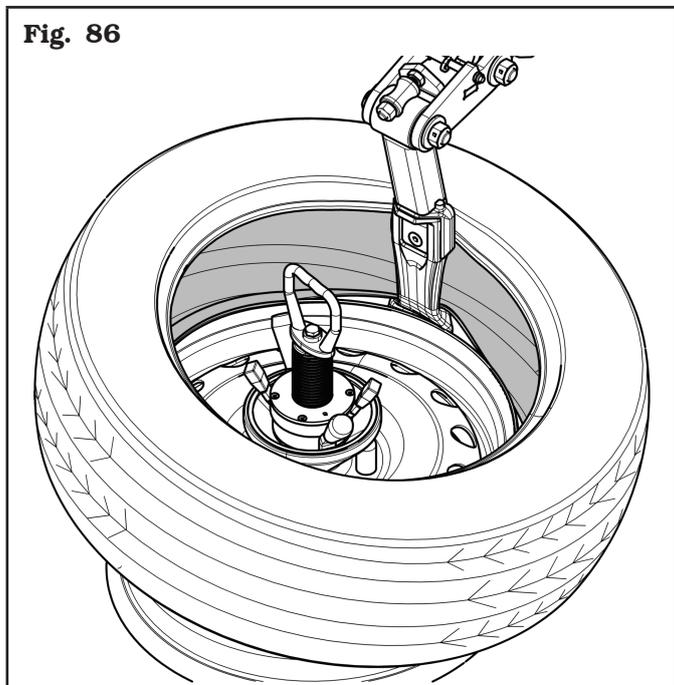
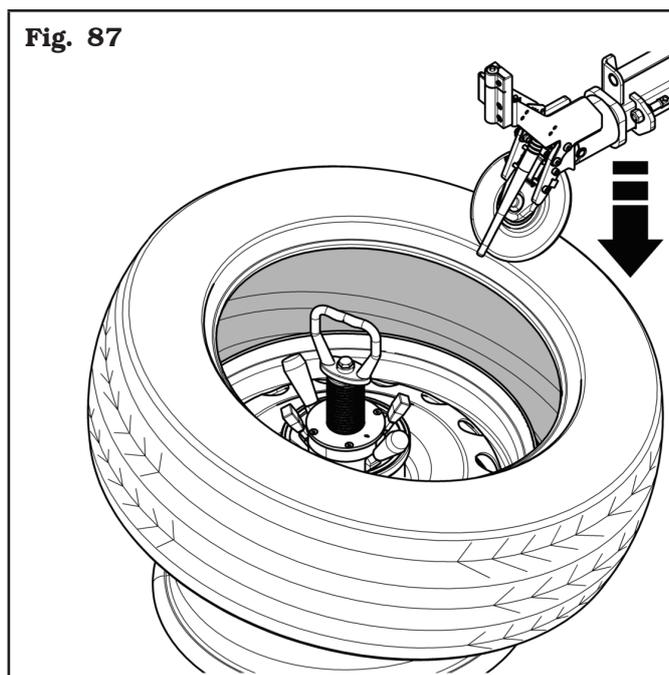
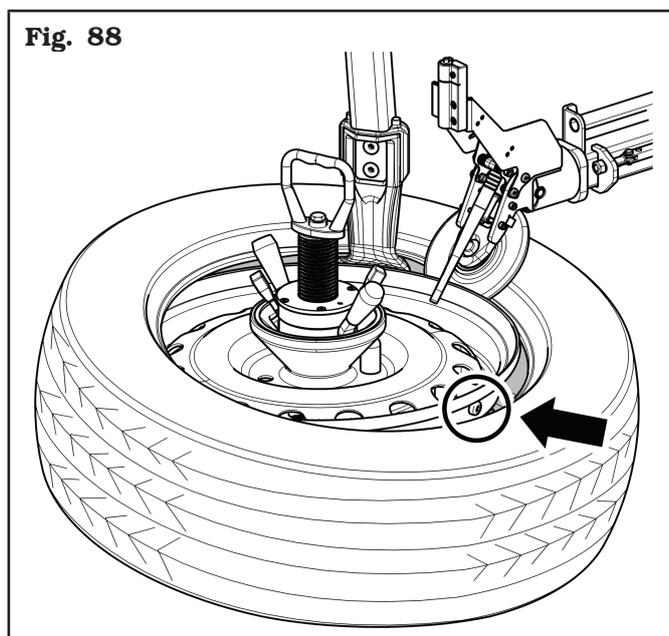


Fig. 87



4. en appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape à environ 3 heures (**Fig. 88**). En agissant sur le bouton approprié (**Fig. 17 réf. I**) (↓), positionner la tête de l'outil sur le bord de la jante ;
5. en agissant sur le poussoir approprié (**Fig. 17 réf. G**) (↓), utilisez le rouleau décolle-pneus supérieur pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante (**Fig. 88**) ;

Fig. 88



6. insérer le pousse-talon avec entraîneur exactement en correspondance avec la soupape (**Fig. 89**). Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-pneu avec dispositif entraîneur comme indiqué sur la **Fig. 90** ;



LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 87). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 87) ET À L'AIDE DU POUSSOIR APPROPRIÉ (FIG. 17 RÉF. G) (↓) ABAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. PUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.

Fig. 89

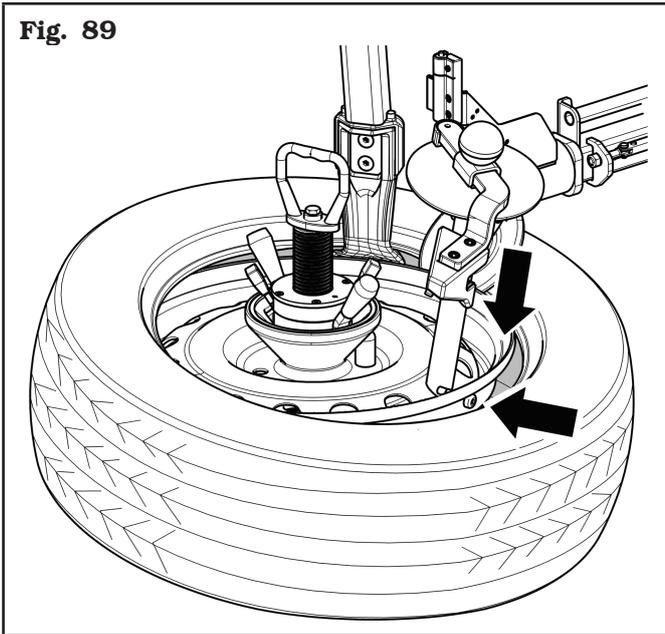
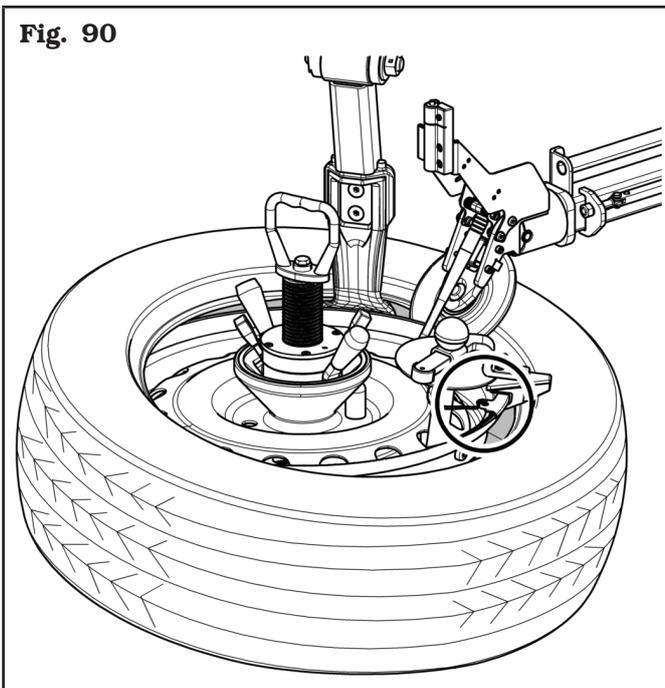


Fig. 90



7. tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le pousse-pneu avec dispositif entraîneur et la protection en plastique à 6 heures (**Fig. 91**). Insérer le pousse-talon rotatif à 3 heures (**Fig. 92**), et terminer lentement l'opération de montage du pneu (**Fig. 93**) :

Fig. 91

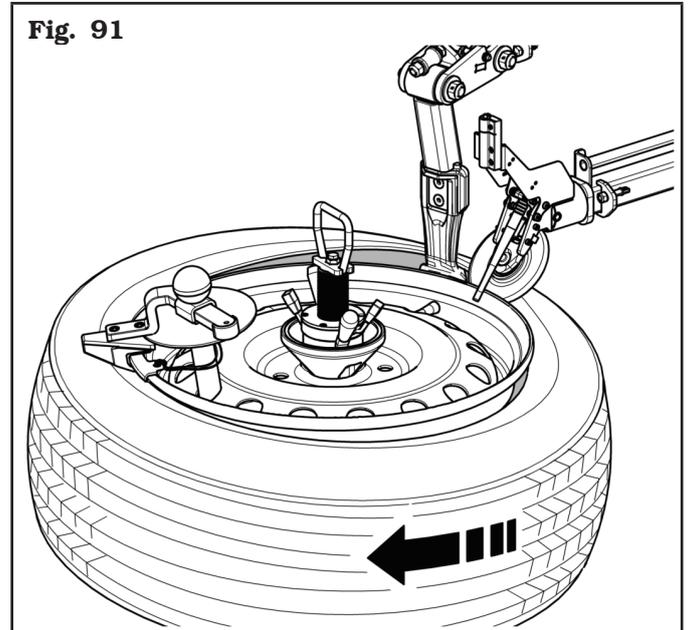
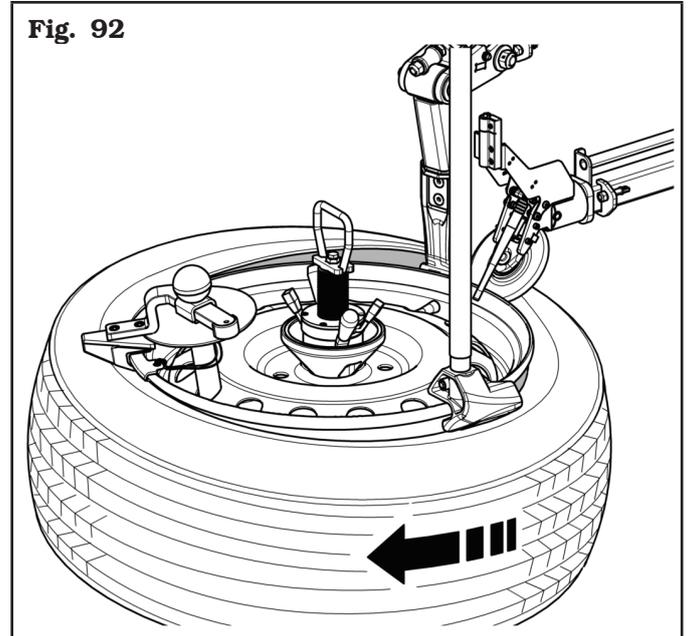
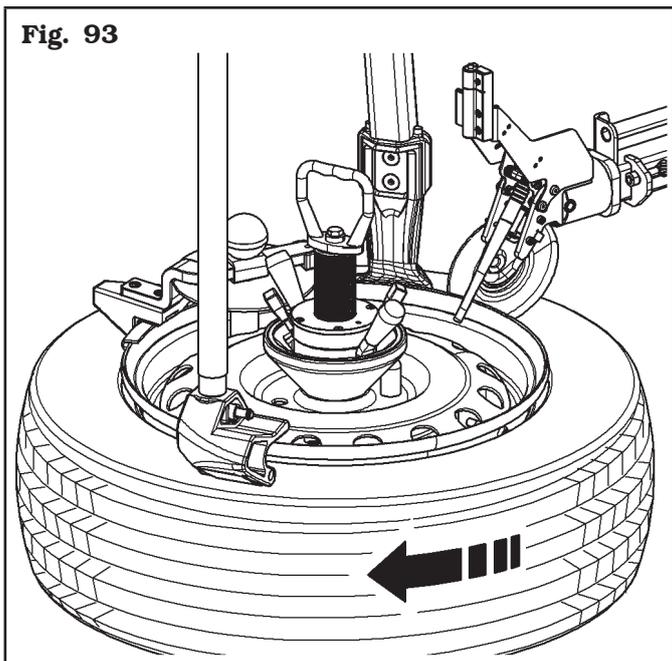


Fig. 92



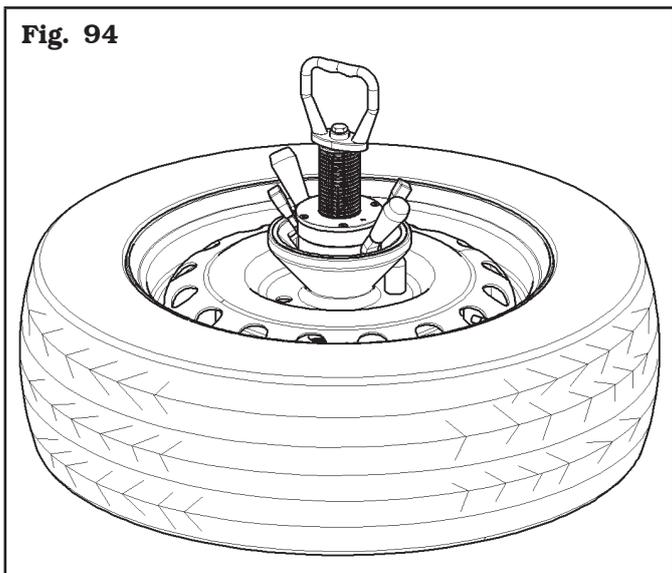
AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EST IMPORTANT QUE LA DISTANCE ENTRE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) ET LA VANNE SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.

Fig. 93



8. à la fin de l'opération retirer tous les outils utilisés (Fig. 94).

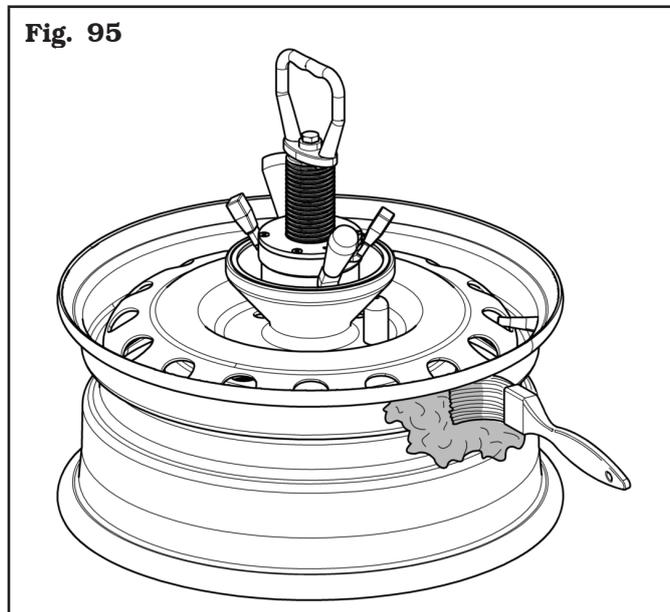
Fig. 94



12.11 Montage du premier talon à l'aide de la rallonge pousse-talon

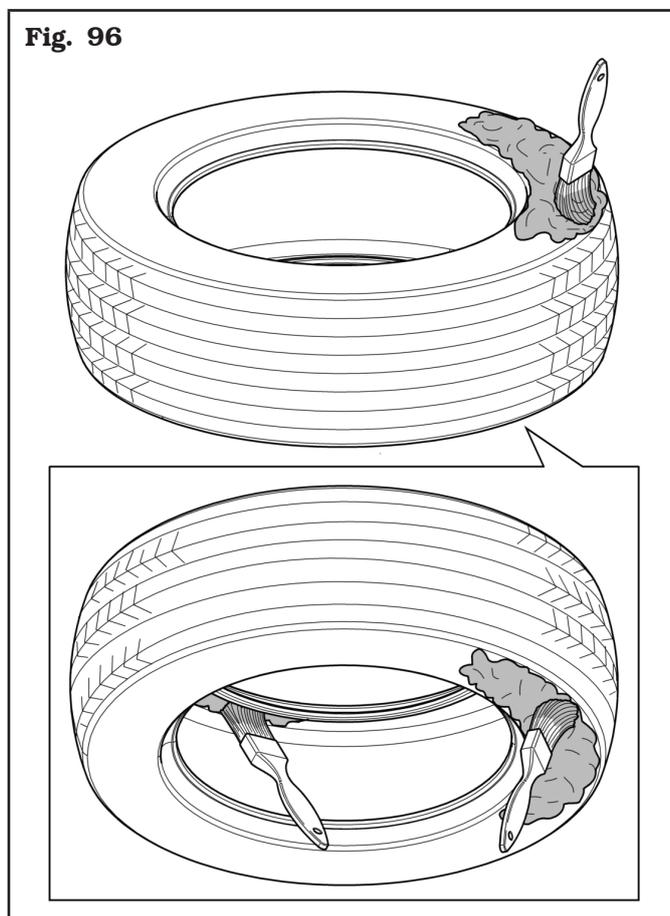
1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (Fig. 95) :

Fig. 95



2. graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (Fig. 96) :

Fig. 96



3. positionner la soupape vers 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (**Fig. 17 réf. I**) (↓) pour positionner l'outil sur la jante (**Fig. 97**), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré ;

Fig. 97

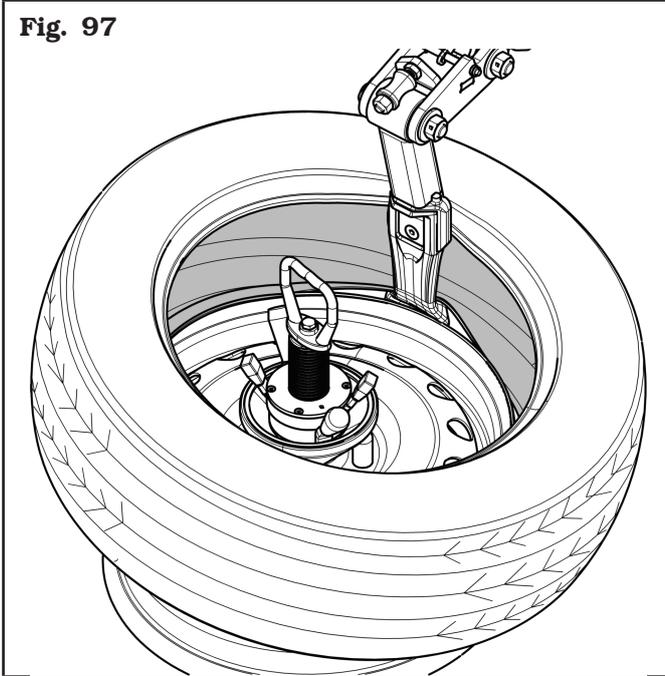
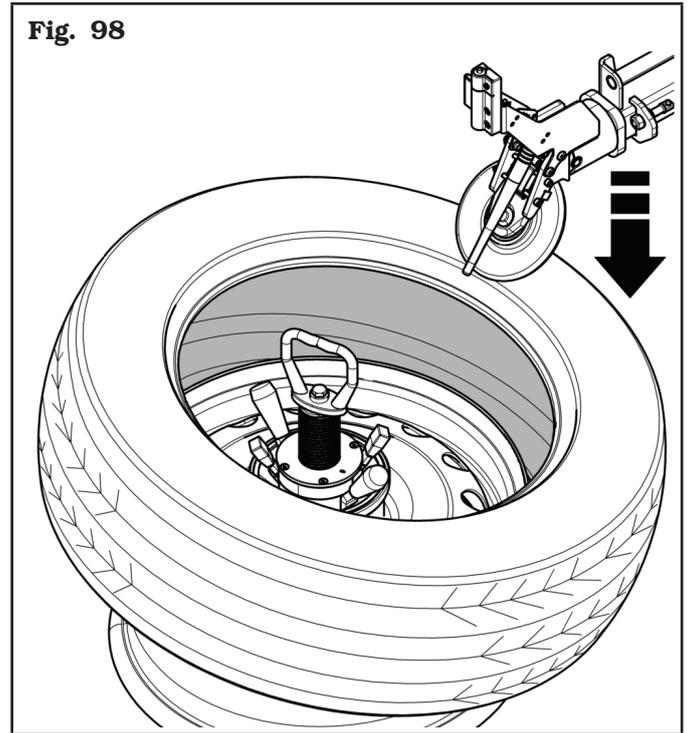


Fig. 98



4. en appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape à environ « 3 heures ». En agissant sur le bouton approprié (**Fig. 17 réf. I**) (↓), positionner la tête de l'outil sur le bord de la jante ;
5. en agissant sur le poussoir approprié (**Fig. 17 réf. G**) (↓), utilisez le rouleau décolle-pneus supérieur pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante ;
6. insérez le pousse-pneu avec dispositif entraîneur exactement en correspondance avec la soupape. Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-pneu avec dispositif entraîneur comme indiqué sur la **Fig. 90** ;



LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 98). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 98) ET À L'AIDE DU POUSSOIR APPROPRIÉ (FIG. 17 RÉF. G) (↓) ABAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. PUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.

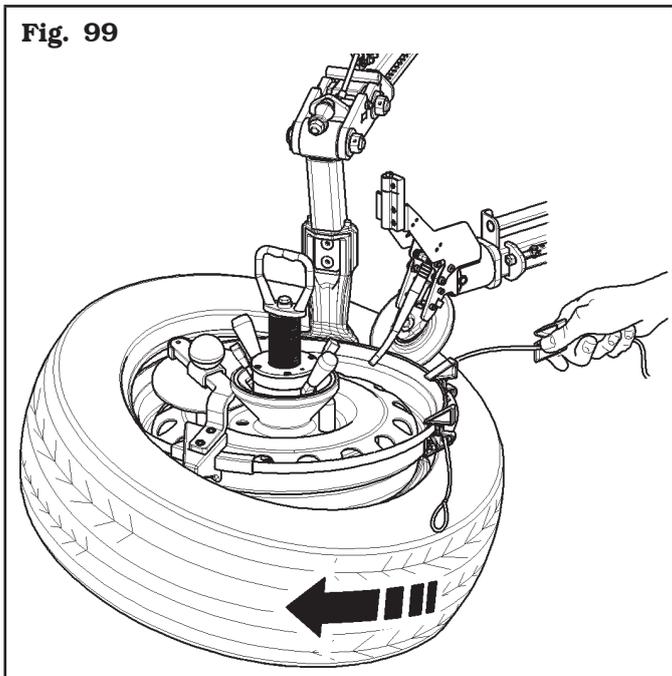


AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS, IL EST IMPORTANT QUE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.

7. tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le pousse-pneu avec dispositif entraîneur et la protection en plastique à environ « 5 heures ». A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 17 réf. G**) (↓) abaissez le rouleau décolle-pneus supérieur sur le côté du pneu pour créer le bon espace pour l'insertion des coins de l'accessoire « rallonge pousse-talon » (**Fig. 99**) ;

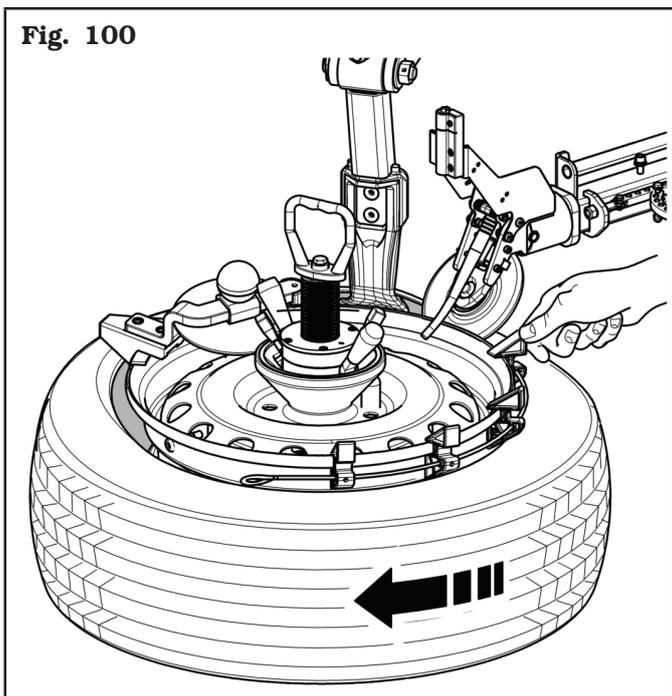
9. la fin de l'opération, retirer la rallonge pousse-talon et tous les outils utilisés.

Fig. 99



8. en utilisant la bonne taille selon le type de jante (EH, EH2), insérez la première cale, et en appuyant lentement sur la pédale de rotation, insérez toutes les autres en séquence. Continuez lentement la rotation jusqu'à ce que le pneu soit complètement assemblé (**Fig. 100**) ;

Fig. 100



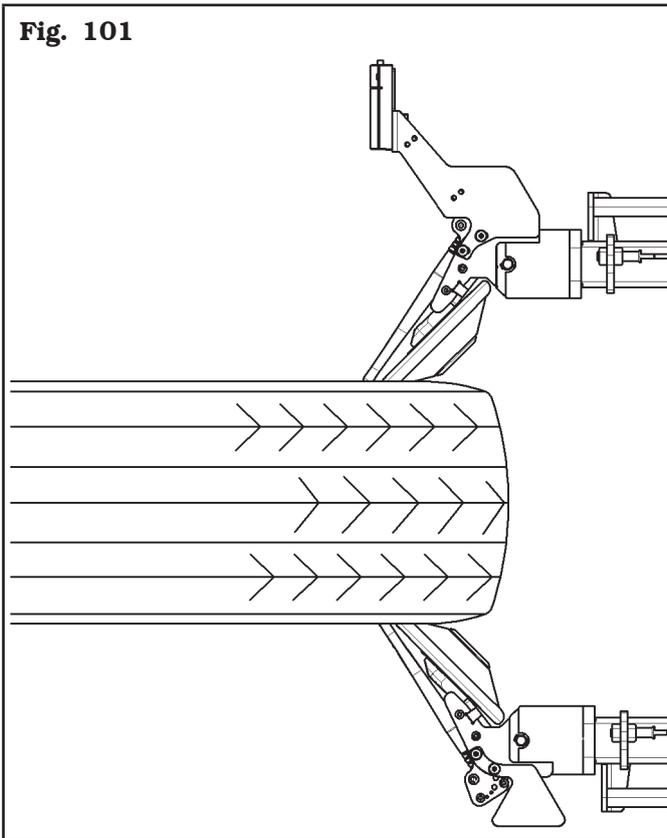
POUR FACILITER L'OPÉRATION, LAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR EN POSITION SUR LE PNEU, ET EN SOULEVANT LA PÉDALE DE ROTATION, FAITES TOURNER LA ROUE DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE. LES COINS DE LA RALLONGE POUSSE-TALON ET LE POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR PEUVENT ÊTRE RETIRÉS SANS EFFORT AU NIVEAU DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS.

12.12 Emploi spécial du décolle-pneus

Non seulement les rouleaux décolle-pneus peuvent être employés pour aider au cours des opérations de démontage et de montage, mais ils peuvent servir aussi pour l'optimalisation (matching) du pneu avec la jante. Pour exécuter cette opération observer les indications suivantes.

1. bloquer le pneu entre le rouleaux décolle pneus ;
2. faire tourner le moteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le point de référence fait sur le pneu coïncide avec le point de référence de la jante (en général la soupape) (voir **Fig. 101**).

Fig. 101



12.13 Gonflage du pneu



LES OPERATIONS DE GONFLAGE DU PNEU PEUVENT ETRE DANGEREUSES POUR L'OPERATEUR ; DE PLUS, SI ELLES NE SONT PAS CORRECTEMENT EFFECTUEES, ELLE PEUVENT AUSSI PROVOQUER DES DANGERS POUR LES UTILISATEURS DES VEHICULES SUR LESQUELS LES PNEUS SONT MONTES.



LES DISPOSITIFS DE GONFLAGE EN DOTATION OU EN OPTION SUR LES DEMONTE-PNEUS SONT TOUJOURS DOTES D'UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION QUI REDUIT CONSIDERABLEMENT LES RISQUES D'ECLATEMENT DU PNEU EN PHASE DE GONFLAGE. DANS TOUS LES CAS, UN RISQUE RÉSIDUEL D'EXPLOSION DU PNEU EXISTE. PAR CONSÉQUENCE :

- **IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONSEILLÉS : GANTS, LUNETTES DE PROTECTION ET PROTECTION ANTIBRUIT.**
- **AVANT LE MONTAGE, EFFECTUER UNE VÉRIFICATION DES CONDITIONS DU PNEU ET DE LA JANTE AINSI QUE DE LEUR ACCOUPLEMENT.**
- **POSITION DE TRAVAIL CORRECTE : LE CORPS DE L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE LE PLUS LOIN POSSIBLE DU PNEU DURANT LA PHASE DE TALONNAGE ET DE GONFLAGE.**
- **RESPECTER LES INDICATIONS DES CONSTRUCTEURS DE PNEUS POUR CE QUI CONCERNE LA PRESSION DE GONFLAGE.**



SI LA PRESSION ATTEINTE EST SUPÉRIEURE À LA VALEUR LIMITE DE 4.2 bar (60 psi), CELA INDIQUE UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CLAPET DE LIMITATION DE LA PRESSION ET/OU DU MANOMÈTRE. DANS CE CAS, IL FAUT DÉGONFLER TOUT DE SUITE LE PNEU ET CONTACTER LE SERVICE APRÈS-VENTE AUTORISÉ POUR VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT. RÉTABLIR UN FONCTIONNEMENT CORRECT AVANT D'UTILISER TOUT TYPE DE DISPOSITIF DE GONFLAGE.

12.13.1 Gonflage du pneu sur l'équipement sans utiliser de gonflage Tubeless

Brancher le dispositif de gonflage sur la soupape du pneu et gonfler le pneu même en actionnant la pédale spéciale (**Fig. 21 réf. B**).



IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4.2 ± 0.2 bar / 60 ± 3 psi).

Des talons et des jantes bien lubrifiés rendent le collage des talons et le gonflage beaucoup plus sûrs et plus faciles.

En cas où le collage des talons ne peut pas être effectué à $4,2 \pm 0,2$ bar (60 ± 3 psi), il faut dégonfler le pneu, l'enlever du démonte-pneus et le mettre dans une cage de sécurité, au fin de compléter le gonflage.

12.13.2 Gonflage du pneu à l'aide du gonflage tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

Il y a des types de pneumatiques qui peuvent être difficile à gonfler si les talons ne sont pas en contact avec la jante. Le dispositif de gonflage Tubeless fournit de l'air à haute pression du gicleur et ceci favorise le positionnement des talons contre la jante en faisant commencer le gonflage normal du pneu.

Pour gonfler le pneu suivre les indications suivantes :

1. enlever l'âme de la soupape.
En levant l'âme de la soupape, le pneu s'enflera plus rapidement et sera simplifiée la suivante phase de collage du talon ;
2. connecter le terminal de gonflage à la soupape du pneu ;



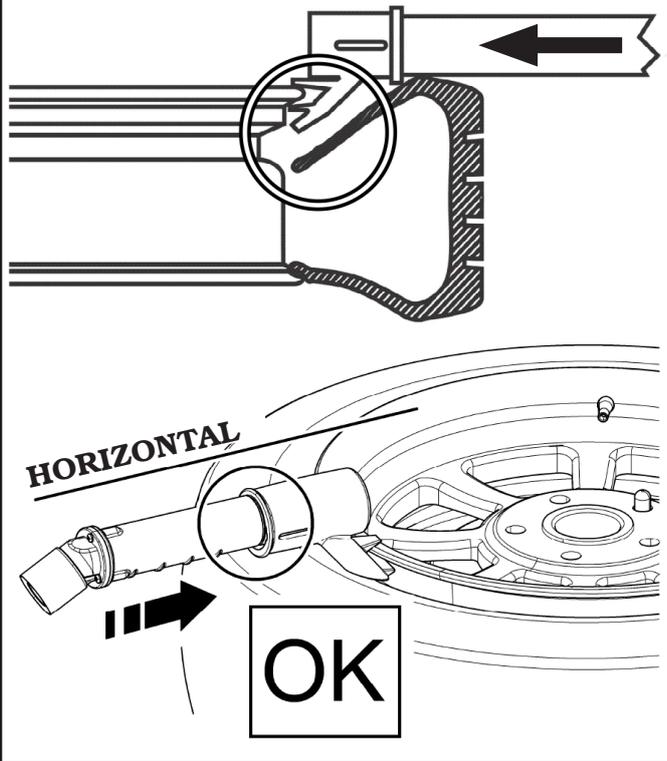
POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME GONFLAGE TUBELESS, LUBRIFIER TOUJOURS LES TALONS DU PNEU.

3. appuyer sur la buse de gonflage tubeless sur le bord de la jante, comme indiqué dans la **Fig. 102**. S'assurer que la tête de la buse soit appuyée pour actionner le jet d'air supplémentaire ;



POUR UN FONCTIONNEMENT MEILLEURE LA BUSE DOIT ÊTRE EN POSITION HORIZONTALE (FIG. 102).

Fig. 102



NE SOULEVER PAS AVEC FORCE LE TALON POUR PERMETTRE A L'AIR LE COLLAGE DES TALONS.

4. presser complètement vers le bas la pédale de gonflage pour libérer un jet d'air à haute pression au moyen de la buse du gonflage tubeless ;
5. tenir pressée partiellement vers le bas la pédale de gonflage air pour gonfler le pneu et placer les talons dans son emplacements ;



NE PAS DÉPASSER LES VALEURS DE PRESSION PRÉÉTABLIS TANDIS QUE ON COLLE LES TALONS.

6. depuis que les talons se soient positionnés dans son emplacements, déconnecter le terminal de gonflage et installer de nouveau le mécanisme de la soupape précédemment enlevé.
Ensuite connecter le terminal de gonflage et gonfler le pneu à la pression demandée ;



SI LE PNEU EST GONFLÉ TROP ON PEUT ENLEVER AIR DU PNEU MÊME EN APPUYANT SUR LE POUSSOIR DE DÉGONFLAGE MANUELLE PLACÉE SUS LE MANOMÈTRE.

7. déconnecter le terminal de gonflage de la soupape.

12.13.3 Démontage du pneu type Run-flat ou UHP avec soupape TPMS

Le gonflage d'une roue doit toujours s'effectuer sans le noyau interne de la soupape (**Fig. 22**). Gonflez le pneu en suivant les procédures de sécurité et les instructions de gonflage données par le fabricant du pneu.



GONFLER À INTERVALLES. SUR LE DÉMONTE-PNEU IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4 bar ± 0.2 / 60 ± 3 psi).



SI LES TALONS ET LES JANTES DES PNEUS SONT BIEN LUBRIFIÉS, ILS RENDENT LE GONFLAGE DES PNEUS BEAUCOUP PLUS SÛR ET PLUS FACILE. DANS LE CAS OÙ LE COLLAGE DU PNEU NE SE PRODUIT PAS À 4 ± 0,2 bar (60 ± 3 psi), IL FAUT DÉGONFLER LA ROUE, DÉCOLLER ET LUBRIFIER ABONDAMMENT LE PNEU ET LA JANTE, ET RÉPÉTER L'OPÉRATION DE GONFLAGE.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN ORDINAIRE OU DE RÉGLAGE, DÉCONNECTER L'ÉQUIPEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR LA COMBINAISON PRISE/BONDE ET VÉRIFIER QUE TOUTES LES PARTIES MOBILES SOIENT ARRÊTÉES.



AVANT N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE AUTOCENTREUR.

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.

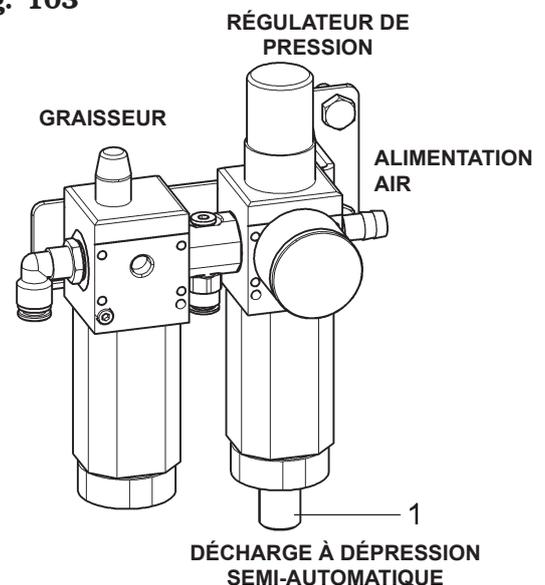
Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Débrancher l'équipement des alimentations électriques et pneumatiques avant d'effectuer toute opération de nettoyage.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.

- Ne pas employer de dissolvants pour le nettoyage du régulateur de pression.
- L'ensemble de conditionnement a un décharge à dépression automatique et pour cette raison il ne nécessite pas d'aucune intervention manuelle par l'opérateur (voir **Fig. 103**).
- Périodiquement contrôler l'étalonnage du lubrificateur de l'ensemble régulateur de pression/burette.

Fig. 103





POUR GARANTIR UNE BONNE FONCTIONNALITÉ ET ÉVITER LA PRÉSENCE DE CONDENSATION DANS LES ENSEMBLES DE TRAITEMENT AIR AVEC VIDANGE SEMI-AUTOMATIQUE, IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LA SOUPE (FIG. 103 RÉF. 1), SITUÉE SOUS LE BOUCHON, SOIT DANS LA POSITION CORRECTE. LE BOUCHON DOIT ÊTRE TOURNÉ CORRECTEMENT POUR OBTENIR UNE FONCTION DE VIDANGE APPROPRIÉE.



POUR PERMETTRE UNE PLUS LONGE DURÉE DU FILTRE ET DE TOUS LES ORGANES PNEUMATIQUES EN MOUVEMENT, IL FAUT S'ASSURER QUE L'AIR EN ENTRÉE SOIT :

- EXEMPT DE L'HUILE LUBRIFIANTE DU COMPRESSEUR ;
- EXEMPT D'HUMIDITÉ ;
- EXEMPT D'IMPURETÉ.

- Chaque **semaine** ou/et au besoin, remplir le réservoir d'huile à travers l'ouverture prévue à cet effet munie de bouchon ou de vis et présente sur le filtre graisseur.



ÉVITER DE PROCÉDER À L'OPÉRATION EN DÉVISSANT LE RÉCIPIENT DU FILTRE LUBRIFICATEUR.

- L'utilisation d'huile de synthèse peut endommager le filtre régulateur de pression.
- Régulièrement, au moins une fois par mois, lubrifiez les bras coulissants horizontaux des rouleaux décolle-pneus et la tête outil.
- Périodiquement, au moins une fois par mois, lubrifiez les traverses coulissantes verticales des bras des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil.

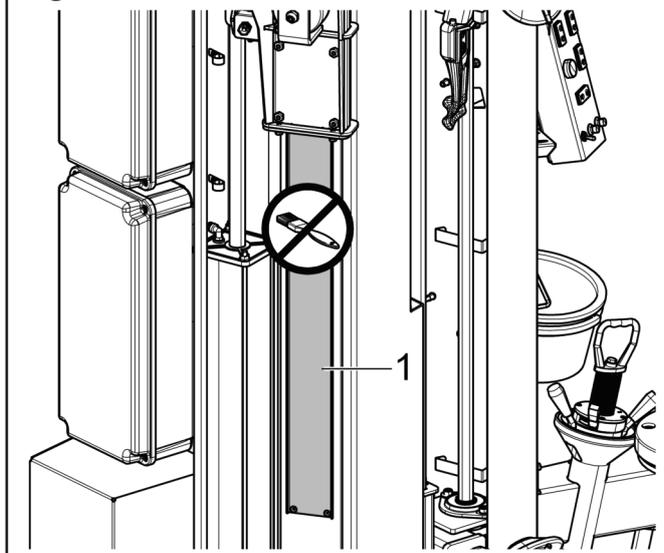


LORS DE LA LUBRIFICATION DE LA TRAVERSE COULISSANTE VERTICALE DU BRAS PORTE-OUTIL, VEILLER À NE PAS LUBRIFIER LE PROFILÉ EN ALUMINIUM MIS EN ÉVIDENCE EN GRIS (FIG. 104 RÉF. 1).



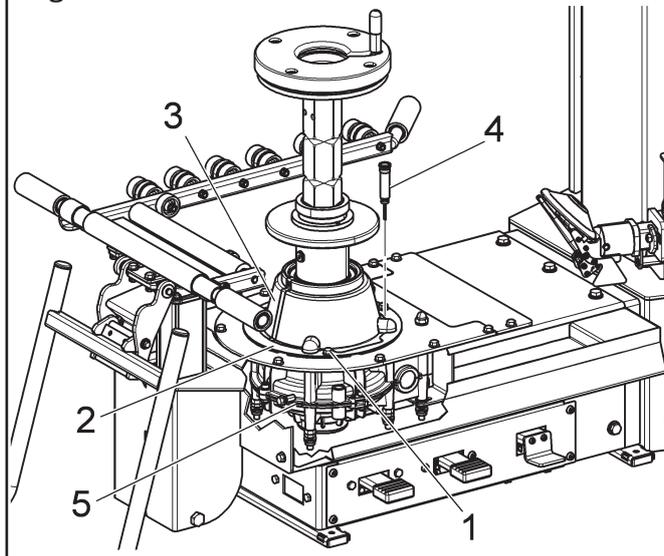
SI, PAR ERREUR, LE PROFILÉ EN ALUMINIUM MIS EN ÉVIDENCE EN GRIS (FIG. 104 RÉF. 1), EST LUBRIFIÉ, LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT POURRAIT ÊTRE COMPROMIS.

Fig. 104



- Périodiquement, au moins une fois par mois, nettoyez les chaînes de synchronisation des rouleaux décolle-pneus et du bras tête outil.
- Contrôler périodiquement (au moins toutes les 100 heures de travail) le niveau du lubrifiant dans le réducteur (**Fig. 105 réf. 5**). Pour effectuer cette opération, dévisser les vis (**Fig. 105 réf. 1**), retirer la bride (**Fig. 105 réf. 2**), le carter (**Fig. 105 réf. 3**) et le bouchon (**Fig. 105 réf. 4**) situé sur le réducteur.

Fig. 105



TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!

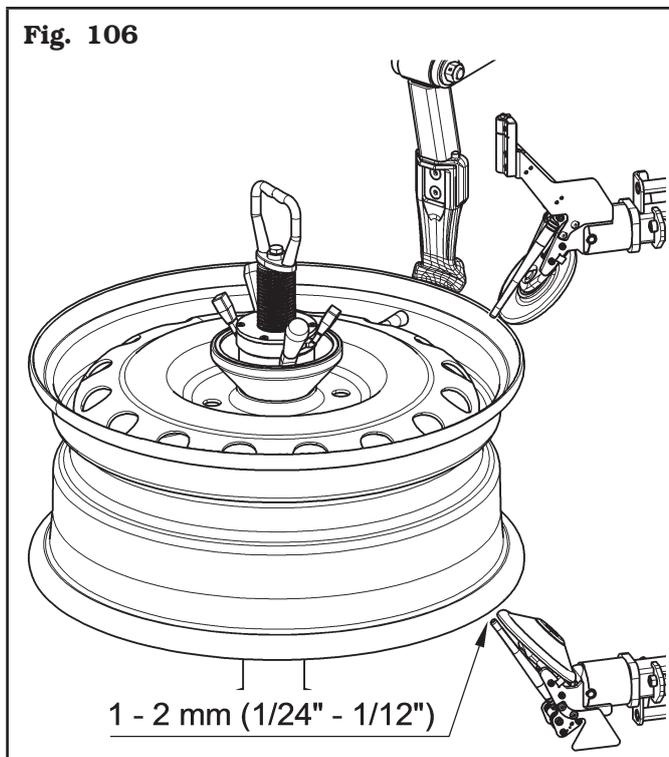
13.1 Calibration des bras jante

Vérifiez que les rouleaux décolle-pneus et la tête outil sont correctement positionnés par rapport à la jante, comme décrit ci-dessous :

1. monter une jante en bon état (non ovalisée et non pliée) sans pneu sur l'équipement ;
2. verrouillez la jante avec l'ensemble arbre de verrouillage.

Avec l'équipement en mode manuel

1. Déplacez les bras horizontalement jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus supérieur et la tête outil entrent en contact avec la jante, comme illustré à la **Fig. 106** ;
2. vérifiez que le rouleau décolle-pneus inférieur soit positionné à environ 1-2 mm (1/24" - 1/12") du bord de la jante, comme illustré à la **Fig. 106**.



13.2 Remplacement du palpeur

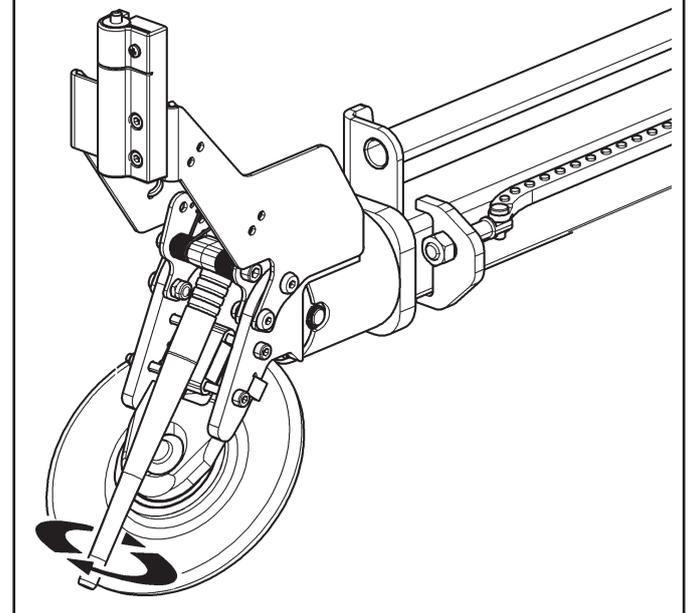
Après un certain nombre des opérations le palpeur (inférieur et/ou supérieur) se déforme et il ne assure plus un correct fonctionnement ; dans ce cas on doit le remplacer suivant ces passages (**Fig. 107**) :

1. dévisser le palpeur endommagé ;
2. le remplacer avec un palpeur nouveau, en pressant la tête de la vis pour rendre plus facile l'opération.



LES TÂTEURS DOIVENT ÊTRE ABSOLUMENT ORIGINAUX ; NE LES REMPLACER AVEC TÂTEURS DIFFÉRENTS ET NE LES MODIFIER PAS.

Fig. 107



13.3 Lubrifiants

Pour lubrifier le réducteur commande mouvement mandrin utiliser l'huile **ESSO GEAR OIL GX140**. Pour lubrifier les glissières de glissement utiliser un pinceau à poids doux et du lubrifiant type **ESSO GP**.



L'USAGE DE LUBRIFIANTS DIFFÉRENTS DE CEUX RECOMMANDÉS DANS CE MANUEL DÉGAGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVE À DES DOMMAGES ÉVENTUELS AUX DISPOSITIFS DE L'ÉQUIPEMENT.

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE

interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
La came déplacement bras n'est pas active tout de suite.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'alimentation. 2. Le poussoir d'actionnement est abîmé. 3. Le palpeur est en panne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Brancher l'alimentation. 2. Appeler le service d'assistance. 3. Appeler le service d'assistance. 
En appuyant sur le poussoir d'alimentation horizontale, les bras horizontaux des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil ne bougent pas ou bougent avec difficulté.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Guides de translation horizontaux bloqués. 2. Actionneur de déplacement défectueux. 3. Alimentation électrique de l'actionneur. 4. Panne du tableau électrique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyez les guides et lubrifiez-les. 2. Appeler le service d'assistance. 3. Appeler le service d'assistance. 4. Appeler le service d'assistance. 
Quand on appuie sur la pédale de gonflage, le gicleur n'éjecte pas d'air (pour le modèle avec réservoir système de gonflage tubeless).	Le pédalier de gonflage s'est dérégulée.	Appeler le service d'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas.	Alarme surcharge inverseur Ou Alarme sous-tension inverseur Ou Alarme surtension inverseur	Raccourcir la longueur d'une éventuelle rallonge du câble qui porte à l'équipement ou augmenter la section des conducteurs (débrancher et remettre). Soulever la pédale du moteur et atteindre le rétablissement automatique.
	Alarme surtempérature.	Attendre que le système moteur refroidit (l'équipement ne redémarre pas si la température ne baisse pas sous le limite de sécurité introduit).
Le mandrin n'atteint pas la vitesse maximum de rotation.	La résistance mécanique du système motoréducteur augmente.	Tourner à vide le mandrin pendant quelques minutes de sorte que le système s'échauffe en réduisant le frottement. Si à la fin le mandrin ne reprend pas vitesse, appeler l'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas en sens inverse des aiguilles d'une montre.	Rupture du micro-interrupteur pédalier.	Remplacer le micro-interrupteur.

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le mandrin ne tourne pas, mais il cherche à tourner quand l'équipement est rallumé.	Dérèglement irréversible du pédalier.	Appeler le service d'assistance. 
Le mandrin tourne doucement même s'il n'agit pas sur la pédale du moteur.	Dérèglement réversible du pédalier.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laisser la pédale du moteur en position de repos. 2. Laisser l'équipement raccordé au réseau. 3. Attendre 30 secondes de sorte que la tentative automatique de re-calibrage du pédalier soit terminée.
Le chariot support tête outil se déplace verticalement pendant les opérations d'usinage.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le cylindre de verrouillage fuit de l'air. 2. La plaque d'aluminium de verrouillage vertical a été lubrifiée par inadvertance. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appeler le service d'assistance. 2. Nettoyez la plaque d'aluminium de tout lubrifiant résiduel. 
DISPOSITIF POUSSE-TALON		
L'actionnement du levier de commande ne produit pas aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'alimentation. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance. 
L'actionnement du levier de commande produit un mouvement dans une seule direction.	La soupape de commande ne fonctionne pas.	Appeler le service d'assistance. 
ÉLÉVATEUR FRONTAL		
L'actionnement de la pédale de commande ne produit aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'alimentation ou alimentation insuffisante. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance. 
Quand s'aérer l'équipement, l'élevateur frontal tend à se déplacer sans aucun consentement par l'opérateur.	Dérèglement possible de la soupape.	Appeler le service d'assistance. 

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

Puissance moteur (kW)		0.75 (1 Hp)
Puissance moteur Inverseur (kW)		1.5 (2 Hp)
Alimentation	Tension (V)	200-265
	Phases	1
	Fréquence (Hz)	50/60
Absorption de courant typique (A)		10
Vitesse de rotation du mandrin (tours/min.)		0 - 15

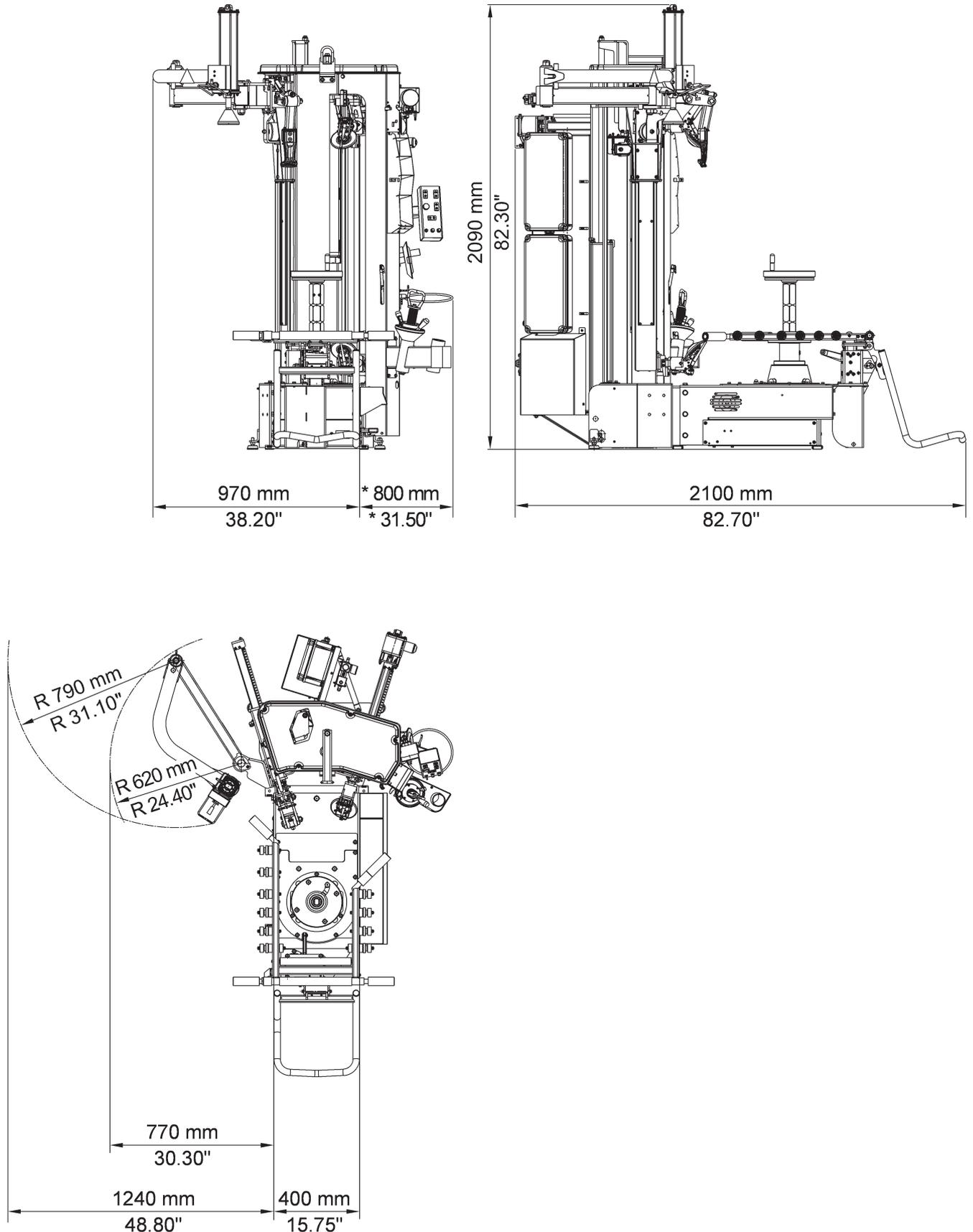
15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (pouces)	1194 (47")
Diamètre blocage de la jante (pouces)	10 - 30
Largeur max. roue (pouces)	15
Force de décollage des talons à 10 bar (145 psi) (N)	12000 (2700 lbs)
Pression de service (bar)	8 - 10 (116 - 145 psi)

	RAV.G1250.200129	RAV.G1250.200037
Poids (kg)	460 (1014 lbs)	470 (1036 lbs)

15.3 Dimensions

Fig. 108



* pour le modèle avec système de gonflage tubeless

16.0 MISE DE CÔTÉ

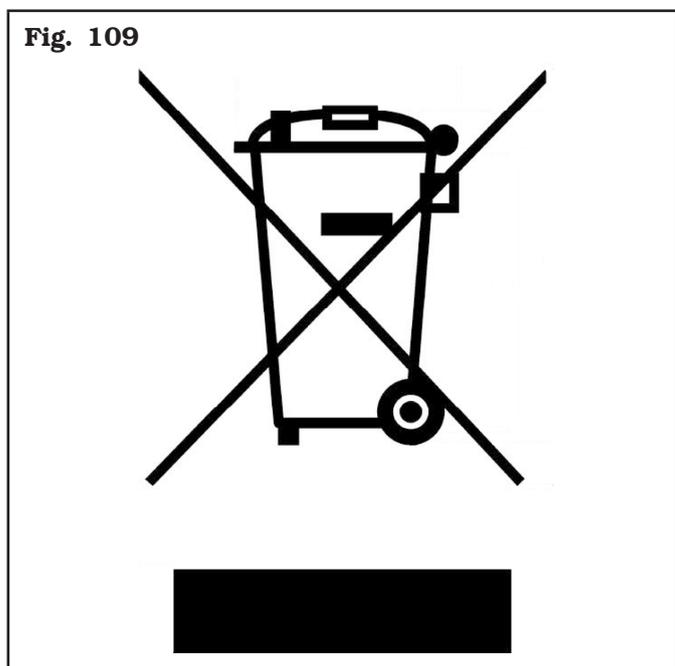
En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et l'outil de montage.

17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur l'appareil indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.



18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.

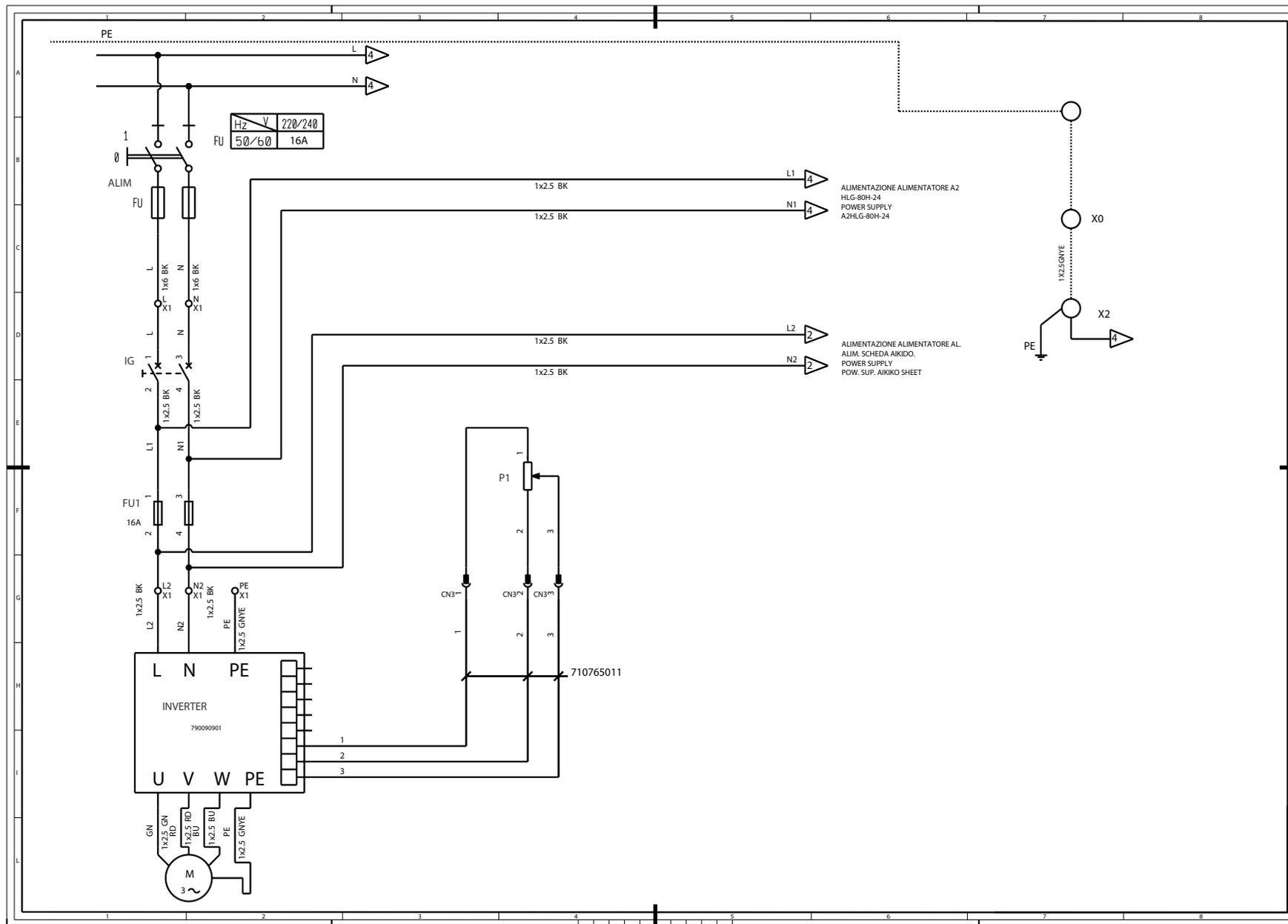
La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

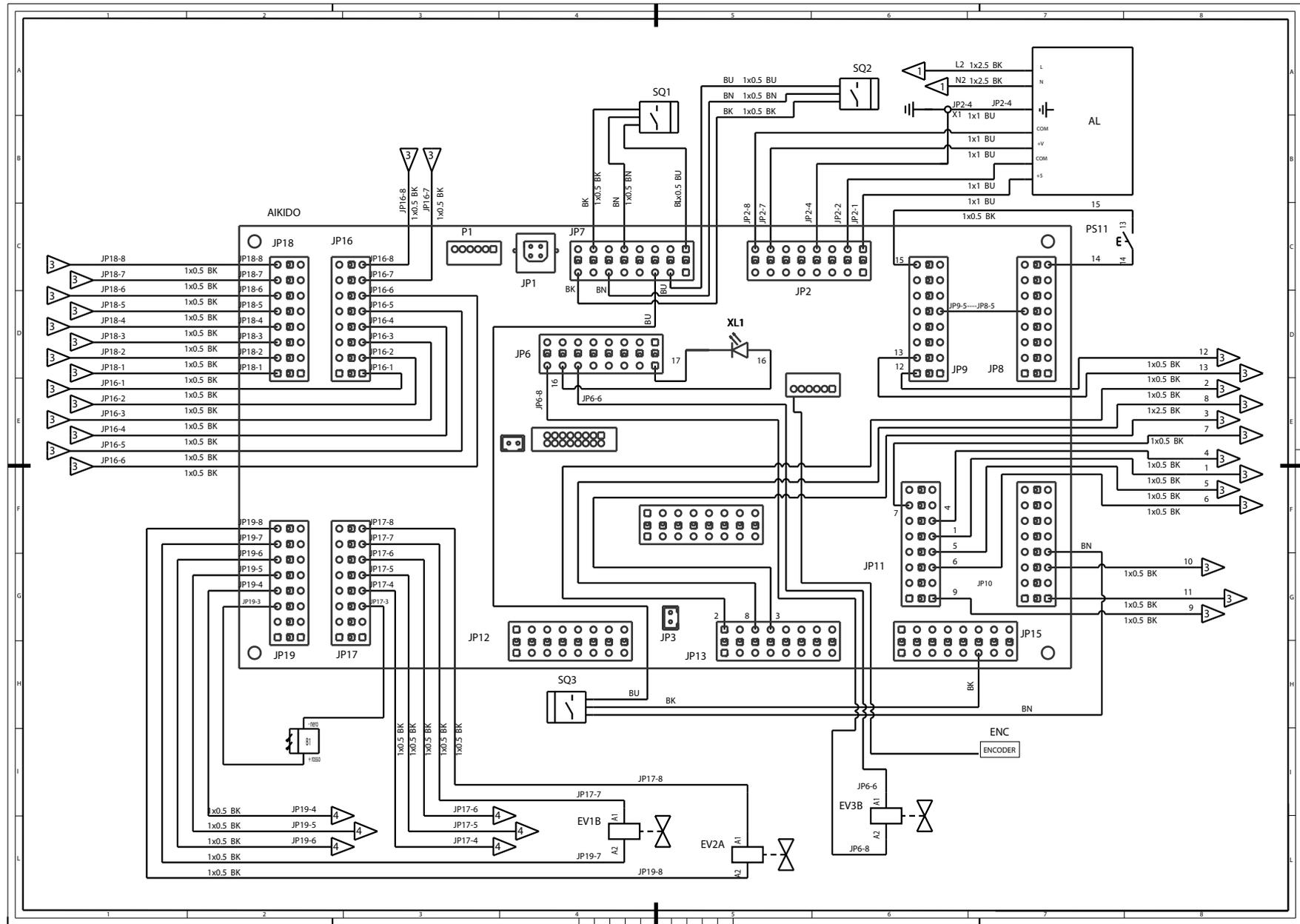
ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

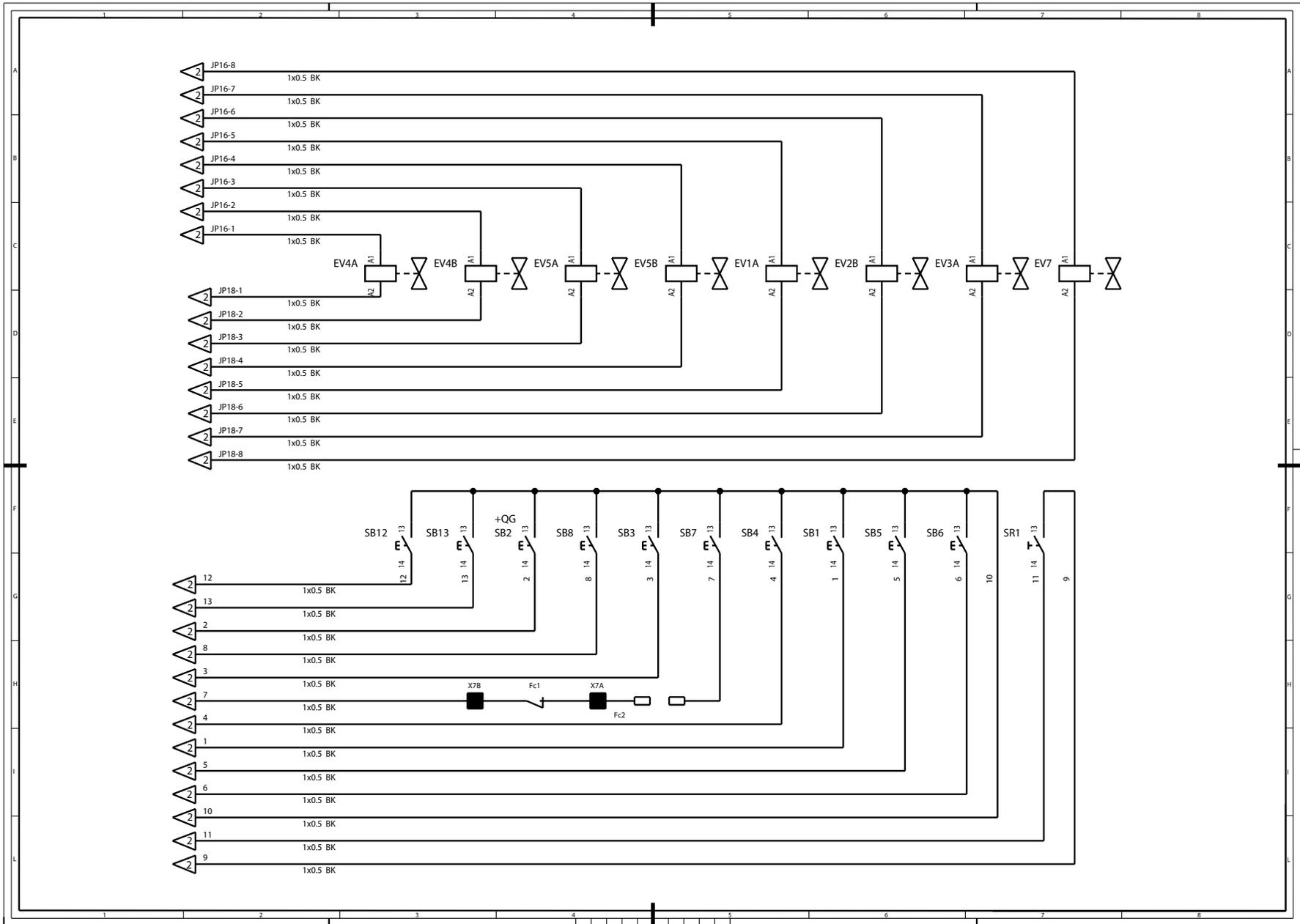
PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.

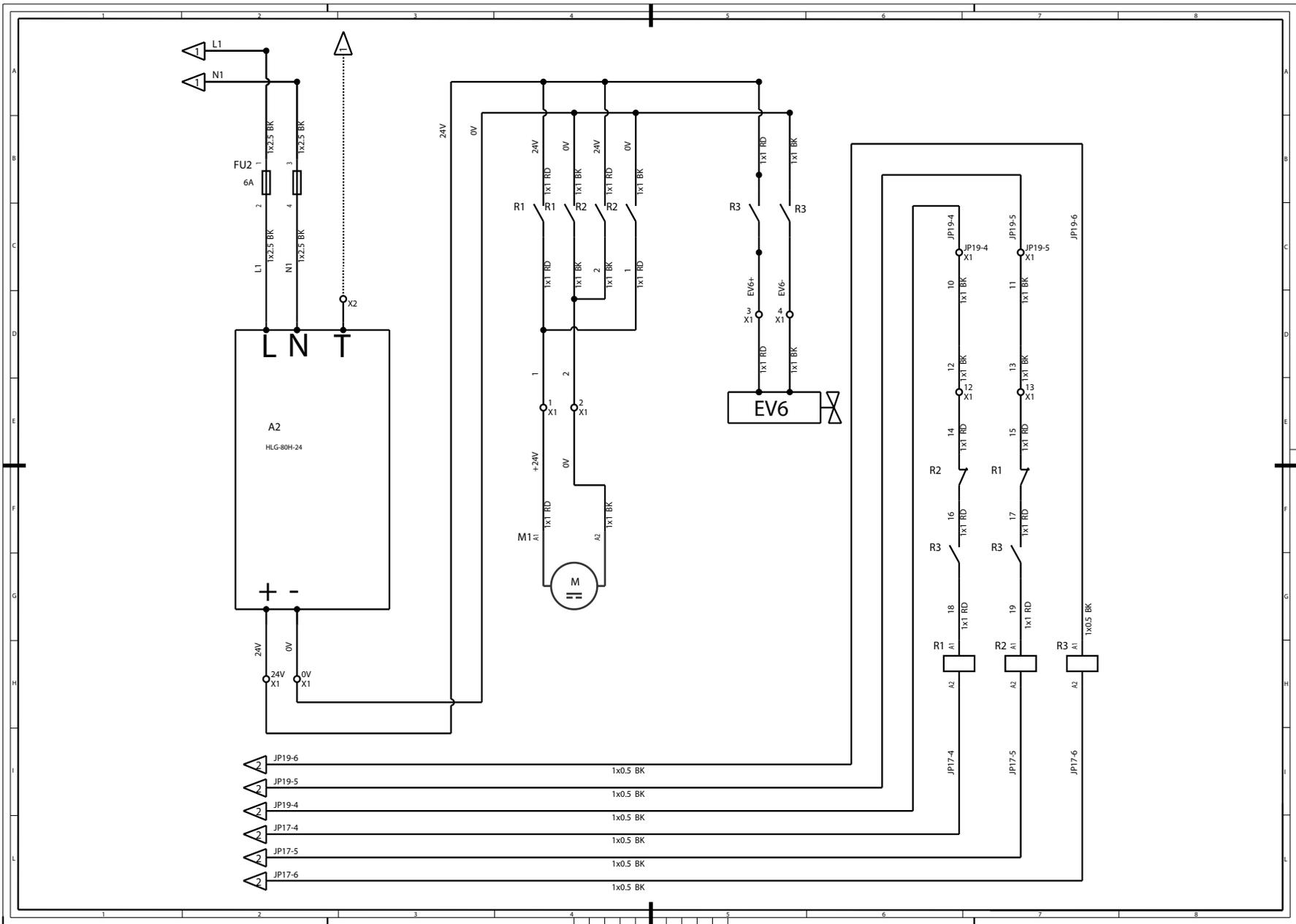


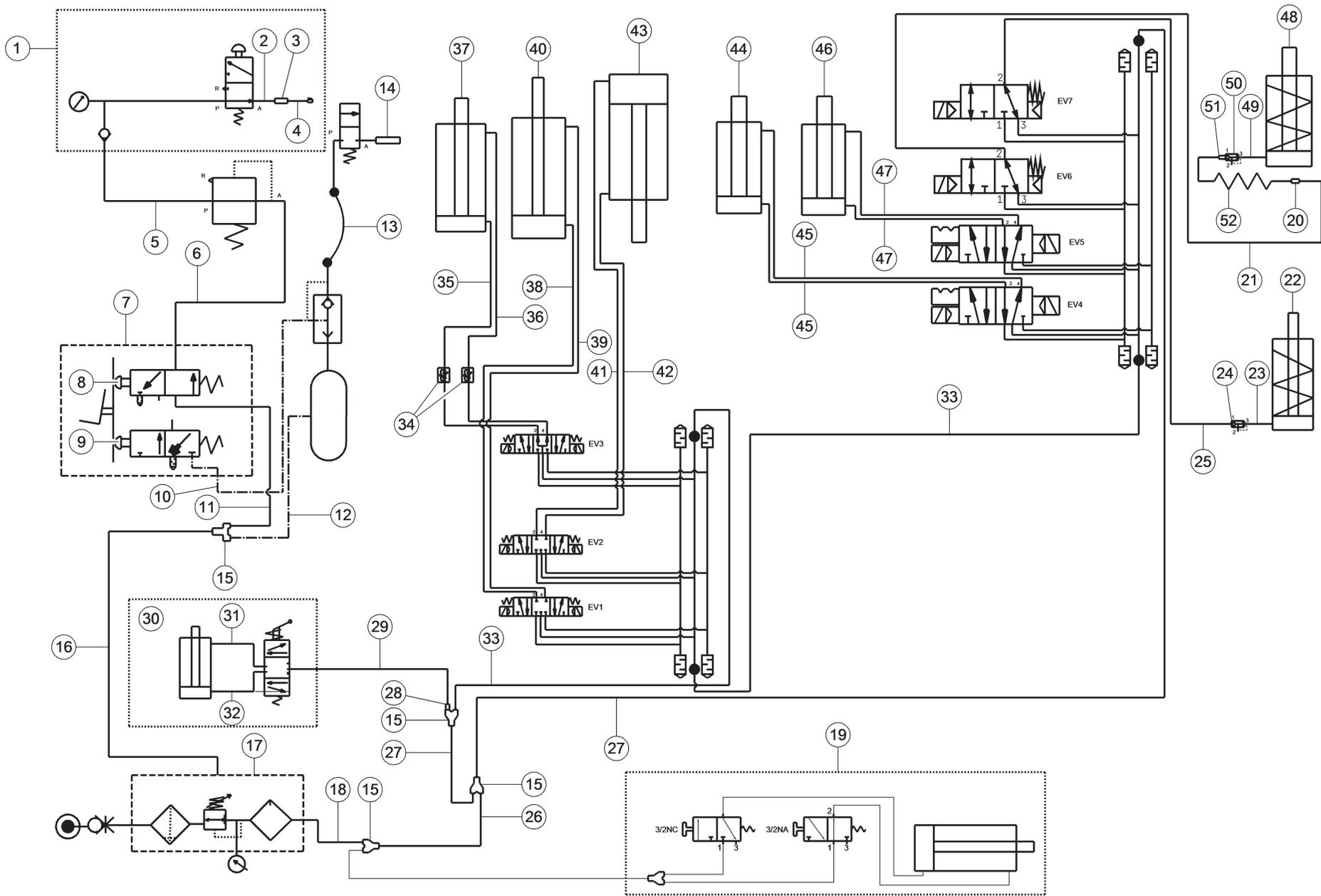




LISTE DE PIÈCES	
Table N°A	710505570 - Rév. 0

SCHÉMA ÉLECTRIQUE 3/5







LISTE DE PIÈCES

SCHÉMA PNEUMATIQUE

Page 68 de 71

Table N°B - Rév. 0

710505170

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
G1250

N°	Code	Description
1		Ensemble gonflage avec manomètre
2	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=950
3	325204	Raccord fixe droit 1/4"
4	B1600000	Tuyau de gonflage
5	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=2350
6	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=450
7		Soupapes pédale gonflage
8		Noire - normalement ouverte
9		Blanche - normalement fermée
10	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1200
11	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=250
12	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=690
13	790090810	Tuyau
14		Buse de gonflage
15	325181	Raccord à V8
16	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1500
17		Ensemble filtre réducteur de pression
18	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=600
19	710591650	Élévateur frontal
20	B9451000	Raccord intermédiaire droit D.4
21	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2300
22		Cylindre frein chariot outils
23	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=90
24	B4077600	Soupape échappement rapide
25	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2800
26	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=100
27	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=50
28	325054	Réduction 8-6
29	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=4700
30		Cylindre Plus
31	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=200
32	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
33	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=300
34	399284	Régulateur d'écoulement
35	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=500
36	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1450
37		Cylindre outil
38	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=700
39	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1480
40		Cylindre rouleau décolle-pneus supérieur

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines. Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
--------------------------	---
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
 Authorised representative:
VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex CO9 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;
BS EN 60204-1:2018	Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director